

Aujourd'hui

Olympia aurait mis la main sur Blue Bonnets

Cinéma



C1 Le faux maestro de Marion Hänsel

Arts et spectacles



D1 Le mystère Ducharme!

Vacances-Voyage



I1 Wawas, soleil et planche à voile

Economie



H1 A vos risques et périls!

LAURIER CLOUTIER

Olympia & York, des frères Reichmann, de Toronto, aurait déjà pris possession de l'Hippodrome Blue Bonnets.

La cession de la piste de course et de ses 5,3 millions de pieds carrés découlerait du prêt de sauvetage de 250 millions \$ US consenti par O & Y, le 29 septembre dernier, à Campeau Corp., de Toronto.

Les frères Reichmann auraient aussi pris une hypothèque de 500 millions \$, le 28 septembre dernier, sur les biens immobiliers de Campeau Corp. pour sécuriser leurs prêts et investissements totaux de quelque 685 millions \$ US dans le groupe de Toronto depuis 1986.

Le Trust Général administre par ailleurs depuis le 29 septembre dernier, en tant que fiduciaires, une émission d'obligations de 500 millions \$ de Campeau Corp.

C'est du moins ce que laissent croire des documents déposés au Bureau d'enregistrement de Montréal et dont La Presse a pris connaissance hier.

Richard Lavigne, administrateur agréé et consultant, ajoute que les frères Reichmann possèdent déjà non seulement Blue Bonnets mais aussi le Complexe Guy-Favreau, boulevard René-Lévesque à Montréal, et Scotia Plaza, dans le centre-ville de Toronto. Les locataires de ces immeubles paieraient déjà leurs loyers à Olympia & York.

«O & Y mieux garantie que la Banque Nationale»

Des spécialistes de l'immobilier en déduisent que «si la Banque Nationale a obtenu du papier (37,7 p. cent des actions) en échange de son prêt de moins de 200 millions \$ à une firme privée de Robert Campeau, Olympia & York a exigé des immeubles en garantie. Les prêts d'O & Y sont mieux sécurisés que celui de la Banque Nationale».

Seul le prêt de 250 million \$ US d'O & Y à Campeau Corp. le 29 septembre dernier, avait été rendu public jusqu'ici. D'autre part, le courtier Lévesque Beauhien Geoffrion a le mandat de revendre Blue Bonnets et compte y parvenir d'ici la fin du mois à un prix souhaité de 100 millions \$.

Les documents du Bureau d'enregistrement de Montréal prouveraient que les 28 et 29 septembre derniers, les frères Reichmann ont rafié Blue Bonnets des mains de Robert Campeau, en plus d'obtenir une hypothèque et une émission d'obligations garanties par des immeubles de grande valeur.

«Les Reichmann disposent de toutes les garanties voulues, la Banque Nationale n'a que du papier (actions)», a précisé M. Lavigne.

Maurice Perreault, administrateur du Complexe Guy-Favreau, renchérit: «Les frères Reichmann sont peut-être plus d'affaires que d'autres».

Acte de fiducie confirmé

Le vice-président des Services fiduciaires du Trust Général, André Roland, confirme l'acte de fi- VOIR OLYMPIA EN A 2



Des secouristes et des policiers ont tout tenté pour sauver la vie de quatre des 11 pensionnaires du pavillon du Centre d'accueil Shawbridge, à Laval, qui a été l'objet d'un incendie criminel allumé pour faciliter une évasion au cours de la nuit d'hier. Les adolescentes sont mortes.

PHOTO La Presse

Quatre jeunes filles périssent dans l'incendie d'origine criminelle d'un centre d'accueil

GILLES ST-JEAN

Un incendie criminel destiné à faciliter l'évasion de trois adolescentes a coûté la vie à quatre autres pensionnaires d'un centre d'accueil de Laval, au cours de la nuit d'hier.

C'est la troisième fois depuis un mois qu'un incendie est allumé au pavillon Le Village du Centre

d'accueil Shawbridge afin de faciliter de tels projets, ont confirmé hier la direction du Centre des services sociaux Ville-Marie et la police de Laval.

Le pavillon, une unité «fermée» située au 3000 ouest, boulevard Lévesque, accueillait dix jeunes filles.

«Une seule relevait de la Loi des jeunes contrevenants. Les autres dépendaient de la Loi de la

protection de la jeunesse. Elles présentaient des risques élevés de fugue ou de comportements délinquants, comme la prostitution ou l'usage de drogue. Elles avaient fait des fugues des unités «ouvertes» où elles résidaient», a expliqué M. Robert Vyncke, responsable de la protection de la jeunesse au CSSVM.

L'incendie, allumé dans une chambre à l'étage, a été détecté

vers minuit 50. Le feu devait déclencher le système d'alarme et provoquer l'ouverture automatique des portes verrouillées du pavillon.

M. Vyncke n'a pas voulu préciser si les jeunes filles soupçonnées d'avoir allumé l'incendie étaient impliquées dans les deux incidents précédents.

VOIR INCENDIE EN A 2

Isolé, Wells réclamerait un référendum

PAUL ROY

Clyde Wells a admis hier qu'il serait dans ses petits souliers s'il devait se retrouver seul à bloquer l'Accord du lac Meech.

«Je ne suis pas fait de pierre», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Montréal.

Que ferait-il, s'il se trouvait ainsi isolé? «J'irais trouver le premier ministre (Brian Mulroney) et je lui demanderais de tenir un référendum national.»

Le premier ministre de Terre-Neuve, province qui compte 540 000 habitants, en

était à sa première incursion anti-Meech au Québec. Invité par le Cercle canadien de Montréal, c'est flanqué de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau et de son bras droit Marc Lalonde qu'il est venu exposer les raisons de son opposition à l'entente constitutionnelle et sa vision du Canada.

Ce Canada, il voudrait en voir le caractère bilingue renforcé d'un océan à l'autre. Incidemment, durant une heure hier, Clyde Wells n'a pas prononcé une syllabe en français.

Il a néanmoins dénoncé la «société distincte» et réclame la réouverture de l'Accord Meech, la réforme du Sénat et le re-

trait de la clause «nonobstant», contenue dans la constitution canadienne.

Si plusieurs, parmi les 1 000 convives, ont menagé leur enthousiasme, pendant et après son allocution, l'invité d'honneur Pierre Trudeau, lui, ne s'est pas gêné pour applaudir.

«C'est un discours que les nationalistes détestent mais que la majorité des gens adoreront», a commenté l'ex-premier ministre.

Il a précisé que la position de M. Wells n'était pas exactement la sienne, «mais je trouve qu'il a bien parlé».

VOIR WELLS EN A 2

Sommaire

Table of contents listing various sections and page numbers.

Les plaignantes passent souvent pour des détraquées



SEXE ET TRAVAIL

Le harcèlement sexuel au travail n'est pas un phénomène nouveau. Depuis 1980, les victimes dénoncent de plus en plus ces situations devant la Commission des droits de la personne. Des patrons et parfois même des collègues sont obligés de payer des compensations et se retrouvent même devant les tribunaux. La Presse entreprend aujourd'hui et jusqu'à mardi la publication d'un dossier sur ce problème qui touche particulièrement des femmes. D'autres textes paraissent en page B I



MARTHA GAGNON

1. Le harcèlement sexuel demeure encore un sujet de plaisanteries et de conversations de fin de party dans les bureaux et les usines.

Tant que ces histoires de fesses ne mettent pas en danger la productivité et la réputation de l'entreprise, on préfère fermer les yeux. Motus, bouche cousue! Car, s'il est un domaine où la vérité est difficile à établir, c'est bien celui-ci.

Pourtant, de nombreuses femmes sont congédiées ou forcées de démissionner à la suite de ces problèmes. Il suffit de fouiller dans les dossiers de la Commission des droits de la personne et de la Cour pour s'en rendre compte. Voici quelques exemples.

Une réceptionniste renonce à sa période d'essai le jour où le patron lui offre de l'argent pour qu'elle se

deshabille. Une serveuse de restaurant est congédiée après que le propriétaire, aux mains tripoteuses, eut tenté de l'embrasser dans la chambre froide. Une secrétaire d'une association professionnelle laisse son emploi devant l'attitude du vice-président qui est allé jusqu'à lui raconter ses fantasmes à l'interphone et à se masturber devant elle.

Une employée d'un marché d'alimentation ne veut plus travailler parce que le boucher passe son temps à lui faire des remarques grossières du genre de celle-ci: «Veux-tu voir mon petit filet mignon?» Une employée dans une clinique de chiropraticiens en a assez de voir son supérieur s'exhiber devant elle en sous-vêtements.

Des secrétaires protestent contre le propriétaire d'une compagnie de transport qui leur demande de porter des T-shirt sur lesquels apparaissent deux gros camions avec l'inscription: «On l'a la paire!»

Sonia Turcotte, 29 ans, une des rares femmes qui a accepté de s'identifier, raconte avoir subi les colères et les reproches d'un patron dont elle avait repoussé les avances.

VOIR PLAIGNANTES EN A 1

Advertisement for Proton audio equipment, featuring the slogan 'La nature du Son' and listing various models and features.

SUITE DE LA UNE

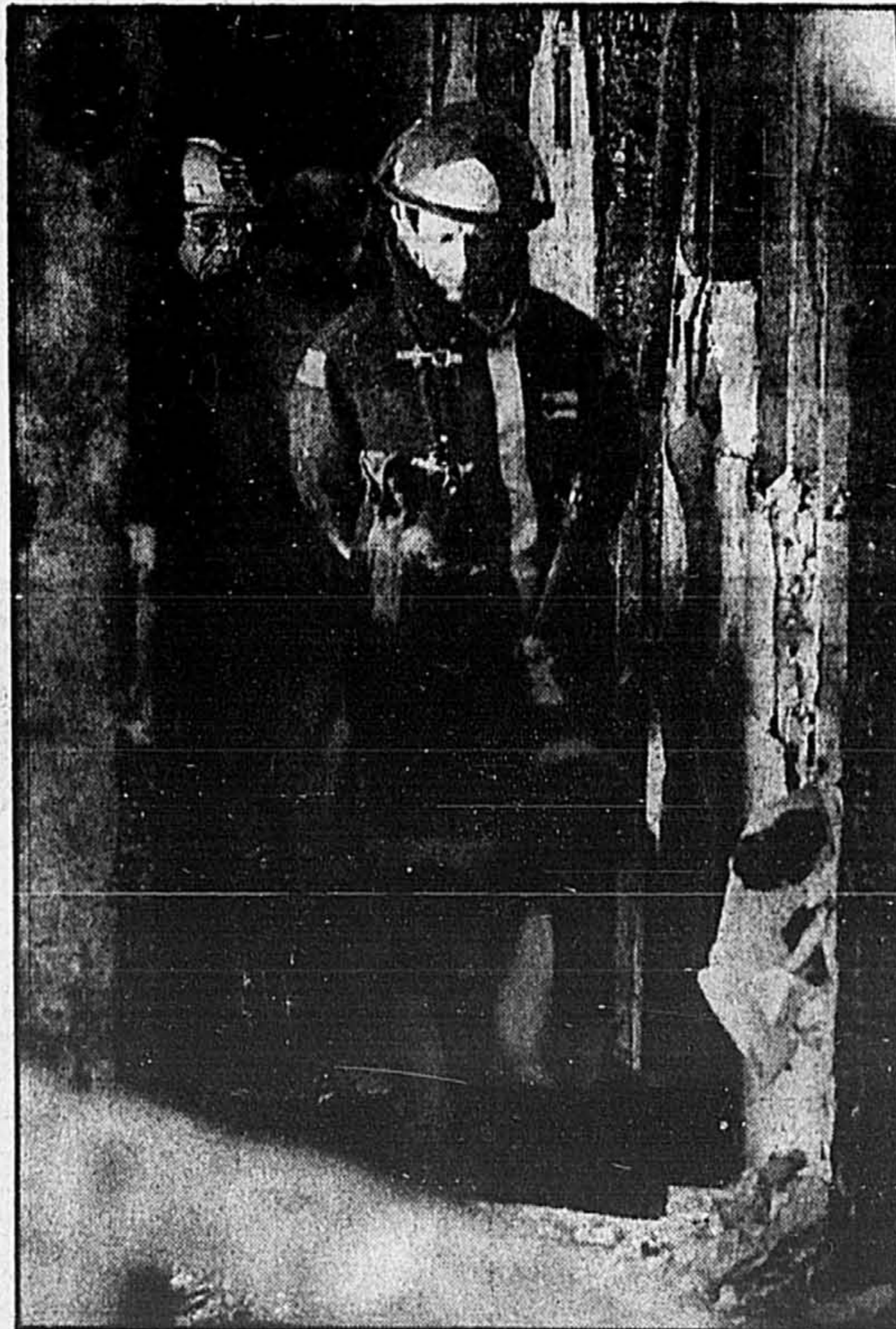
OLYMPIA

Olympia aurait mis la main sur Blue Bonnets

ducie de septembre concernant une émission d'obligations, garantie par des propriétés, au bénéfice du prêteur, qu'il ne veut pas identifier.

Corey Coplan, directeur des affaires corporatives de la Banque de Nouvelle-Ecosse, ne peut que certifier que Campeau Corp demeure « le gestionnaire » du Scotia Plaza. Quant au propriétaire, il n'ose se prononcer.

L'administrateur du Complexe Guy-Favreau déclare qu'il a consulté ces documents du Bureau d'enregistrement et demandé un avis au ministère fédéral de la Justice, en raison de leur complexité. Il n'a pu toutefois que ces transactions n'ont rien changé aux opérations du Complexe Guy-Favreau, administré par le gouvernement fédéral en vertu d'un contrat de bail-achat. □



Les enquêteurs et les pompiers ont passé de longues heures, hier, dans les ruines du pavillon lavallois du Centre d'accueil Shawbridge ravagé par un incendie criminel au cours de la nuit.

INCENDIE

Quatre jeunes filles périssent dans un incendie d'origine criminelle

« Ce ne sont pas nécessairement les mêmes », a-t-il dit.

Les autres incendies avaient été allumés le 22 décembre et le 15 janvier. Des jeunes filles s'étaient évadées ou avaient tenté de le faire.

La durée du séjour au pavillon, selon M. Vyncke, est de 30 jours.

Les premiers pompiers sur les lieux ont constaté que le feu faisait déjà rage, a indiqué la police; 15 minutes se seraient écoulées entre le début du feu et leur arrivée.

Les trois adolescentes qui avaient pris la fuite à la suite de l'incendie ont été capturées au cours de la matinée et ont été interviewées par les sergents-détectives Pierre Lafleur et Jean-Claude Giasson, de la police de Laval.

Il semble qu'au moins une des adolescentes doive faire face à des accusations devant le Tribunal de la jeunesse, lundi à Montréal.

Selon certaines informations non confirmées par la police ni par les autorités du centre, un employé de la maison aurait déclaré au cours de la nuit, sur les lieux de l'incendie, que les portes « magnétiques » ne s'étaient pas ouvertes. L'enquête policière tentera notamment de vérifier cet aspect de la tragédie.

Deux employés du centre se trouvaient sur les lieux lors de l'incendie, dont un surveillant qui aurait évacué lui-même six des sept adolescentes.

Les quatre victimes ont été identifiées. Il s'agit de Michelle Thibault, qui aurait eu 15 ans le 11 février; Tina Poux, qui aurait eu 15 ans le 4 juillet; Tiffany MacKenzie, qui aurait eu 16 ans le 20 mars, et Christina Cain, qui aurait eu 14 ans le 1er juillet prochain.

Une des victimes, transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, a été maintenue en vie presque toute la journée. Elle a rendu l'âme vers 16h, a indiqué M. Kim Kurtz, un des responsables du centre d'accueil, après que sa famille eut permis aux médecins de débrancher les appareils.

L'édifice abritant le pavillon, une grande maison unifamiliale construite il y a une quinzaine d'années, selon un voisin, a subi des dommages très lourds. On procédait justement aux rénovations de certaines chambres de la maison, qui disposait de 11 lits.

Le Centre Shawbridge, qui accueille surtout de jeunes anglophones, dispose de 155 places d'hébergement dans sept unités

situées principalement à Prévost, dans les Laurentides.

En tout, selon le Conseil de la santé et des services sociaux, 2 183 jeunes résident dans des centres d'accueil, dans la région de Montréal. 1 750 de ces jeunes sont âgés de 12 à 18 ans. □

WELLS

Isolé, Wells réclamerait un référendum

Ce n'était pas l'avis de Claude Castonguay, ex-ministre dans le cabinet de Robert Bourassa, président du groupe La Laurentienne et des « Amis du lac Meech ».

« M. Wells ne nous a rien apporté de nouveau. Il est venu nous donner la conception du Canada que M. Trudeau et ses collègues ont proposée depuis longtemps et qui m'apparaît rejetée par la majorité des Québécois. »

M. Castonguay a prédit que si l'Accord Meech n'est pas ratifié, le Québec risque de demeurer exclu longtemps de la constitution canadienne. Cela, croit-il, risque de créer une société encore plus distincte que celle contenue dans l'entente constitutionnelle et que M. Wells rejette.

Mais celui-ci reste intraitable: l'Accord du lac Meech doit être renégocié. Son principal défaut réside dans le processus à huis clos « qui a permis à 11 premiers ministres de dire à 26 millions de Canadiens comment ils allaient être gouvernés à l'avenir ».

Selon lui, il aurait plutôt fallu que les 26 millions de Canadiens disent aux 11 premiers ministres comment ils devraient gouverner. « Les Canadiens s'offusquent de ce processus et veulent avoir leur mot à dire dans leur avenir constitutionnel. »

M. Wells ne fixe pas d'échéance à cette renégociation qu'il propose: « Ceci pourrait s'accomplir en juin 1990, juillet 1990 ou en juin 1991. La date n'a pas d'importance. »

En attendant, il refuse qu'on l'accuse de rejeter le Québec. « Ceux qui ont à cœur d'en arriver à des changements constitutionnels constructifs, prévient-il, ont l'obligation morale de faire la promotion de l'accord selon ses qualités propres, et non en créant des peurs non fondées. »

Clyde Wells rejette la théorie selon laquelle l'accord constitutionnel de 1982, qui excluait le Québec, n'aurait jamais été conclu si l'Ontario, plutôt que le Québec, avait été dissidente. « C'est une insulte monstrueuse pour tous les Canadiens que de penser cela. »

Terre-Neuve ne rejette pas le Québec, a-t-il répété. « Terre-Neuve rejette un Canada avec une province de classe A, une province de classe B et huit provinces de classe C. »

Après son allocution, le premier ministre terre-neuvien s'est rendu rencontrer son homologue québécois, Robert Bourassa, à son bureau de Montréal. Les deux hommes ont conversé durant une heure.

Au sortir de cette rencontre, Clyde Wells a loué la gentillesse de son hôte, précisant que Robert Bourassa se trouvait dans une situation difficile. « C'est aussi difficile pour moi, mais lui, il subit davantage de pressions politiques. »

Il s'est dit plus confiant qu'il ne l'était auparavant de voir l'impossible se dénouer mais il a été incapable de justifier cette nouvelle confiance.

Pour sa part, M. Bourassa a admis que « sur le plan pratique, je ne vois pas comment on va pouvoir s'entendre de nouveau si l'Accord Meech n'est pas ratifié. »

Comment interprète-t-il la présence de Pierre Trudeau au côté de Clyde Wells? M. Trudeau a créé une injustice en excluant le Québec du processus constitutionnel, souligne-t-il, et il trouve difficile d'admettre son erreur. □

PLAIGNANTES

Les plaignantes passent souvent pour des détraquées

En 1988, elle a été obligée de quitter son emploi de secrétaire chez la firme comptable montrealaise Samson Bélair. « Si j'accepte de parler, dit-elle, c'est que je trouve injuste et humiliant que des femmes perdent leur emploi parce qu'elles refusent de se laisser importuner. »

Après avoir déposé sa plainte à la Commission des droits de la personne, elle a obtenu une compensation de 9 000 \$. L'entente est intervenue juste avant l'audition de la cause.

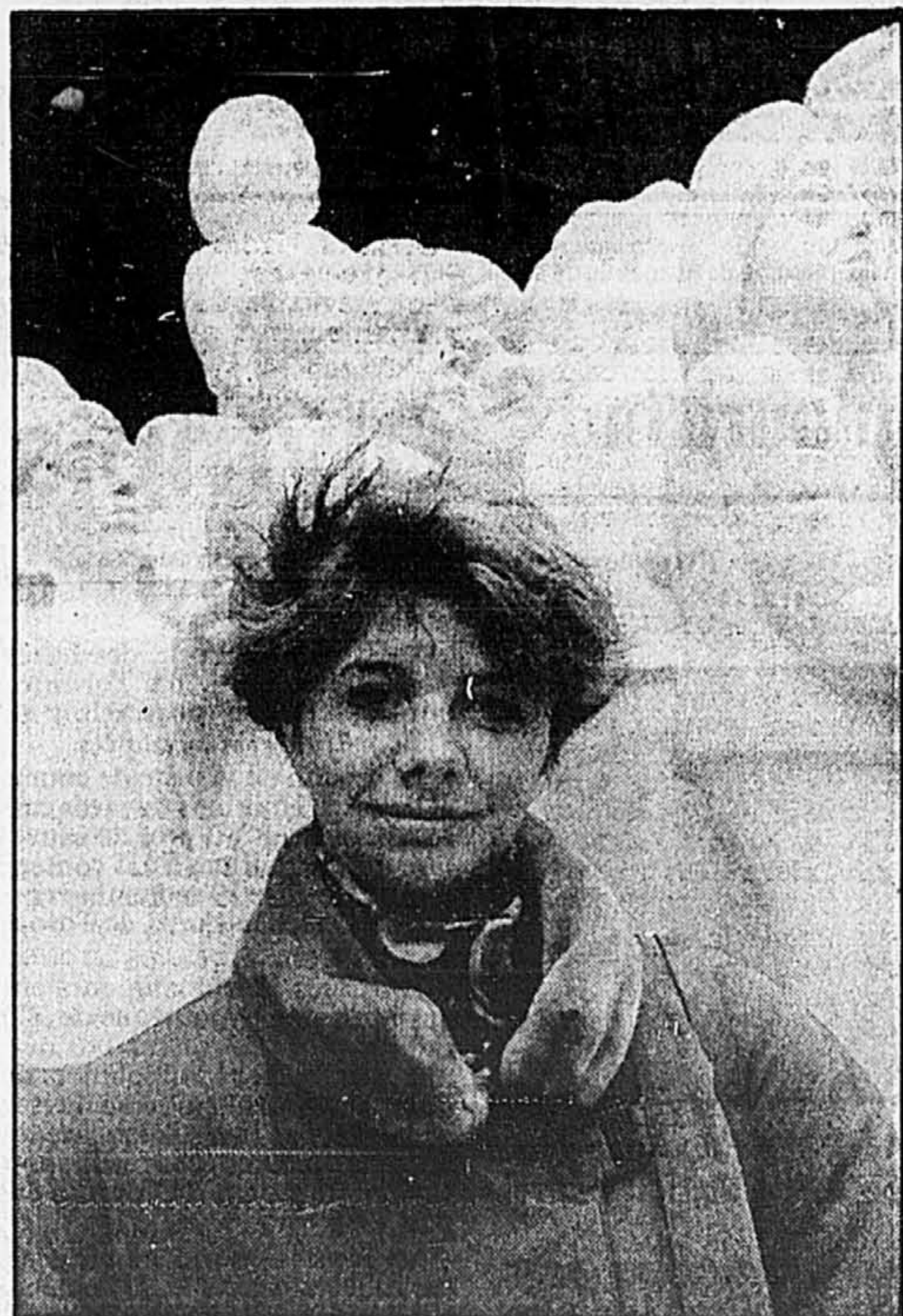
Chez Samson Bélair, cette histoire a servi de leçon. On songe à élaborer une politique sur le harcèlement sexuel. « C'était la première fois que nous avions affaire à ce genre de plaintes, explique Danièle Champagne, directrice du marketing. En plus d'être surpris, nous nous demandions comment il fallait réagir. Le harcèlement est un phénomène social qui peut se produire dans toutes les entreprises. »

Après réflexion, on a jugé préférable de proposer un règlement à l'amiable. Mme Champagne précise qu'à l'époque, il n'y avait pas véritablement de service de ressources humaines pour s'occuper de ces problèmes particuliers.

« Ces questions seront prises au sérieux, assure Mme Champagne. Il y a dix ans, Samson & Bélair était un milieu d'hommes. Maintenant qu'il y a presque autant de femmes, des situations nouvelles apparaissent. »

Quant au supérieur accusé de harcèlement, on nous dit qu'il est toujours à l'emploi de la firme, mais n'occupe plus les mêmes fonctions pour différentes raisons. D'après la directrice, il a été profondément bouleversé par cette histoire. Il ne pensait peut-être pas que son attitude provoquerait une réaction aussi vive chez la secrétaire.

Pour Sonia Turcotte, tout a commencé par des regards et des commentaires suggestifs. Son patron s'est mis à l'appeler du nom d'une statue grecque aux belles fesses: callipyge. Ensuite, il lui a proposé des crèmes de massage pour les seins. Il l'a aussi invitée au restaurant et il a offert de lui acheter une robe. Elle a aussi aperçu de la lingerie fine dans un bureau.



Sonia Turcotte invite les femmes à dénoncer ce genre de situation.

Après avoir constaté qu'elle demeurait inflexible, l'attitude du patron a changé. Il s'est alors montré désagréable envers elle. « En dernier, pour mieux m'exacerber, il me demandait de porter son linge sale chez le nettoyeur. »

Incapable de supporter ce climat, elle est véritablement tombée malade. « Je suis devenue nerveuse, anxieuse. Et, comme je n'en parlais pas, que je gardais cela à l'intérieur, j'ai craqué. »

Elle a reçu son avis de congédiement pendant qu'elle était en congé de maladie. La firme alléguait qu'elle ne faisait plus l'affaire. On faisait aussi allusion à sa tenue vestimentaire qui n'aurait pas été appropriée. « Je suis du genre à porter des tailleurs. »

La firme comptable a nié que le congédiement était relié au harcèlement sexuel. On a demandé à Mme Turcotte de voir un psychologue. « On voulait

savoir si j'étais saine d'esprit. Les femmes qui se plaignent de harcèlement sexuel passent souvent pour détraquées. »

Après avoir contesté cette décision, elle a dû subir des expertises médicales. On a conclu que ses problèmes physiques étaient reliés en grande partie au harcèlement.

Contrairement à d'autres femmes, Sonia Turcotte a trouvé rapidement un nouvel emploi. Elle a informé le conseiller en relations professionnelles des raisons de son congédiement. Il s'est tout de suite montré compréhensif.

Mais, d'après Yvonne Séguin, responsable du groupe d'aide aux victimes de harcèlement sexuel, à Montréal, plusieurs femmes éprouvent des difficultés à se dénicher un autre job lorsqu'elles portent plainte. « Elles sont étiquetées: faiseuses de troubles. » □

DEMAIN: Le cas de Lizon



L'ancien premier ministre Pierre Trudeau offre du pain au premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, lors d'un déjeuner qui a eu lieu hier à Montréal. M. Wells a ensuite parlé de l'Accord du lac Meech et y a proposé des modifications.

Saisie de 800 000 \$ d'héroïne

■ Deux quadragénaires d'origine grecque devraient comparaître ce matin, en Cour du Québec, sous plusieurs accusations relatives à la possession pour fins de trafic de 160 gr d'héroïne valant 800 000 \$ sur le marché noir.

Les deux hommes, âgés de 42 et 45 ans, ont été arrêtés hier soir par des policiers de la section stupéfiants de la CUM, lors d'une perquisition dans un commerce de brocanteur sis au 5380, avenue du Parc, où l'on a même trouvé de la drogue dans un faux-plafond. L'héroïne, décrite comme de bonne qualité, était à mi-chemin entre la blanche et la brune.

Les policiers avaient entrepris une enquête sur ces deux hommes il y a quelques semaines.

Il semble que le quartier grec et Parc-Extension soient la proie, depuis quelque temps, d'une augmentation marquée de la consommation d'héroïne, particulièrement chez les jeunes.

Presse Canadienne OTTAWA

■ Me Bruno Pateras, l'un des avocats du sénateur conservateur Michel Cogger, a confirmé hier avoir demandé au solliciteur général Pierre Blais et au ministre de la Justice Doug Lewis d'ouvrir une enquête indépendante sur les allégations de Paul Vidosa, ancien indicateur de la GRC.

Vidosa a révélé que la GRC lui a demandé de tendre un piège à M. Cogger, un ami personnel du premier ministre Brian Mulroney, en le reliant à un réseau illégal de blanchiment d'argent.

« Je le considère comme un témoin crédible, a déclaré Me Pateras. J'ai beaucoup de respect pour la GRC, mais je trouve que ce sont de graves allégations qui méritent une enquête sérieuse. »

Le député néo-démocrate John Brewin a lui aussi réclamé que M. Blais dépose au comité de la justice des Communes un rapport complet sur cette affaire.

C'est en septembre dernier que Vidosa a dévoilé le rôle qu'il prétend avoir joué dans un réseau international de blanchiment d'argent, à Vancouver. Il n'a cependant pas fait mention du sénateur Cogger à ce moment-là.

Au lieu de cela, il est allé le voir personnellement, avant Noël, pour le mettre au courant du prétendu complot de la GRC.

M. Henry Jensen, qui a pris sa retraite le mois dernier de son poste de commissaire adjoint de la GRC, responsable de la division criminelle, a reconnu l'existence de l'opération de blanchiment d'argent de Vancouver.

M. Jensen a cependant souligné qu'il n'a jamais entendu parler

d'un piège qui devait être tendu au sénateur Cogger.

M. Ray Cardinal, ex-policier de la GRC qui a recruté Vidosa en 1978, a déclaré avoir encore confiance en celui qui fut un indicateur pendant de nombreuses années.

« Je n'ai aucune raison de mettre en doute tout ce qu'il m'a dit depuis les 12 années que je le connais », a-t-il assuré.

Le sergent Pierre Bélanger, porte-parole de la GRC, a fait savoir qu'une révision des dossiers de cette affaire était en cours.

Le sénateur Cogger a démissionné du caucus conservateur, l'an dernier, après que la GRC et un comité du Sénat eurent entrepris une enquête sur des allégations voulant qu'il ait accepté de l'argent de groupes de pression pour intervenir en leur faveur auprès du gouvernement, après sa nomination comme sénateur.

La Quotidienne à trois chiffres 902  
à quatre chiffres 5045

ABONNEMENT 285-6911 ANNONCES CLASSEES  
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h. Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

REDACTION 285-7070  
PROMOTION 285-7100  
COMPTABILITE 285-6892  
Grandes annonces 285-6900  
Annonces classées 285-7320

La Presse  
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe » - Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

50\$ de réduction sur location de voiture en France.  
Réservations faites avant le 28 février 1990  
Plan achat-rachat de RENAULT  
À partir de: 619\$ 569\$\* Tarif pour 23 jours min.

AirCanada Touram  
PARIS à partir de: 449\$ aller-retour  
vols directs d'Air Canada — gros porteurs

BONI RÉSERVEZ TÔT!  
COUPON GRATUIT DE 30\$  
BOUTIQUE HORS TAXE EN VOL  
Offert à tout passager adulte ayant réservé et payé en totalité avant le 31 mars 1990 pour un voyage entre le 5 mai et le 21 octobre.

# Les hôpitaux remettent en cause la gratuité des soins de santé

« Le réseau est coincé, les utilisateurs doivent faire leur part », soutient le vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec

**ROLLANDE PARENT**  
de la Presse Canadienne

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) propose que les utilisateurs des services de santé soient dorénavant mis à contribution, remettant ainsi en cause l'accès gratuit aux soins de santé qui prévaut depuis l'instauration du régime d'assurance-maladie, en 1970.

« Nous disons aux citoyens: si vous voulez maintenir les services de santé, vous allez avoir un effort personnel à faire parce que le gouvernement ne règlera pas ces problèmes-là, il en est incapable. On n'a pas le choix, on est rendu là », a soutenu le vice-président de l'AHQ, M. Jacques A. Nadeau, hier en conférence de presse.

Cette proposition a été présentée dans un mémoire, lundi dernier, au ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, et au minis-

tre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté.

Selon M. Nadeau, la contribution directe des utilisateurs devient inévitable du fait que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont tous deux diminué les ressources affectées à la santé au cours des dernières années.

Le gouvernement québécois a fait passer le pourcentage du PIB consacré au budget de la santé de 7,3 p.r cent en 1985-1986 à 6,8 p. cent en 1989-90. Quant au gouvernement fédéral, sa participation au financement du système de santé, qui équivalait à 32 p. cent de ses dépenses totales en 1978, n'était plus que de 27 cent en 1987.

L'AHQ évalue que les centres hospitaliers ont un urgent besoin de 550 millions \$ au cours des quatre prochaines années pour maintenir l'accessibilité aux services et parer aux besoins les plus urgents.

Le maintien de l'équilibre bud-

gétaire s'est fait jusqu'ici au prix de la fermeture de lits, de l'implantation au ralenti des nouvelles technologies, de l'entretien au minimum des biens mobiliers et immobiliers, a déploré M. Nadeau.

« Le réseau de la santé est coincé. Les citoyens doivent faire leur part », a-t-il ajouté.

À cette fin, l'AHQ a identifié dix moyens de mettre les utilisateurs à contribution:

- une hausse des frais d'hébergement pour les séjours de longue durée à l'hôpital;
- une hausse des frais chargés aux non-résidents;
- une hausse des frais d'hôtellerie pour les séjours de longue durée;
- un montant forfaitaire de base pour les services médicaux et pharmaceutiques, avec plafond mensuel pour ne pas pénaliser ceux requérant beaucoup de services;
- une taxe additionnelle imposée

par le gouvernement sur les produits néfastes à la santé;

■ un meilleur contrôle de la consommation des médicaments (auprès des assistés sociaux et personnes âgées qui les reçoivent gratuitement);

■ une tarification pour l'aide à domicile;

■ le paiement de certains éléments, comme les lentilles cornéennes posées après une chirurgie pour des cataractes et les prothèses au genou les plus sophistiquées;

■ l'imposition de frais hospitaliers pour les conducteurs en état d'ébriété hospitalisés à la suite d'un accident de la route;

■ la mise en place par le gouvernement d'un régime enregistré d'épargne-hébergement favorisant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Finalement, à l'instar du Conseil du Patronat du Québec, l'AHQ suggère l'instauration d'un crédit d'impôt pour les utilisateurs de soins de santé ayant des revenus inférieurs à 30 000 \$.

Le vice-président de l'AHQ s'attend à ce que plusieurs de ces suggestions provoquent « de vives réactions auprès de certains segments de la population pour qui toute remise en cause, même très partielle, du financement de notre système de santé constitue une aberration ».

Par contre, il dit avoir rencontré souvent des gens disposés à payer un peu plus pour avoir accès plus rapidement aux services de santé. Aussi, demande-t-il au gouvernement d'étudier sans délais les suggestions faites et de passer à l'action au plus tôt.

Par ces suggestions, M. Nadeau espère déclencher un débat public à l'occasion de la commission parlementaire sur l'avant-projet de loi sur les services sociaux et de santé qui s'amorce mardi prochain.

« C'est plus important que de changer les structures des conseils d'administration », a-t-il lancé.



Jacques A. Nadeau, vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec. PHOTO La Presse

## EN BREF

### POURSUITE MOTORISÉE

Une courte poursuite en voiture a causé un certain émoi hier matin sur la route 132, près du pont Champlain, quand des voitures-patrouille de la Sûreté du Québec ont donné la chasse à un jeune conducteur soupçonné de vol d'essence. La chasse à l'homme a pris fin sous les yeux de dizaines d'automobilistes alors que la voiture du présumé voleur a fait une embardée; le conducteur en est descendu et a été attrapé peu après.

### LES JEUNES ET L'ALCOOL

Seulement un tiers de un p. cent des 2661 détenteurs de permis d'alcool visités par la police de la CUM lors d'une opération de prévention, l'an dernier, ont été accusés par la suite d'avoir vendu de l'alcool à des mineurs, a fait savoir la Régie des permis d'alcool du Québec. L'organisme conclut dans un communiqué que cette opération de prévention a été couronnée de succès.

### CANULARS...

C'est peut-être le temps de l'année; c'est peut-être l'influence des astres. Toujours est-il qu'à un moment donné, on a diffusé hier après-midi, à la radio, une nouvelle comme quoi deux hommes circulant dans une voiture, avaient ouvert le feu sur un camion blindé qui circulait sur l'Autoroute trans-canadienne vers 13h45. L'information a été niée par la SQ et la police de la CUM. Hier aussi, un employé d'un motel du nord de la ville a communiqué avec la police de la CUM, disant avoir trouvé deux cadavres dans une chambre et qu'il s'agissait d'un meurtre et d'un suicide. Vérification faite, il s'agissait d'un couple endormi. L'employé avait apparemment été induit en erreur par la présence d'une arme à feu près du lit.

### ACTIVITÉS REMISES

Les activités extérieures de la Fête des neiges, qui devaient avoir lieu aujourd'hui à l'île Notre-Dame, ont été remises à demain, ont fait savoir hier les organisateurs de ce carnaval d'hiver montréalais. La température clémente et la pluie du milieu de la semaine ont en effet rendu impossible la pratique du patinage et des autres activités extérieures. Les employés municipaux sont toutefois déjà à l'œuvre pour remettre les installations en état, y compris les quelque 3,4 kilomètres de surfaces glacées.

### TRAVAUX D'ENTRETIEN

Des travaux de remplacement d'un joint de caoutchouc sur le pont de l'île Charron reliant Montréal à la Rive-Sud nécessiteront la fermeture d'une ou deux voies de circulation en direction sud à compter de 7 h aujourd'hui. Les travaux devraient être terminés vers 15 h. Transports Québec invite les automobilistes à respecter la signalisation de chantier qui vise à assurer leur propre sécurité et celle des travailleurs.

### A SAINT-HUBERT

Le Conseil des services essentiels a déclaré hier «suffisant en partie» la liste des services essentiels déposée par le syndicat CSD des cols bleus de Saint-Hubert, en prévision d'une grève de 48 heures qui doit débuter demain. Le Conseil a toutefois maintenu sa recommandation d'ajouter à cette liste que le déneigement doit se faire «selon le plan de déneigement et les pratiques usuelles de la Ville». Le syndicat s'est engagé à maintenir en tout temps, devant le garage municipal, un interlocuteur syndical identifiable, afin de maintenir les communications avec la Ville.



Sylvio Gosselin a mis la main hier sur un chèque de cinq millions \$. Étaient aussi présents aux bureaux de Loto-Québec, son épouse Réjeanne et ses filles Sylvie et Lyne qui, elles, étaient accompagnées de leur ami Alain Théoret et Yves Theriault. PHOTO LUC SIMON PERREAULT, La Presse

## Huit millions \$ pour Andres, six pour Tim et... cinq pour Sylvio Gosselin

Notre Vénézuélien en transit avec les Expos, Andres Galarraga a signé un contrat de huit millions \$ pour les trois prochaines années, et le charismatique Tim Burke, de six millions \$, mercredi.

Sylvio Gosselin, de Saint-Eustache, a mis la main, lui, sur une somme moins importante, cinq millions \$, grâce à un concours automatique de Loto-Québec auquel, disait-il hier, il aimait participer à raison d'un petit pécule emprunté au budget familial.

En grande pompe, comme d'habitude, Loto-Québec a présenté son plus récent gagnant: Sylvio Gosselin, maître-dessinateur pour une entreprise qui concocte, pour la Ville de Montréal, la conversion au «sodium haute-

pression» de tout le système d'éclairage des rues et autres artères de la ville.

«J'ai promis à mon patron que j'allais terminer l'ouvrage», a dit-il hier.

«Oui, se rappelle-t-il, ça c'est passé comme dans un rêve». Devant son téléviseur il a mémorisé, puis lu et relu, les numéros de son billet gagnant de *Célébration*, une loterie des Fêtes qui a fait, soit dit en passant, quatre nouveaux millionnaires au Québec. Ce qui, en terme statistique, porte le nombre des millionnaires québécois «d'occasion» à 268 depuis l'avènement de ces prix en 1977.

Mais comment une personne de 59 ans sur le point de prendre sa retraite peut-il l'envisager avec

la même sérénité maintenant qu'il a en poche 5 millions \$?

«Je ne veux pas changer, proteste-t-il. J'irai donc pratiquer la pêche et la chasse à mon goût», pendant que sa femme, comme c'est la coutume en pareille circonstance, achètera le manteau de vision qui lui manquait.

Ses deux filles et son fils seront à l'abri de la possible récession et de la TPS. Ça c'est certain. Et il pourra réaliser un vieux rêve de chasseur qu'il caressait: la croisière Vancouver/Anchorage en Alaska.

Y'a-t-il eu dans la vie de M. Gosselin des causes qu'il aurait aimé épauler et qu'il pourrait maintenant soutenir? «La pêche et la chasse», révèle-t-il.

## Transport en commun: l'étau se resserre

Les prochains jours pourraient être cruciaux pour les usagers du transport en commun de la région de Montréal.

Demain, les 200 membres du syndicat de l'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud doivent se prononcer, en assemblée générale, sur le mandat de grève demandé par leur exécutif.

Le syndicat, qui est affilié à la CSN, a accepté de suspendre, le 23 octobre, la grève qu'il faisait depuis le printemps.

Mais cette décision, pour favoriser un rapprochement entre les parties, n'a pas donné les résultats recherchés par le syndicat, dont la demande principale est la réduction de la semaine de travail de cinq à quatre jours.

D'autre part, le président des employés d'entretien de la Société de transport de la CUM (STCUM) affichait peu d'optimisme hier, à la suite d'une nouvelle journée de conciliation, la troisième tenue cette semaine.

«Il reste encore beaucoup de chemin à faire», a simplement dit M. Normand Lamoureux. La question des nouveaux horaires, qui perturberait le climat de travail et les opérations de la STCUM depuis la fin de novembre, étaient à l'ordre du jour hier. Quatre-vingt quinze autobus n'ont pas pris le départ hier matin.

Les négociations se poursuivent lundi, et il faut s'attendre à la tenue d'une assemblée générale le week-end prochain.

## Montréal adopte une politique d'éclairage plus économique et plus sécuritaire

AGNÈS GRUDA

La Ville de Montréal fera du neuf avec du vieux, en remplaçant les lampadaires de la rue Sainte-Catherine par un modèle inspiré des années 30.

D'ici un an, 175 nouveaux lampadaires pousseront ainsi le long de «la Catherine», entre Saint-Hubert et Stanley, a annoncé hier Mme Jacqueline Bordeleau, responsable des travaux publics au comité exécutif de la Ville.

Le nouvel éclairage de cette artère du centre-ville s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique par laquelle Montréal veut faire le ménage dans ses lampadaires.

Actuellement, il existe 57 modèles de lampadaires dans le territoire de la ville. L'administration municipale compte procéder à une sérieuse coupe à blanc et réduire ce nombre à 16.

Le changement se fera graduellement, à mesure que l'on remplacera les lampadaires désuets, au rythme actuel de 2000 par année.

Au total, Montréal compte 75 000 lampadaires, a précisé Mme Bordeleau.

### Le centre-ville: un cas à part

En vertu de cette politique, le cœur du centre-ville gardera une certaine diversité avec ses neuf modèles de lampadaires. Ainsi, le quartier chinois, la rue Sherbrooke et le Vieux Montréal garderont les particularités de leur éclairage.

Dans les anciens quartiers entourant le centre-ville, on optera pour des lampadaires style «plateau Mont-Royal». Plus loin, les quartiers plus récents tels qu'Ahuntsic, Côte-des-Neiges, Villeray, etc., auront droit à un type de lampadaire totalement nouveau, qui devrait être conçu d'ici un an.

Enfin, les quartiers périphériques en développement (Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies) seront éclairés par un type de lampadaire de forme épurée, officiellement appelé «lampadaire rationalisé».

Les grandes artères seront pour leur part bordées par le lampadaire classique «col de cygne».

### D'une pierre deux coups

Par cette politique, qui ne sera totalement réalisée que dans une trentaine d'années, la Ville a voulu marquer d'une pierre deux coups: instaurer à Montréal un éclairage plus économique et plus sécuritaire.

Plus économique, parce qu'on limitera le nombre de luminaires dans chaque lampadaire et qu'on dirigera le jet lumineux là où c'est nécessaire: sur le trottoir. Fini les chambres à coucher éclairées de l'extérieur, promet-on la Ville.

Plus sécuritaire, parce que l'éclairage sera plus uniforme et que dans les quartiers résidentiels, les lampadaires seront plutôt bas, de façon à ne pas dépasser la cime des arbres.

## Plourde risque 25 ans de prison pour le meurtre d'une jeune dentiste

LISA BINSSE

Richard Plourde, qui s'est reconnu coupable d'un meurtre particulièrement horrible — il a tué une jeune dentiste à coups de pelle en février 1988 — devrait être condamné à une peine d'emprisonnement «légerement» inférieure à la peine maximale prévue pour un tel meurtre, soit 25 ans de prison.

C'est du moins la recommandation faite hier devant le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, par le procureur de la Couronne, Me René Domingue.

Plourde, 27 ans, était accusé du meurtre au premier degré de Nathalie Tétrault, mais il a plaidé coupable à une accusation moindre, soit le meurtre au deuxième degré, en novembre.

Me Domingue a rappelé hier les faits saillants de ce crime sordide qui remonte au 23 février 1988.

Nathalie Tétrault, âgée de 24 ans, est dentiste depuis peu. En quittant un congrès des dentistes, elle était abordée par Plourde alors qu'elle se dirigeait vers son automobile, garée rue de La Gauchetière, tout près de l'hôtel Bonaventure. Plourde, qui la tenait par le cou, est monté dans l'auto avec la victime et ils se sont dirigés vers Montréal-Nord.

Le corps de Mme Tétrault a été découvert le lendemain matin dans un entrepôt de sel et de sable de Kirkland, tandis que l'automobile était retrouvée quelques heures plus tard à Montréal-Nord.

Selon la poursuite, Mme Tétrault a été frappée à coups de pelle à la figure et en d'autres points du corps. Plourde aurait aussi tenté de faire des attouchements sexuels. La victime est morte par strangulation.

Lors de l'enquête préliminaire, il est ressorti du témoignage d'un ami de l'accusé que le soir du meurtre, Plourde était particulièrement agressif et violent. Selon Me Domingue, Plourde ne connaissait pas la victime, mais, le soir-là, il était très agressif. Il était prêt «à tuer pour cinq sous et c'est à peu près ça qu'il a fait.»

Me Domingue a reconnu que Plourde, qui a un passé judiciaire impressionnant, n'a pas eu une enfance choquée. Très tôt, il a été mis en contact avec la drogue et l'alcool. Mais, selon le rapport psychologique, il ne souffre pas de psychose. Il sait ce qu'il fait et ce soir-là, il a agit comme un fauve.

Plourde devra revenir devant le tribunal le 9 février pour connaître sa sentence.

VOLS NOLISÉS QUOTIDIENS \* **449\$** par personne

À PARTIR DE: **449\$**

# AirCanada Touram

ÉTÉ 90

NOUVEAUTE VOLS DIRECTS SUR LYON

ÉTÉ 90

VOLS DIRECTS D'AIR CANADA — GROS PORTEURS L1011 OU B747

\* Juillet et août

# Certaines eaux minérales peuvent même se révéler dangereuses pour la santé

Les eaux minérales que les Canadiens avaient parce qu'elles sont « naturelles » et qu'elles se faisaient meilleures pour la santé contiennent en fait des substances chimiques dans des concentrations qui sont dangereuses pour la santé.

C'est ce qu'a trouvé le magazine *Le Consommateur canadien* qui a testé récemment 16 marques d'eaux minérales, canadiennes et importées. Les résultats des tests sont publiés dans le numéro de janvier de la revue.

« Les meilleures ne renferment pas assez de minéraux utiles pour être bénéfiques, alors que les pires ont des taux de sodium, de métaux lourds et d'autres contaminants qu'on ne tolérerait pas dans l'eau du robinet », écrit le rédacteur de la revue.

Des 16 eaux analysées, seules deux, Perrier et Montclair, ont des teneurs en contaminants infé-

rieures au maximum admissible, établi par Santé et Bien-Être Canada. Ce ministère fédéral considère que de fortes concentrations de ces produits dans l'eau dont on consomme de 1,5 à 2 L par jour pendant des années sont dangereuses.

Parmi les substances dangereuses trouvées en quantités importantes par *Le Consommateur canadien*, signalons d'abord le cadmium, un métal lourd qui, à forte concentration, peut causer des troubles hépatiques et rénaux. Douze des eaux testées excèdent la teneur acceptable en cadmium. La Vichy Célestins (deux fois la limite) et l'Abénakis (dix fois la limite) sont celles qui en contiennent le plus.

Les analyses ont aussi permis de déceler des seuils trop élevés d'aluminium (President's Choice), de plomb (Abénakis), de nitrates (President's Choice), de fluorures (Montellier, President's

Choice, Radnor, Vichy Célestins), de nickel (Abénakis) et de sulfates (Abénakis, Sparcal).

Les eaux minérales analysées contiennent aussi des éléments essentiels à la santé comme le cuivre, le fer, le manganèse, le zinc, mais en quantité insuffisante pour avoir un effet sensible.

Pour absorber autant de calcium qu'en buvant un verre de lait par exemple, il faut avaler un litre d'Abénakis, l'eau la plus riche en calcium, note *Le Consommateur canadien*. Par ailleurs la Karlspring, l'eau la plus riche en potassium, renferme moins d'un huitième de la ration quotidienne recommandée pour un adulte.

Côté sodium, dont les nutritionnistes recommandent de limiter la consommation pour éviter l'hypertension, une marque, Abénakis, en contient tellement qu'une seule bouteille de 300 mL

dépasse la ration quotidienne maximum.

Notons enfin que les analyses du *Consommateur canadien* comprenaient également des tests de goût. Les goûteurs n'ont pas été épatés. Ils ont trouvé que la moitié des eaux n'étaient ni bonnes, ni mauvaises et que les autres avaient un goût trop prononcé. Tous ont rejeté l'Abénakis, certains la comparant à de l'eau... de mer.

*Le Consommateur canadien* conclut à la fin de ses analyses que les eaux minérales les plus minéralisées n'ont qu'un effet bénéfique minime, alors que les pires sont carrément nocives.

Bref, si vous voulez une eau pétillante, achetez un Canada Dry, de l'eau du robinet filtrée et gazéifiée, suggère la revue. Et si vous voulez quand même une eau minérale, n'en buvez pas plus d'un litre par jour. Quant aux enfants, ils ne devraient jamais en boire.

# Une rôtisserie, un bar laitier et une salle de billard écopotent d'amendes pour malpropreté

RAYMOND GERVAIS

Pour la seconde fois en moins d'un an, la Rôtisserie Chalet Lucerne enr., sise au 1631 rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal, a reconnu sa culpabilité hier, à une accusation de malpropreté et a été condamnée à 1600 \$ d'amende.

Au mois de mars 1989, la rôtisserie avait écopoté de 800 \$ pour une infraction similaire. Selon les témoignages entendus hier, le restaurant est maintenant fermé.

Le juge Roger Pigeon de la Cour municipale de Montréal, a donc accepté la recommandation commune de l'avocat de la défen-

se et du procureur de la couronne et a imposé 1600 \$.

L'infraction reprochée remonte au 2 mai 1989. Les inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, avaient noté que les planchers dans l'aire de préparation étaient sales et encroûtés, surtout sous les tables de travail et autour des appareils. Le four à micro-ondes était graisseux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et des aliments séchés étaient fixés aux parois intérieures.

Finalement, les inspecteurs ont aussi noté qu'il y avait des poulets embrochés appuyés sur un mur sale et encroûté.

Par ailleurs, le Bar Laitier Anjou, sis au 8078 boulevard Wilfrid-Pelletier, à Anjou, devra verser 1100 \$ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté et de n'avoir pas obligé ses employés à porter de résille.

Comme il s'agit d'un commerce saisonnier, le bar laitier est actuellement fermé. L'infraction a été commise le 12 juin 1989.

Un réfrigérateur dont le fond était taché et dont la peinture se détachait par plaques, ainsi que des tablettes collantes sont les principales anomalies relevées par les fonctionnaires.

Une salle de billard fermée a écopoté pour sa part de 700 \$ après avoir reconnu sa culpabilité à une

accusation de malpropreté et de n'avoir pas pourvu sa salle de toilette de savon et de serviettes individuelles ou encore d'un séchoir mécanique.

Le propriétaire de la salle de billard Sacha, sise au 1535 rue Jarry Est, à Montréal, M. Ricard Duprate, a expliqué au juge qu'il avait décidé de fermer le commerce après que son associé eut mis les voiles...

L'infraction remonte au 18 juillet 1989.

Finalement, une épicerie-boucherie faisant partie de la chaîne d'alimentation IGA, le marché IGA Boniprix, sis au 8965 boulevard Saint-Michel, à Montréal, a écopoté de 300 \$ pour n'avoir pas exigé que ses manipulateurs de viande portent des résilles. La situation est maintenant corrigée.

# Les 60 vaches du pape produisent du lait « au-dessus de tout soupçon »

Agence France-Presse  
ROME

Soixante belles Frisonnes ont la charge éminente de produire chaque jour 500 litres d'un lait que s'arrachent les habitants de Castelgandolfo, la commune où se trouve la résidence de vacances du pape: ce sont les vaches de la

Fattoria pontificia, la ferme du souverain pontife.

On vient même de Rome acheter ce lait savoureux et onctueux dont le secret, disent ses producteurs, est d'être pasteurisé à basse température et de provenir d'un élevage choisi et homogène. A midi passé, il ne faut plus espérer trouver ces « briques » d'un litre étiquetées « Fattoria Ville Pontificia » et distribuées directement

aux magasins d'alimentation de Castelgandolfo par une camionnette aux armes du Vatican.

Mais les amateurs pourront encore le déguster au comptoir d'un des trois bars, un à Albano, une commune voisine, et deux à Castelgandolfo, qui ont le privilège d'en débiter au total 120 litres par jour. Il n'est pas plus cher que celui de la centrale coopérative, notent les commerçants.

**EXPOSITION D'ARMES**  
DIMANCHE  
21 janvier 1990  
DE 9 h à 15 h  
Armes antiques et modernes, militaire, épées, cartouches, etc.  
Achat, vente ou échange.  
ou  
**ROYAL MONTREAL REGIMENT**  
4625, rue Sainte-Catherine ouest  
Organisée par l'Association des collectionneurs d'armes du Bas-Canada  
Rens.: 481-2012  
Adm.: 4 \$ par personne  
Prochaine exposition  
21 et 22 avril 1990

## HOTEL MERIDIEN

**Prestige: une bonne affaire pour ceux qui voyagent par affaires**

Devenez membre du programme Prestige 1990 du Meridien Montréal et vivez le luxe d'un hôtel 6 lys au prix exceptionnel de 97\$ par nuit, en occupation simple ou double.

Le programme Prestige vous garantit ce tarif spécial durant toute l'année 1990. Pour y adhérer, vous devez effectuer chez nous trois séjours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 1990.



dès maintenant au Meridien Montréal

Devenez membre dès maintenant. Pour réserver, appelez-nous au 1 (800) 361-8234 ou au 1 (514) 285-1450.

PROGRAMME 1990  
**PRESTIGE**

Le **MERIDIEN MONTREAL**

COMPAGNON DE VOYAGE D'AIR FRANCE

4, Complexe Desjardins, Montréal (Québec), H5B 1E5

Plus de 50 hôtels sur 5 continents. En Amérique du Nord: Bahamas • Boston • La Nouvelle-Orléans • Newport Beach • New York • San Diego • San Francisco • Vancouver

# 6000 \$ d'amende pour avoir pollué l'atmosphère

RAYMOND GERVAIS

Une compagnie qui se spécialise dans le sablage au jet de sable, Jet de Sable Houle Ltée, sise au 7900 rue Bombardier, à Anjou, a été reconnue coupable de pollution de l'air, hier, en Cour municipale de Montréal et a écopoté d'un total de 6000 \$ d'amende.

Selon les témoignages entendus, c'est la deuxième fois que cette compagnie est reconnue coupable d'une infraction semblable.

La firme en question avait déjà été condamnée à trois amendes de 2000 \$ chacune pour avoir effectué du sablage au jet de sable sans utiliser un jet d'eau.

Cette fois, l'infraction remonte au 6 juillet 1989 et selon le rapport des inspecteurs du service de l'assainissement de l'air, des travaux de sablage au jet de sable étaient exécutés dans un enclos prévu à cette fin, mais l'épurateur d'air devant capter la poussière n'était pas en fonction. Des particules de poussières visibles à plus de deux mètres s'en échappaient.

La compagnie a aussi été reconnue coupable de n'avoir pas entretenu adéquatement ses voies

d'accès, créant ainsi une seconde source de pollution.

Par ailleurs, la compagnie Q-Zip Inc., sise au 3540 rue Saint-Patrick, à Montréal, a écopoté de quatre amendes de 500 \$ chacune pour avoir effectué des rejets de matières chimiques polluantes dans le réseau d'égout de la ville.

Les infractions se sont produites le 13 juin 1989 et des analyses de laboratoires ont révélé que l'eau qui se déversait dans l'égout contenait du cyanure dans une proportion de 21 mg/l d'eau alors que le maximum permis est de 10 mg/l. Il y avait aussi du chrome, dans une proportion de 6 mg/l d'eau alors que le maximum permis est de 5 mg/l. L'eau contenait de plus du cuivre dans une proportion de 16 mg/l d'eau alors que le maximum permis est de 5 mg/l.

Finalement, les analyses ont révélé qu'il y avait du zinc dans une proportion de 16 mg/l d'eau alors que la norme est de 10 mg/l.

La compagnie City Express qui exploite un service d'autocar pour des visites touristiques, a écopoté 500 \$ d'amende pour avoir laissé le moteur d'un de ses autocars tourner plus de quatre minutes en face du 1225 rue Melcalfe à Montréal, le 12 juillet dernier.

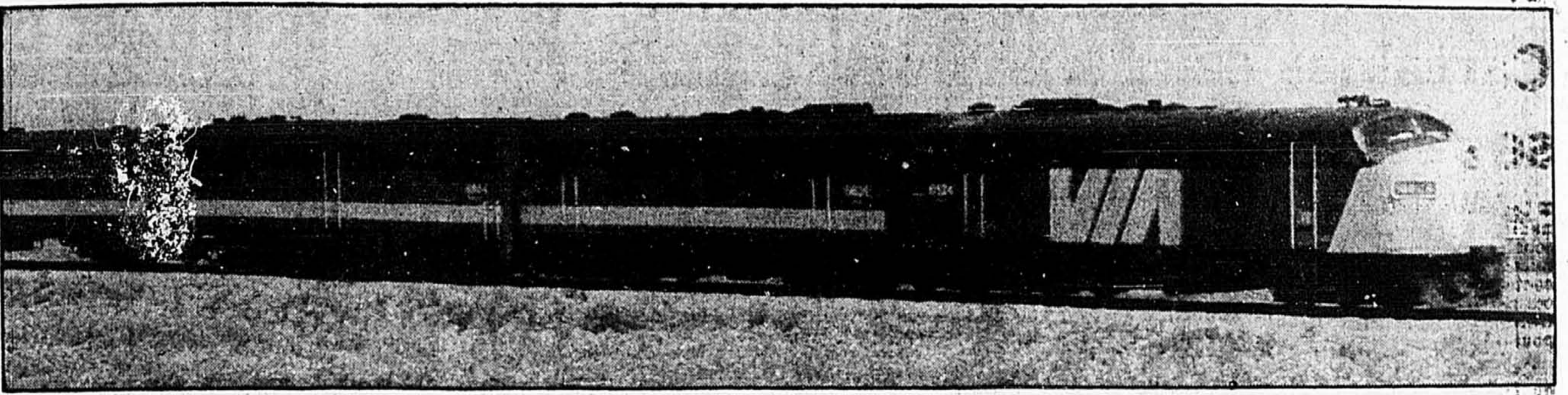
**ORDINA CENTRE**  
**LOCATION \$99** par mois  
à \$99 par mois  
avec **OPTION D'ACHAT** SUR UN DES ENSEMBLES SUIVANTS:  
1. AMIGA 500 AVEC ÉCRAN COULEUR 1084  
2. ATARI 1040 STE AVEC ÉCRAN COULEUR  
3. AT COMPATIBLE SAMSUNG AVEC ÉCRAN AMBRÉ  
LOCATION DISPONIBLE SUR ACCESSOIRES ET PÉRIPHÉRIQUES  
**SPECIAL**  
DISQUETTES FUJI MFIDD 3.5 à 11<sup>95</sup> (10)  
SKC 2 DD 3.5 à 9<sup>95</sup> (10)  
5 1/4 360K à 4<sup>95</sup> (10)  
IMPRIMANTES STAR NX-1000 II à \$279  
NX-1000 II Couleur à \$339  
RAVEN 9101 à \$299  
**10% à 50% de RABAIS SUR TOUS LES LOGICIELS EN MAGASIN.**  
4688, JARRY EST ST-LEONARD (coin Viau) 374-4182

**loto-québec** Résultats  
**Provincial** Tirage du 90-01-19  
NUMÉROS LOTS  
1784572 1 000 000 \$  
784572 10 000 \$  
84572 1 000 \$  
4572 100 \$  
572 25 \$  
72 10 \$  
**La Quinzaine** Semaine du: 90-01-13  
3 4  
SAMEDI 209 4320  
LUNDI 278 9431  
MARDI 531 7856  
MERCREDI 845 2343  
JEUDI 398 3689  
VENDREDI 902 5045  
**La Mini** Tirage du 90-01-19  
NUMÉROS LOTS  
174409 50 000 \$  
74409 5 000 \$  
4409 250 \$  
409 25 \$  
09 5 \$  
17440 1 000 \$  
1744 100 \$  
174 10 \$  
**Banco** Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage  
Tirage du 90-01-19 Prochain tirage: 90-01-22  
4 12 16 26 28  
30 31 36 37 40  
49 50 51 54 55  
59 62 66 69 70  
**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**SPECIAL**  
**Val Royal** **BRICO CENTRE**  
À l'achat d'une thermopompe Recevez un filtre électrostatique gratuit  
**Carrier**  
\* Aucun versement avant le 1<sup>er</sup> juillet 1990  
\* Sujet à l'acceptation bancaire  
\* Installation par membre du CMMTQ  
\* Installation garantie par isolation **Val Royal**  
\* Cette offre prend fin le 31 janvier 1990  
**Appelez dès maintenant**  
**Tél.: 595-4844**

**CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT**  
 Dr J.-M. MARINEAU, m.d.,  
 Dr J. LEMAY, m.d.  
**OMNIPRATICIENS**

<b>MONTREAL</b> 6716, rue Saint-Denis 274-3561	<b>LONGUEUIL</b> 3180, chemin Chambray Bureau 104 (coin boul. Roberval) 646-4364
<b>SAINT-LÉONARD</b> 8520, rue Beaubien est 259-5531	<b>LAVAL</b> 24, boul. de la Concorde est 662-2192
<b>REPENTIGNY</b> 520, rue Notre-Dame 654-0089	<b>CARTIERVILLE</b> 5609, boul. Gouin ouest 339-1611



**TRAITEMENT MEDICAL DE L'OBÉSITÉ ET DES VARICES**

**Clinique médicale et esthétique des docteurs Dupuy, Thomas & Associés**  
 (Médecins omnipraticiens)

Longueuil 347, rue St-Charles ouest 670-7220	Montréal 1117 A, boul. St-Joseph est 277-6799
Pre-aux-Trembles 14311, rue Notre-Dame est 642-6946	Beloeil 365, Sir Wilfrid Laurier 467-6365
St-Léonard 4570, Jean-Talon est, suite 100 725-7050	Laval 2927, boul. de la Concorde est 681-6696
Ste-Thérèse 519, boul. Labelle, Blainville 434-1911	St-Hyacinthe 2685, Casavant ouest, suite 240 774-6467
LaSalle 1819, Dollard 385-7028	Sorel 39, Augusta 748-0284
Côte-des-Neiges 6100, Côte-des-Neiges, suite 310 731-0403	Sherbrooke 2021, King ouest 1-819-563-4646
Lachute 487, rue Principale 562-1995	

## Abolition du train de nuit Toronto-Montréal: les passagers sont tristes, déçus ou indifférents

**DANIELLE BONNEAU**

Jeudi soir, dans le train la transportant de Toronto à Montréal, la petite Tamar, trois ans, trouvait le temps long. Ayant souvent des fourmis dans les jambes, elle demandait régulièrement à sa mère à quel moment elles allaient finalement arriver à destination. Mais sa mère, Judith Cohen, une musicienne qui fait le même trajet une fois par mois depuis plus de huit ans, était préoccupée par un autre problème: le train de nuit entre les deux grandes villes ayant été retiré de l'horaire au début de la semaine, dans les deux directions, elle doit maintenant voir comment elle peut concilier son travail de professeur, à Toronto, et ses répétitions mensuelles avec l'ensemble de musique sépharade judéo-espagnole, à Montréal.

«Avant, nous prenions le train

de nuit pour retourner chez nous, le lundi soir, explique la Montréalaise d'origine. Nous dormions tout le long, j'emmenais Tamar à la garderie, en arrivant, et je pouvais enseigner vers la fin de l'avant-midi.

«Mais maintenant, je ne sais pas ce que nous allons faire, a-t-elle ajouté. Je n'aime pas arriver tard à la maison, à cause de ma fille. Prendre l'avion coûterait trop cher. Et si nous revenons par le dernier train, le lundi, à 17 h 10, cela veut dire que je ne peux plus répéter avec les musiciens de l'ensemble le lundi soir. Ça ne vaut plus vraiment la peine, alors, de venir. C'est ridicule que le gouvernement ait décidé de retirer ce train-là.»

Les différentes mesures entrées en vigueur le 15 janvier étaient au coeur de plusieurs conversations, cette semaine, dans les trains faisant la navette Toronto-Montréal.

Il y avait, par exemple, ce groupe de une quarantaine d'employés de Via qui demeurent à Cornwall et travaillent à Montréal, et qui avaient l'habitude de prendre le train de nuit à six heures, tous les matins, lorsque celui-ci traversait leur ville. Maintenant, les employés prennent l'autobus que la compagnie Voyageur a mis à leur disposition... et doivent défrayer leur passage, soit plus de 150\$ par mois.

«C'est moins confortable que le train et on peut moins s'y fier, a regretté un membre du groupe, qui a préféré taire son identité. L'ai peur qu'on soit retardé lorsque la température ne sera pas clémente.»

«C'est grave pour ceux qui se rendent à l'aéroport de Dorval, a ajouté un de ses confrères, Maurice Violette. Avant, le train de nuit faisait un arrêt à Dorval. Mais l'autobus se rend directement au centre-ville. Les gens doivent maintenant prendre le métro s'ils veulent aller à l'aéroport. Ce qui n'est pas pratique.»

Martin Lefebvre, qui prépare son doctorat en sémiologie à l'UQAM et se rend à Toronto tous les deux ou trois mois pour y acheter des livres spécialisés en anglais, s'est dit déçu par l'ensemble des coupures de service.

«Le train a toujours été une façon économique, confortable, rapide et assez fiable de voyager, a-t-il expliqué. Le train de nuit Montréal-Toronto était très pratique, mais il était vide les trois fois où je l'ai pris. Il s'agit toutefois de savoir si Via est là pour faire des profits ou pour servir les gens. Via n'est pas une compagnie privée.»

Martin et sa compagne, Catherine, auraient par ailleurs aimé savoir qu'ils auraient pu bénéficier d'un rabais de 40 p. cent s'ils avaient acheté leurs billets cinq jours à l'avance. Le prix de leur billet Montréal-Toronto, à l'aller, leur aurait ainsi coûté 39\$, plutôt que 65\$.

Selon Dominik Parent, directrice des services, le train de nuit était très pratique pour les gens d'affaires, mais il coûtait très cher à exploiter. Pas beaucoup de gens le prenaient.

«C'est dommage pour la clientèle, a-t-elle précisé. Mais c'était un service très coûteux.»

### Indifférence

Tous les voyageurs, toutefois, ne se sentaient pas touchés par l'abandon du train de nuit Toronto-Montréal et des autres liaisons déficitaires du réseau ferroviaire. Plusieurs ont dit être indifférents, soient parce qu'ils ne prenaient jamais le train de nuit... ou parce qu'ils ne choisissent de voyager en train que très rarement.

Ce qui était le cas d'une jeune femme, venue à Montréal pour visiter son père malade, et qui devait retourner chez elle à Toronto pour passer l'examen du Barreau, le lendemain. Même si elle avait déjà acheté un billet d'avion, elle a préféré prendre le train, pour être certaine de ne pas être retardée par le mauvais temps.

«C'est triste, ce qui arrive au train, a-t-elle tout de même déclaré. Je sais que l'avion d'Air Canada que je devais prendre était vide. Mais ça, le gouvernement le laisse faire. Parce qu'il croit j'imagine, que c'est la voie de l'avenir.»

Barry K. Orchard, un homme d'affaires de Belleville, en Ontario, s'attendait tellement à sentir les effets des coupures annoncées par Via, qu'il n'a pas protesté lorsque l'employé du train lui a demandé de payer 3,70\$ pour le gin & tonic qu'il avait commandé. «Il fallait s'y attendre, a-t-il simplement dit. Je pensais bien qu'ils feraient quelque chose comme cela.»

Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il a réalisé qu'il s'était trompé de voiture... et qu'il n'était pas assis en première classe.

**VENTE AUX ENCHÈRES CATALOGUÉE MARDI 30 JANVIER 1990 À 19H30**

par le ministre de M. Légar de Saint-Hippolyte, Commissaire-Priseur

assisté de L'Hon. Serge Joyal c.p., Expert

**TABLEAUX CANADIENS TABLEAUX INTERNATIONAUX**

**Exposition:**  
 Vendredi 26 janvier 1990, de 12h à 21h  
 Samedi 27 janvier 1990, de 12h à 17h  
 Dimanche 28 janvier 1990, de 12h à 17h  
 Lundi 29 janvier, de 12h à 21h

Catalogue 8\$ disponible

Évaluation gratuite les mardis et jeudis de 10h à 18h.

**HÔTEL des ENCANS de MONTREAL**  
 4521, boul. Saint-Laurent, Montréal H2T 1R2  
 Téléphone: (514) 849-2505 Fax: (514) 282-0342

**J'ME DONNE 4 MOIS POUR TE SÉDUIRE**

**2,29\$ PAR JOUR**  
 incluant 3 heures de stationnement

Ma résolution est ferme: cette année, je m'inscris au Club La Cité. C'est le seul studio de santé de cette envergure à offrir l'abonnement éclair de 4 mois. Pas trop décourageant, parfait pour moi.

Exercices, musculation, nage, squash, bain vapeur, voilà qui va m'aider à retrouver ma forme... et mes charmes. Une équipe de pros va même élaborer un programme d'activités en fonction de mes besoins. Un p'tit extra: j'ai droit à trois heures de stationnement intérieur gratuit à chaque visite!

Dans le fond, je devrais peut-être prendre un abonnement d'un an, c'est encore plus avantageux.

En tout cas, je l'aurai. À la marche, à la course, à la nage... à la longue je l'aurai.

Pour informations, composez le 288-8221.

**La Cité**  
 LE FITNESS CLUB  
 SPÉCIAL 4 MOIS OFFERT JUSQU'AU 27 JANVIER

**FOURRURES**

**21 POUR**

ACHÉTEZ UN MANTEAU OU BLOUSON ET ACCESSOIRES AU PRIX RÉGULIER OBTENEZ-EN UN AUTRE GRATUITEMENT À PRIX ÉGAL

**Grizzly**  
 FOURRURES

3692, RUE ST-DENIS 288-9959  
 PRÈS DE SHERBROOKE/MÉTRO SHERBROOKE

## La Cour suprême se penchera sur le cas des personnes qui ont été internées pour cause d'aliénation mentale

Presse Canadienne  
 OTTAWA

La Cour suprême du Canada va se pencher, le 19 février prochain, sur le cas des quelque 1000 personnes qui, ayant été acquittées d'un crime pour cause d'aliénation mentale, ont été internées «jusqu'au bon vouloir du lieutenant-gouverneur en conseil».

La cause précise qu'examinera le plus haut tribunal du pays est celle d'un certain Owen Swain, de Toronto, qui a été trouvé non coupable pour cause d'aliénation d'avoir terrorisé sa femme et ses enfants. Il a été interné en 1985.

La plupart des provinces ont mis sur pied des comités de révision pour s'assurer que les gens qui ont retrouvé leurs esprits ne demeurent pas jusqu'à la mort dans une institution pour malades mentaux. Owen Swain, par exemple, est aujourd'hui en liberté.

Mais cela ne l'empêche pas de demander l'annulation de cette loi, qu'il considère comme une

violation de la garantie constitutionnelle de justice fondamentale et du droit à ne pas être détenu de façon arbitraire.

### Récidive

Les partisans de la loi, de leur côté, ne manquent pas de rappeler les nombreux cas de récidive de gens acquittés pour cause d'aliénation mentale.

Deux d'entre eux, par exemple, en congé d'une institution mentale pour une journée, en ont profité, l'an dernier en Ontario, pour enlever une adolescente, l'agresser physiquement et sexuellement et la jeter au bas d'un pont dans une rivière. Par miracle, la victime n'est pas morte.

L'un des deux hommes avait déjà tué deux adolescentes à Vancouver et une autre femme en Ontario. L'autre avait assassiné sa femme et deux enfants.

La cause d'Owen Swain est l'une des 55 causes qu'étudiera la Cour suprême du Canada au cours de sa session d'hiver, qui débute lundi.

**Collège Bourget**  
 RIGAUD

**138 ANS D'EXPÉRIENCE**

Garçons et jeunes filles

**Pensionnat - Externat**

dirigé par les Clercs de St-Viateur.  
 Cours secondaire complet.

Examens d'admission en 1<sup>re</sup>, en 2<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> secondaire.  
 les samedis 13 janvier ou 27 janvier ou 17 mars, dès 9 h 30:  
 téléphone: (514) 451-5785  
 Pour renseignements en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, téléphone: (514) 451-4716

## Norbert Rodrigue nommé directeur général de la Conférence des CRSSS

Presse Canadienne  
 QUÉBEC

Un ancien président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Norbert Rodrigue, occupera à compter du 22 janvier le poste de directeur général de la Conférence des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux, qui regroupe les 13 CRSSS du Québec.

Sa nomination a été annoncée, hier, par le président de la Conférence, M. Gilles Fortin.

M. Rodrigue a notamment assumé la présidence de la CSN de 1976 à 1982, la vice-présidence de la Confédération mondiale du travail de

1974 à 1982 et a été commissaire au sein de la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux.

Il entreprend ce nouveau mandat dans une période de grande remise en question du système québécois des services de santé, notamment au chapitre du financement.

«Les prochains mois seront primordiaux dans l'évolution de notre système de santé et les CRSSS seront au coeur de ces changements; nous sommes convaincus que M. Rodrigue saura nous épauler dans notre développement et ce, pour le meilleur intérêt des citoyens et citoyennes», a déclaré M. Fortin.

# Échecs à l'examen des comptables: la formation n'est pas en cause

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les grandes écoles de comptabilité francophones estiment que les anomalies expliquant le taux d'échec de 71 p. cent des candidats francophones à l'examen d'accès à la profession ne peuvent se trouver du côté de la formation des candidats.

Elles se dissocient donc de la décision de l'Ordre des comptables, du Québec de laisser les résultats tels quels et de les rendre public malgré le taux «anormal» d'échec.

Dans un document signé conjointement et présenté hier en conférence de presse par le directeur de l'école des Hautes études commerciales, Jean Guertin, ce groupe d'école affirme que la différence inhabituelle des taux de réussite entre francophones et anglophones — près de 30 p. cent — n'est pas attribuable à la formation et à la préparation des candidats puisque tout est resté

constant durant la dernière année.

Et puisque l'examen comme tel ne présente aucune particularité qui puisse laisser présager des difficultés supérieures chez les francophones, il faut plutôt aller voir du côté de la correction, estime M. Guertin.

C'est le comité sur la formation professionnelle de l'Institut canadien des comptables agréés qui administre l'examen et ses résultats pour tout le Canada. Chaque province y envoie un délégué. «Ça fait qu'on demande des réponses sur un problème qui se passe ici à des gens de la Saskatchewan», a lancé le directeur des HEC en entrevue, après une conférence de presse des plus posée et méthodique.

L'Ordre des comptables du Québec a rendu public hier les résultats des examens, après avoir annoncé mardi en conférence presse qu'il ne jugeait plus nécessaire de les retenir jusqu'au 7 février, comme il l'avait annoncé au début de décembre, date où les

notes sont normalement publiées.

Le président de l'Ordre, Marc Paradis, a expliqué qu'après avoir étudié l'examen et la façon dont il a été administré, le corps professionnel a conclu que tout les candidats canadiens avaient été traités sur un pied d'égalité et qu'il n'y avait plus lieu d'attendre et de retarder le dévoilement des résultats que les quelque 1900 candidats attendaient impatiemment.

Les résultats rendus publics hier n'ont été normalisés d'aucune façon, a précisé une porte-parole de l'Ordre. Le comité de révision des examens a bel et bien soulevé plusieurs questions relatives au processus d'évaluation des candidats, mais jusqu'à preuve du contraire, l'Ordre a rejeté l'hypothèse d'une distorsion culturelle, a ajouté M. Paradis.

### Rapport public

Toutes les écoles de comptabilité, sauf celle de l'Université du Québec à Montréal, veulent

maintenant savoir de quoi il s'agit et réclament que ce rapport soit rendu public. Elles demandent que les professeurs impliqués dans les démarches menées par l'Ordre soient «libérés de leur déclaration de confidentialité».

Interrogé sur la possibilité que les examens de cette année ait été conçus davantage en fonction des connaissances pratiques des candidats — les anglophones font leur stage avant de passer l'examen — M. Guertin a répondu que les résultats étaient les mêmes chez les candidats qui passaient l'examen pour la seconde fois. Et eux aussi avaient une expérience de travail, a-t-il précisé.

Le directeur des HEC a cependant refusé d'exposer quelque hypothèse que ce soit sur les raisons de la disparité. «Je me pose la question, c'est tout. Et je ne suis certainement pas en train de dire que c'est un coup fourré des Anglais», a-t-il affirmé. Il a aussi ajouté que s'il y a eu changement

de politique d'évaluation au sein de l'Institut canadien des comptables agréés, il n'en a pas été avisé.

Le regroupement d'universités attend donc l'information qu'elle demande. En toute logique, estime M. Guertin, il faudra aussi éventuellement envisager sérieusement la possibilité de revoir les résultats de l'examen de 1989.

De son côté, cette semaine, l'Ordre des comptables du Québec a mis sur pied un comité spécial qui étudiera tous les aspects

de la question, toutes les raisons qui auraient pu causer cette piètre performance. Aucun échéancier n'a encore été dressé pour les travaux. «En tout cas, on est aussi alarmé que les écoles», a confié M. Paradis, qui ne croit pas avoir jamais mis le blâme du taux d'échec sur ces institutions en particulier.

À moins qu'ils aient déjà utilisé leurs cinq chances, les étudiants recalés pourront passer l'examen à nouveau l'an prochain.

## Preuves fabriquées: la police devra indemniser un accusé

Agence France-Presse  
LONDRES

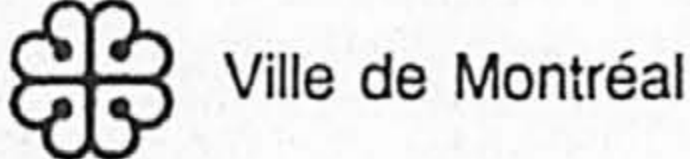
Un homme accusé, puis acquitté, d'une tentative de hold-up dans une poste proche de son domicile en novembre 1983 et qui affirmait que la police avait fabriqué de fausses preuves contre lui a obtenu hier 25 000 livres (40 000 \$) de dommages et intérêts.

Le jury londonien a retenu la version de M. Milton Morris, un laveur de carreaux de 41 ans, selon laquelle les deux policiers me-

nant l'enquête avaient, après l'avoir arrêté, «trouvé» sur un vêtement laissé sur place par les malfaiteurs des cheveux et des morceaux de vêtements lui appartenant qu'ils y avaient eux-mêmes déposés.

M. Morris, père de quatre enfants, avait passé neuf mois en détention préventive avant d'être jugé et acquitté.

En décembre dernier, M. Rupert Taylor avait obtenu, pour une arrestation abusive sur de fausses preuves, 100 000 livres de dommages et intérêts, le plus fort montant jamais accordé.



# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 29 janvier 1990, à 19 h, à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 22 janvier • 9 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Objet: Rapport d'activités 1989 et plan de travail 1990

Lundi 22 janvier • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement culturel  
Objet: • Rapport d'activités 1989 et plan de travail 1990  
• Réseau des bibliothèques municipales (adoption du rapport).

Lundi 22 janvier • 19 h 30 • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Objet: • Rapport d'activités 1989 et plan de travail 1990  
• Étude de projets de modifications de règlements: • activités professionnelles dans les zones résidentielles (5066); • usage résidentiel sur certaines voies publiques (6760); • extermination (7023).

Mardi 23 janvier • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Objet: Consultation sur le document "Design mode pour Montréal".

Jeudi 25 janvier • 9 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Objet: Rapport d'activités 1989 et plan de travail 1990

Jeudi 25 janvier • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Objet: • Rapport d'activités 1989 et plan de travail 1990  
• Consultation sur le document "Design mode pour Montréal"

Jeudi 25 janvier • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Objet: Consultation sur le document "Design mode pour Montréal"

Le 20 janvier, 1990 Léon Laberge  
greffier de la Ville

## Pourquoi résister à vos désirs ? (Surtout à 20 - 50 % de rabais)

Du mardi 16 janvier au samedi 27 janvier  
300 irrésistibles Birger à prix irrésistible

VISON		Prix régulier	Prix de vente	RENARD		Prix régulier	Prix de vente
Manteau long en vison femelle naturel	34 000 \$	18 999 \$	Manteau long en renard bleu argenté	11 250 \$	5 599 \$		
Manteau long en vison femelle acajou	18 000	8 999	Veste de renard argenté	9 150	4 499		
Manteau long en vison femelle naturel	15 295	7 999	Manteau long en renard indigo	8 795	4 299		
Manteau long en vison femelle naturel	14 500	7 999	Manteau long en renard «cristal»	6 995	3 499		
Manteau 7/8 en vison sauvage naturel	12 695	7 699	Veste de renard naturel rouge cerise	6 995	3 499		
Manteau long en vison d'élevage naturel	8 995	4 499	Manteau long en renard beige rosé	5 895	2 999		
Manteau long en vison femelle, teint «tyrian glo»	8 995	4 499	Manteau long en renard ombré	5 395	2 699		
Manteau long en vison femelle saphir	8 995	4 499					
Manteau 7/8 en vison naturel acajou	5 995	4 399					
Manteau long en vison femelle d'élevage	8 695	4 299					
Manteau long en vison femelle perle	8 995	3 999					
Manteau long en vison d'élevage naturel	6 295	3 499					
Veste en vison acajou	5 495	2 699					
CASTOR				AUTRES DOUCEURS			
Manteau long en castor à poil ras, teint fauve	6 895	4 799	Manteau long en lynx de Russie	35 000	18 999		
Manteau long en castor à poil ras, marine	6 495	4 499	Manteau 7/8 «Kolinsky»	13 250	9 599		
Veste de castor naturel à poil ras	4 995	3 499	Manteau long en lynx du Canada	16 250	7 999		
Manteau long en castor à poil ras, teint gris	5 695	2 999	Manteau 7/8 en écureuil naturel	6 495	4 499		
Veste de castor à poil ras, teint ambre	4 295	2 999	Manteau long en putols et renard	6 895	4 399		
Veste de castor à poil ras, teint rubis	4 295	2 999	Manteau long en cuir et ragondin rasé avec bordure de vison	5 595	2 999		
Manteau long en castor à poil long	3 995	2 799	Manteau 7/8 en mouton «shearling» rouge	3 995	2 999		
Veste de castor à poil long, teint expresso	2 795	1 599	Veste de chat sauvage, teint pékan	5 595	2 699		
			Manteau long en astrakan noir et castor rasé	3 995	2 999		
			Cape en astrakan gris	4 495	2 699		
			Veste réversible en astrakan et cuir	4 495	2 699		
			Veste pour homme en cuir et ragondin rasé	2 795	1 999		
			Veste de chat sauvage naturel	4 195	1 899		

## La collection designer : Claude Montana, Fendi, Donna Karan.

	Prix régulier	Prix de vente		Prix régulier	Prix de vente
Manteau long en vison rasé, teint acajou clair de Claude Montana	13 825 \$	10 999 \$	Manteau 7/8 en mouton retourné «shearling» beige de Fendi	5 450 \$	4 299 \$
Manteau long en vison rasé, côtelé, teint vert de Claude Montana	13 725	10 899	Manteau 7/8 en lapin rasé noir de Fendi	1 650	1 299
Manteau long en vison rasé, teint marine de Claude Montana	12 925	10 299	Manteau long en vison d'élevage femelle naturel de Donna Karan	17 295	11 799
Manteau long en vison d'élevage femelle naturel de Fendi	19 650	15 699	Canadienne en vison d'élevage femelle naturel de Donna Karan	14 750	9 999
Veste de renard ombré noir de Fendi	6 450	5 099	Veste de ski en vison femelle sauvage de Donna Karan	11 995	9 499
			Manteau 7/8 en vison femelle sauvage de Donna Karan	11 995	9 499

Voyez les 248 autres Birger à notre boutique.  
Ne résistez plus à vos désirs.



**BIRGER CHRISTENSEN**  
LA BOUTIQUE BIRGER CHRISTENSEN ANGLE SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

UNIQUEMENT CHEZ HOLT RENFREW

UNE SEMAINE SEULEMENT

## VENTE CHEZ La Galerie Art Select Inc.

POUR FAIRE DE LA PLACE SUR NOS PLANCHERS, AFIN DE VOUS PRÉSENTER D'AUTRES COLLECTIONS EXCLUSIVES.

NOUS OFFRONS DES RABAIS DE  
**20% à 40%**  
sur les articles exposés tels quels.  
(20% même sur les items à commander.)

- Meubles Grange - Forestier-Shermag
- Objets de décoration
- Lampes
- Tableaux

Le solde durera du 15 au 31 janvier  
Venez vite afin de profiter d'un plus grand choix



La Galerie ART SELECT Inc.  
6810, rue Saint-Denis, Montréal  
273-7088

Commission royale sur  
la réforme électorale et  
le financement des partis



Royal Commission on  
Electoral Reform and  
Party Financing

## AVIS PUBLIC

La Commission enquête et fera rapport sur les principes et le processus qui devraient régir l'élection des députés à la Chambre des communes et sur le financement des campagnes des partis politiques et des candidats. La Commission se penchera sur des questions comme l'élargissement du droit de vote lors des élections fédérales, le redécoupage des circonscriptions électorales, le processus d'inscription des électeurs, l'établissement d'une liste électorale permanente, l'application de la Loi électorale du Canada et d'autres questions pertinentes. Elle étudiera également le financement des partis politiques, notamment les limites aux dépenses électorales, la source des contributions et la participation des tiers lors de campagnes électorales fédérales.

La Commission invite les personnes et les organismes intéressés à lui faire part de leurs commentaires et à lui fournir des renseignements sur toute question relevant de son mandat. Quiconque souhaite exprimer une opinion ou fournir des renseignements pertinents est prié d'adresser un mémoire à la Commission.

Les mémoires devront parvenir à la Commission au plus tard le 9 mars 1990. Ils pourront ainsi être examinés avant la tenue des audiences publiques.

Prière d'adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à l'adresse suivante :

M. Guy Gouard  
Directeur exécutif  
Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis  
171, rue Slater, Suite 1120  
C.P. 1718, Succursale "B"  
OTTAWA (Ontario)  
K1P 6R1

Téléphone (613) 990-4353  
Télocopieur (613) 990-3311

## La piste «La Nordique» plus sécuritaire qu'en 88

Le coroner a visité le mont Saint-Sauveur

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**  
SAINT-JÉRÔME

■ Selon le coroner Pierre Trahan l'endroit où Paul Stefanescu a subi des blessures mortelles, à la toute fin de la piste «La Nordique» du mont Saint-Sauveur, est beaucoup plus sécuritaire maintenant que le soir du 26 décembre 1988, journée de l'accident.

Lors d'une visite à cette station de ski des Laurentides, Me Trahan a constaté qu'en bas de cette piste il y avait des poteaux (pieux) et des roches, ce que les skieurs qui ne connaissent pas le secteur ne peuvent pas savoir.

Avant qu'une clôture, ou filet, soit installée, chose qui a été faite immédiatement après l'accident, rien n'indiquait ces obstacles sur le terrain plat à la toute fin de la piste «La Nordique». L'une des plus difficiles de la station mont Saint-Sauveur.

Me Trahan, qui présidait hier au Palais de justice de Saint-Jérôme la deuxième journée de l'enquête publique sur l'accident qui a coûté la vie à Paul Stefanescu, a d'ailleurs dit au chef patrouilleur Dino DelBello: «Vous avez bien fait monsieur de prendre les précautions que vous avez prises!»

Par cette phrase, le coroner a fait allusion à la déclaration de M. DelBello fait devant lui quelques instants auparavant. Le témoin, l'un des premiers secouristes arrivés sur les scènes de l'accident, a recommandé, une fois le blessé partie en ambulance, qu'une clôture soit immédiatement installée à l'endroit où Paul Stefanescu a chuté afin d'empêcher que d'autres tragédies semblables se produisent.

**Une première**  
Ce n'est pas seulement le chef patrouilleur qui était convaincu de l'urgence d'installer une clôture. Dans son témoignage, l'ambulancier Michel Crevier, a souligné qu'il avait passé, alors qu'il conduisait son véhicule à toute vitesse en direction de l'Hôtel Dieu de Saint-Jérôme, la réflexion suivante: «Il va falloir que la station apporte des correctifs, sinon on va venir souvent ici cet hiver».

M. Crevier a prononcé ces paroles après avoir écouté la version des faits du copain de la victime, Stanley Aisenstack, qui lui a notamment mentionné qu'il avait vu quelqu'un passer assez vite à côté de lui et qu'en se retournant il a vu constaté qu'il s'agissait de son ami Paul. M. Aisenstack prenait place à ses côtés sur la banquette avant lors du trajet Saint-Sauveur-Saint-Jérôme. Rappelons que jeudi, M. Aisenstack a souligné devant le cor-

ner qu'il avait vu son copain «planer dans les airs» sur une distance de quatre à cinq mètres avant de tomber dans un trou.

Selon Benoit Brissette, un préposé au remonte-pente, Paul Stefanescu descendait passablement rapidement. «Il avait les jambes en lignes droites et son corps, en haut de la ceinture, était en mouvement. Il regardait devant lui. En arrivant en bas, il a semblé figé, il s'est raidi. Il n'a pas du tout effectué de virage en bas de piste», a-t-il précisé.

Le dernier tiers de «La Nordique» est difficile et cette piste est pour les skieurs avancés, a dit en substance le chef patrouilleur DelBello dans son témoignage. Il a été mis en preuve que la victime était dans la catégorie «débutant-intermédiaire».

L'audience d'hier donna lieu à plusieurs objections de la part des avocats intéressés à cette affaire. Les deux procureurs représentant le mont Saint-Sauveur et l'Association des propriétaires des stations de ski ont été de loin les plus actifs.

**Le père**  
Pendant ce temps, M. Eugène Stefanescu, le père de la victime, avait les yeux rives en direction du coroner. Cet homme, qui a traversé à la nage en 1948 le Danube pour fuir son pays, la Roumanie, semblait se demander ce qui se passait. Il en était de même pour les amis de Paul Stefanescu.

Invité à commenter la situation à Roumanie, à un ajournement, M. Stefanescu a déclaré qu'il était content pour ses compatriotes mais que dans le fond il s'en foutait car cela ne ramenait pas son fils à la vie.

Le coroner Trahan et les avocats intéressés dans cette affaire reviendront dans la petite salle aménagée au sous-sol du Palais de justice de Saint-Jérôme le 2 février pour écouter la version du président du mont Saint-Sauveur et pour les représentations. Plus tard dans l'année, les parties se retrouveront lors d'un procès au civil, intenté par la famille de la victime à l'endroit de cette station.

Me Trahan a déjà présidé trois enquêtes publiques sur des accidents de ski alpin qui ont fait quatre morts. Il affirme que plusieurs de ses recommandations ont déjà été mises en place.

**NDLR:** Le titre coiffant notre compte-rendu d'hier manquait de précision. La piste *La Nordique* du mont Saint-Sauveur est très bien éclairée. En fait, l'accident, qui a coûté la vie au skieur Paul Stefanescu en décembre 88, s'est produit au bas de cette piste, près d'un pont de bois qu'empruntent à l'occasion les amateurs de cette populaire station de ski.

## Charles-LeMoine et Pierre-Boucher comptent hausser à 75 p. cent leur degré d'autosuffisance

PIERRE BELLEMARE

■ Les deux centres hospitaliers de la Rive-Sud immédiate de Montréal, Charles-LeMoine et Pierre-Boucher, comptent hausser à 75 p. cent leur degré d'autosuffisance par rapport aux institutions montréalaises, qui soignent actuellement 35 p. cent des malades et blessés provenant de la Rive-Sud.

À cet effet, les deux hôpitaux de la Rive-Sud ont convenu une entente, qui stipule que Charles-LeMoine développera le centre de traumatologie et le service de radio-oncologie — thérapie pour personnes atteintes du cancer — tandis que Pierre-Boucher se spécialisera en hémodynamie — détection des maladies par l'analyse du sang — et dans les services mère-enfant de niveau tertiaire.

Le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, André Bourbeau, le «parrain» de la Montérégie, a accueilli «avec beaucoup de satisfaction cette démarche de concertation».

Son collègue Marc-Yvan Côté, à la Santé et aux Services sociaux, était d'ailleurs de passage hier à Brossard, pour indiquer que cette complémentarité entre les deux centres hospitaliers de la Rive-Sud «est de nature à leur ouvrir toutes grandes les portes du ministère».

**Réforme en profondeur**

«Les autres institutions, qui préfèrent se quereller plutôt que d'unir leurs forces, vont en payer le prix», a ajouté le ministre Côté, un peu énigmatique. D'autant plus qu'il présidera prochainement une commission parlementaire à Québec, où il entendra 240 mémoires relativement à la réforme majeure qu'il entend appliquer, par un train de mesures législatives devant être adopté l'automne prochain.

«On va brasser la cage, dit-il, et la réforme va aller très, très loin. Elle va bousculer les attitudes et les traditions dans le domaine de la santé et des services sociaux».

Évoquant le mémoire de l'Association des hôpitaux du Québec, qui remet en cause la gratuité des soins, le ministre Côté a simplement souligné que les médicaments fournis aux personnes âgées et aux bénéficiaires de l'aide sociale, coûtent 450 000 \$ à l'État.

«Nous allons aussi rationaliser les ressources puisque, dans cer-



André Bourbeau



Marc-Yvan Côté

brooke», signale Jean-Pierre Montpetit, directeur général de Charles-LeMoine.

Cette institution deviendra bientôt le centre hospitalier abritant l'enseignement universitaire et la recherche en Montérégie, et aura la possibilité d'étendre son rayonnement à d'autres institutions de la région.

En somme, il faut retenir que les centres hospitaliers de la Rive-Sud tiennent à se soustraire, le plus possible, de la dépendance des institutions de Montréal. Le ministre Côté appuie sans réserve cette initiative «puisque'elle est orientée au profit du bénéficiaire, qui constituera l'élément principal de la réforme envisagée dans les soins de santé et des services sociaux».

On ne parle nécessairement pas d'argent neuf. On parle cependant d'un partenariat de deux institutions hospitalières qui, traditionnellement, ont eu tendance à se voir comme chien et chat. Hubert Gauthier, directeur général du Conseil des services sociaux et des services de santé de la Montérégie, a servi d'intermédiaire entre les deux hôpitaux, ainsi que l'a observé le ministre Bourbeau, pour finalement aboutir à une entente qui, ces prochaines années, devrait être profitable aux bénéficiaires.

# VANCOUVER

## TARIF UNIQUE

# 359\$

PLUS TAXES

## ALLER-RETOUR

# ALLER SIMPLE: 249\$

PLUS TAXES

2 VOLS HEBDOMADAIRES SANS ESCALE, SOIT LES LUNDIS ET JEUDIS

MINIMUM DE SÉJOUR: 4 JOURS  
MAXIMUM DE SÉJOUR: 45 JOURS

HORAIRE

LUNDI		JEUDI	
Départ de Montréal	6 h 40	Départ de Montréal	10 h 40
Arrivée à Vancouver	9 h 20	Arrivée à Vancouver	13 h 20
Départ de Vancouver	11 h 00	Départ de Vancouver	15 h 00
Arrivée à Montréal	18 h 30	Arrivée à Montréal	22 h 40

Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

## AVIS AUX GENS D'AFFAIRES

Le tarif régulier Montréal/Vancouver/Montréal pour un séjour de 3 à 4 jours en partant les lundis ou mardis est de 1 220 \$ plus taxes. Notre tarif est de 359 \$ plus taxes.

Une économie de 861 \$, c'est un pensez-y bien!

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ



Consultez votre agent de voyages

Les Ailes de l'Ouest

**PORTEURS DEMANDÉS**  
ADOLESCENTS OU ADULTES.  
DANS LES SECTEURS SUIVANTS!

- BOUCHERVILLE
- BROSSARD
- DORVAL
- FATIMA
- GREENFIELD PARK
- ILE BIZARD
- LACHINE
- LAFLECHE
- LEMOYNE
- LONGUEUIL
- PRÉVILLE
- SAINT-HUBERT
- SAINT-LAMBERT
- SAINT-LÉONARD

TÉLÉPHONEZ AU  
**285-6911**

La Presse

LE DERNIER PRIVILÈGE

# ORSAY



SOLDE DE MOBILIER INTERNATIONAL

DU 17 JANVIER AU 3 FÉVRIER  
REDUCTION JUSQU'À

# 50%

ORSAY INTÉRIEUR CONTEMPORAIN

4801, AV. DU PARC, MONTRÉAL 273-4479



## Seule... mais pas toute seule.

LES RÉSIDENCES  
*Manoir Le Corbusier*

À partir de 600\$ • Occupation immédiate

1000, boul. Chomedey, Laval 775, rue Muir, Ville St-Laurent  
Tél.: 682-6686 | Tél.: 748-1396

Nous offrons aussi des services spécialisés pour personnes en perte d'autonomie. Courts et longs séjours disponibles.

# Professeurs de l'Institut de l'Hôtellerie poursuivis pour 1,4 million \$

LISA BINSSE

■ Antoine Samuelli, qui était directeur général de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec jusqu'en août 1988, a intenté une poursuite en dommages et intérêts de 1,4 million \$ contre des professeurs de l'institution pour atteinte à sa réputation.

M. Samuelli soutient dans sa poursuite en Cour supérieure contre six professeurs (dont un est décédé), le Syndicat des professeurs de l'État du Québec et le président du syndicat, Luc Peron, que le litige remonte à 1987.

Directeur général de l'Institut depuis 1976, M. Samuelli avait préparé un projet d'incorporation pour faire de l'institut une société d'État. Ce projet, accepté par le Conseil des ministres, remettait en cause l'appartenance syndicale des professeurs. M. Samuelli devait être directeur général de la nouvelle société.

Selon M. Samuelli, certains professeurs ont mis sur pied un comité qui avait pour mandat de «saboter» ce projet. Des communiqués ont circulé parmi les professeurs de l'institut mettant en

doute le bien-fondé du projet et des démarches «malicieuses» ont été entreprises pour s'attaquer à l'intégrité et à la compétence du directeur général.

Le ministre du Tourisme de l'époque, Michel Gratton, a finalement suggéré certains changements au projet qui feraient en sorte que le personnel resterait membre de la fonction publique. À cause de ces changements et les retards qu'ils ont occasionnés, le projet de loi n'a pas pu être voté avant la fin de la session, en décembre 1987.

## Salissage

M. Samuelli dit que les professeurs ont poursuivi leur campagne de salissage, sous la forme de communiqués, entre février et mai 1988, qui visaient à obtenir sa destitution à titre de directeur général. Il a qualifié ces communiqués d'actes de «libelle».

Après le dépôt d'un nouveau projet de loi, M. Samuelli relate que les professeurs ont écrit au ministre Gratton, l'accusant de «malversations» et de conflit d'intérêts et menaçant d'ameuter le grand public. Par la suite, la situation s'est envenimée à l'institut. Certains professeurs ont été

suspendus pour une semaine et, finalement, les étudiants et le personnel enseignant ont fait une journée de grève.

Les professeurs ont fait part de la situation aux médias et ont accusé M. Samuelli de dilapidation de fonds publics. En mai 1988, lors d'une rencontre avec le ministre, les professeurs ont déclaré détenir des preuves de corruption. Des documents écrits ont été réclamés.

Toujours selon M. Samuelli, le ministre Gratton, après avoir reçu les documents des professeurs et à la suite des pressions syndicales, a décidé de ne pas le recommander comme directeur général de la nouvelle société. Pourtant, selon M. Samuelli, des vérifications faites par le ministre à la suite des accusations des professeurs, avaient conclu que ces accusations n'étaient pas fondées.

M. Samuelli affirme que cette non recommandation est le résultat direct de la campagne de salissage des professeurs et du syndicat et il les poursuit conjointement pour 1 430 700 \$, dont 250 000 \$ pour dommages à sa réputation et 930 700 \$ pour perte de gains futurs.

## La boulangerie de bagels



La propreté et la qualité sont nos plus grandes priorités

Goûtez-en un sans frais avant d'en acheter une douzaine. Venez le constater par vous-même. Vous voyez régulièrement de nouvelles boutiques qui s'aventurent à vendre des bagels. Nous, nous en fabriquons à la même entreprise familiale depuis 3 générations. Nos bagels sont préparés d'après une recette secrète bien gardée et importée de Russie en 1923.

### 8 VARIÉTÉS

- Sésame
- Blé entier (100%)
- Pavot
- Seigle
- Oignon
- Ail
- Graines de cumin
- Cannelle et raisins

### BAGELS CHAUDS

- 24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE!
- Bagels aux oeufs secs ainsi que le «matzo» pour accompagner la soupe.
  - et pour ceux qui comptent les calories, nous offrons également des «Bagel Thins» dans presque toutes les variétés.

Il n'y a qu'un seul BAGEL FAIRMOUNT et c'est le même endroit où vos grands-parents venaient acheter leurs bagels.

CES 3 SPÉCIAUX SERONT VALABLES QUE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON. NOUS VOUS DONNERONS

**13 BAGELS À LA DOUZAINE**

Valable à tous les jours jusqu'au samedi 27 janvier

### SPECIAL DE LA SEMAINE

Fromage à la crème LIBERTY 250 g	2\$	Saumon fumé 85 g	4\$
----------------------------------	-----	------------------	-----

Valable jusqu'au samedi 27 janvier 1990  
Tant qu'il y en aura!

Un seul établissement — Tout chaud. Directement du fourneau à vous  
**74, rue FAIRMOUNT OUEST**  
(entre le boul. Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain) — 272-0667

## Un chauffeur d'autobus nie avoir eu des relations avec un enfant

Presse Canadienne  
DRUMMONDVILLE

■ «Je n'ai jamais touché à cet enfant-là». C'est en ces termes qu'un jeune chauffeur d'autobus scolaire de Wickham, dans les Bois-Francs, a nié, hier, devant un jury de six hommes et six femmes, avoir eu quelque contact sexuel avec un bambin de 5 ans, au retour de l'école maternelle, le 28 septembre 1989.

Témoignant en défense dans sa propre cause, l'accusé, âgé de 20 ans, a également soutenu n'avoir aucune propension vers les enfants ou vers les jeunes garçons. Il fréquente une jeune fille depuis plusieurs mois. Depuis lundi, il subit son procès devant un jury sous une accusation d'agression sexuelle sur la personne du garçonnet.

L'accusé a raconté en détails, hier, le trajet qu'il avait fait le 28 septembre en allant chercher une quinzaine d'enfants à la fin de la classe maternelle et en sillonnant les rangs et les rues pour les déposer chacun chez eux. Vers la fin du parcours, alors qu'il ne lui restait que trois enfants de maternelle à faire descendre, il remarqua, dans l'autobus de 72 places, qu'il n'en reste plus que deux. Il s'informe à une fillette de maternelle pour savoir où se trouve l'élève manquant, elle lui a répondu qu'il n'est pas là.

Sans vérifier davantage, le jeune homme prend la route de Drummondville pour aller reconduire une quarantaine d'élèves de l'élémentaire chez eux pour dîner.

En route, il aperçoit des cheveux qui dépassent au-dessus

d'une banquette. C'est l'enfant qui a été oublié et qui est la présumée victime de l'agression sexuelle. Le conducteur a raconté hier devant le tribunal qu'il a arrêté l'autobus, fait venir près de lui en avant l'enfant qui pleurait, et a continué sa route, parce qu'il n'avait pas le temps suffisant pour retourner le reconduire chez lui.

Après son parcours du dîner, il est retourné à Wickham ramener l'enfant chez ses parents, avec une quarantaine de minutes de retard.

L'accusé ne s'explique pas comment l'enfant est resté dans l'autobus: il ne l'a pas vu à cause de la hauteur des banquettes. Il n'a pas pensé téléphoner à ses parents ou aviser quiconque du retard. Comme son horaire était très serré, estime-t-il, la solution la plus simple était de finir le parcours commencé et de ramener l'enfant ensuite chez lui.

## Une panthère déjoue les carabiniers

Agence France-Presse  
ROME

■ La panthère noire échappée qui, depuis 24 jours, hante les terrains vagues de la banlieue de Rome, a réussi une nouvelle fois vendredi à disparaître sous les yeux des carabiniers qui croyaient bien l'avoir cernée.

L'animal, qui au cours des semaines passées avait échappé à plusieurs reprises aux dizaines de policiers et militaires qui la traquent, était tapi au fond d'un fossé.

Mais au moment de donner l'assaut les carabiniers ont dû reconnaître que la panthère avait encore une fois disparu.

D'autres témoins sont venus hier en défense pour corroborer les dires du chauffeur, en particulier sur le minutage du trajet.

L'enfant de 5 ans, qui a raconté l'agression sexuelle devant le jury, mercredi, n'a pas identifié l'accusé comme étant son agresseur.

## Nos nouveaux horaires sont maintenant à l'affiche

Avec ses tout nouveaux horaires, VIA Rail<sup>MC</sup> vous propose des heures de départ pratiques. Consultez-les et voyez à quel point il est facile de prendre le train. Voici quelques exemples de liaisons populaires qui vous en convaincront.

### De MONTRÉAL à QUÉBEC

Départ	Arrivée
07 h 20 tous les jours	10 h 25
13 h 05 tous les jours	16 h 15
17 h 45 tous les jours	21 h 00

### De MONTRÉAL à OTTAWA

Départ	Arrivée
08 h 00 sauf dim.	10 h 02
09 h 00 dim.	11 h 02
11 h 15 tous les jours	13 h 25
16 h 20 dim.	18 h 30
17 h 50 sauf dim.	19 h 49
19 h 40 dim.	21 h 55

### De MONTRÉAL à TORONTO

Départ	Arrivée
07 h 35 sauf dim.	12 h 10
10 h 30 tous les jours	15 h 55
12 h 35 tous les jours	17 h 10
15 h 45 tous les jours	20 h 15
17 h 05 tous les jours	22 h 15
18 h 15 ven., dim.	23 h 10

Que vous voyagez pour affaires ou par plaisir, VIA est le choix tout indiqué. Alors, allez-y en toute tranquillité et bénéficiez d'un service courtois sur toute la ligne. Également, un repas léger vous sera servi sur plusieurs de nos liaisons.

Pour plus de renseignements sur nos tarifs et nos nouveaux horaires, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail au 871-1331.



Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.

## McGILL VOUS PROPOSE UNE MULTITUDE DE CHOIX CULTURELS

Vous avez le choix entre les cours suivants donnés par d'éminents spécialistes et conçus tout spécialement pour les adultes, le tout à un prix tout à fait raisonnable.

Beaucoup sauront satisfaire votre curiosité, vous inciter à approfondir votre culture, vous permettre de mieux comprendre le monde et donner plus de prix à votre temps libre. Ces cours donnés en anglais débuteront en janvier 1990 et leur diversité est telle qu'elle vous permet d'en suivre un ou plusieurs en compagnie de gens animés du même désir de se cultiver.

L'enseignement à temps partiel fait partie des activités essentielles de l'université McGill depuis 1853. De nos jours, plus de 17 000 étudiants à temps partiel choisissent McGill pour la simple raison qu'ils veulent ce qu'il y a de mieux.

N.B. Ces cours sont offerts en anglais.

Certains cours sont désormais offerts au Collège Macdonald. Voir l'horaire ci-dessous.

COURS	CHARGÉ DE COURS	JOUR	DURÉE	HEURE	FRANS	DÉBUTANT
Archeologie biblique: Israël antique	Gary Thomson	lun.	10 cours	15 h-17 h	125\$	22 jan.
Archeologie biblique: judaïsme et christianisme 100 ans av. J.-C./100 ans ap. J.-C. CAMPUS MACDONALD	Gary Thomson	mer.	10 cours	19h-21h	125\$	24 jan.
Sumer — la première civilisation du monde	Gary Thomson	lun.	10 cours	18h-20h	125\$	22 jan.
L'Égypte ancienne	André Romano	mer.	10 cours	18h-20h	125\$	24 jan.
Connaissance de l'art	Beverly Frumkin	lun.	10 cours	18h-20h	125\$	22 jan.
Connaissance de l'art CAMPUS MACDONALD	Beverly Frumkin	mar.	10 cours	14h-16h	125\$	23 jan.
L'art canadien contemporain	Dettef Stiebeling	mar.	10 cours	18h-20h	125\$	23 jan.
Trésors éternels: découverte des collections de nos musées.	conférenciers invités	mar.	10 cours	14h-16h	125\$	23 jan.
L'art des années 1980	Gianguido Fucito	mer.	10 cours	18h-20h	125\$	24 jan.
Royaumes de beauté: l'art médiéval et l'art de la Renaissance	conférenciers invités	jeudi	10 cours	17h30-19h30	125\$	25 jan.
Les parents éducateurs	Jeanette Thomson	mar.	10 cours	18h-20h	125\$	23 jan.
De l'usage des rêves pour la connaissance de soi et l'autoperfectionnement	Tore Nielsen	mer.	10 cours	18h-20h	125\$	24 jan.
Introduction à la littérature canadienne et québécoise	John Cowans	mar.	10 cours	18h-20h	125\$	23 jan.
Appréciation de la musique I	Patrick Blake	mer.	10 cours	18h-20h	125\$	24 jan.
Appréciation de la musique II	Patrick Blake	jeudi	10 cours	18h-20h	125\$	25 jan.
La musique rock	Craig Morrison	mar.	10 cours	18h-20h	125\$	23 jan.
Histoire du théâtre musical en Amérique	Robert McAlear	lun.	10 cours	18h-20h	125\$	22 jan.
Le monde physique de l'atome au quasar	Marc Seguin	lun.	10 cours	19h-21h	125\$	22 jan.
<b>SEMINAIRES</b>						
Apprendre à apprendre	Sharyn Sepinwall	sam.	Toute la journée	10h-16h	35\$	10 fév.
Prise de notes	Sharyn Sepinwall	sam.	Toute la journée	10h-16h	35\$	27 jan.
Plan de carrière — La quête d'un emploi	Barry Gaipman	sam.	Toute la journée	9h-18h	50\$	20 jan.

### QUE FAIRE MAINTENANT?

Pour vous inscrire en personne, rendez-vous au département de culture générale, salle 201 de la bibliothèque Redpath à l'université McGill. Les inscriptions se feront jusqu'au début des classes, de 9 h à 18 h. (Vendredi jusqu'à 17 h seulement). Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler au 398-6166.



**McGill** Centre d'éducation permanente  
L'endroit parfait pour vous perfectionner.



## À Québec, la Place D'Youville pourrait devenir la Place de la Culture

BERNARD RACINE  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

La Place D'Youville deviendrait-elle la Place de la Culture, comme il a été suggéré lors d'une séance d'information sur l'avenir du Palais Montcalm.

Cette Place de la Culture pourrait être le haut lieu de la culture francophone en Amérique du Nord, ont suggéré cette semaine des artistes venus dire au maire Jean-Paul L'Allier ce qu'il faut faire avec le Palais Montcalm construit en 1932 et qui, jusqu'à l'inauguration du Grand Théâtre, en 1970, a été le siège du spectacle à Québec.

La salle de spectacle, maintenant désignée comme salle Raoul-Jobin, contient 1200 sièges. L'édifice contient aussi une piscine désaffectée qu'il est question de transformer en une salle de spectacle d'une centaine de sièges.

Les réparations effectuées à l'édifice depuis 1986 visaient seulement à le rendre conforme aux normes de sécurité et d'esthétique de sorte que tout l'édifice a un urgent besoin de réparations. La Ville de Québec propose de consacrer 12 millions \$ à sa rénovation au cours des deux prochaines années.

Il se trouvait dans la salle des gens représentant le monde de la danse, de la musique, du théâtre, du théâtre pour enfants, de la chanson et même du jazz.

Ces gens ont dit à M. L'Allier que, depuis l'avènement du Grand Théâtre, les besoins du théâtre étaient comblés à Québec et que c'était maintenant le tour des autres disciplines.

Non, a dit l'Union des artistes, le Grand Théâtre convient bien aux grands déploiements qui viennent de l'extérieur, mais il faut une salle pour les spectacles des troupes locales et l'Union voudrait que la salle Raoul-Jobin soit réservée exclusivement à la troupe du Trident.

### Une bon acoustique

Le parterre est trop plat et le jubé n'a pas un bon angle pour le théâtre, a souligné un autre qui voudrait qu'on profite des réno-

vations pour corriger ces faiblesses. Un autre intervenant, qui voudrait que la salle, en raison de son acoustique exceptionnelle, soit réservée à la musique, surtout comme salle de pratique de l'Orchestre symphonique de Québec, s'est immédiatement élevé contre toute modification à la salle de peur qu'on en change l'acoustique.

L'acoustique d'une salle, a-t-il affirmé, tient du miracle. On voit des salles superbes et modernes où l'acoustique n'est pas bonne. La salle Raoul-Jobin, de ce côté, est exceptionnelle. Il ne faut surtout pas courir le risque de détruire son acoustique.

«Ce n'est pas le lieu que les gens viennent voir, mais le spectacle», a affirmé M. Pierre Jobin, qui a plaidé contre les transformations, pour le caractère multidisciplinaire du Palais Montcalm et pour qu'on y engage un animateur culturel.

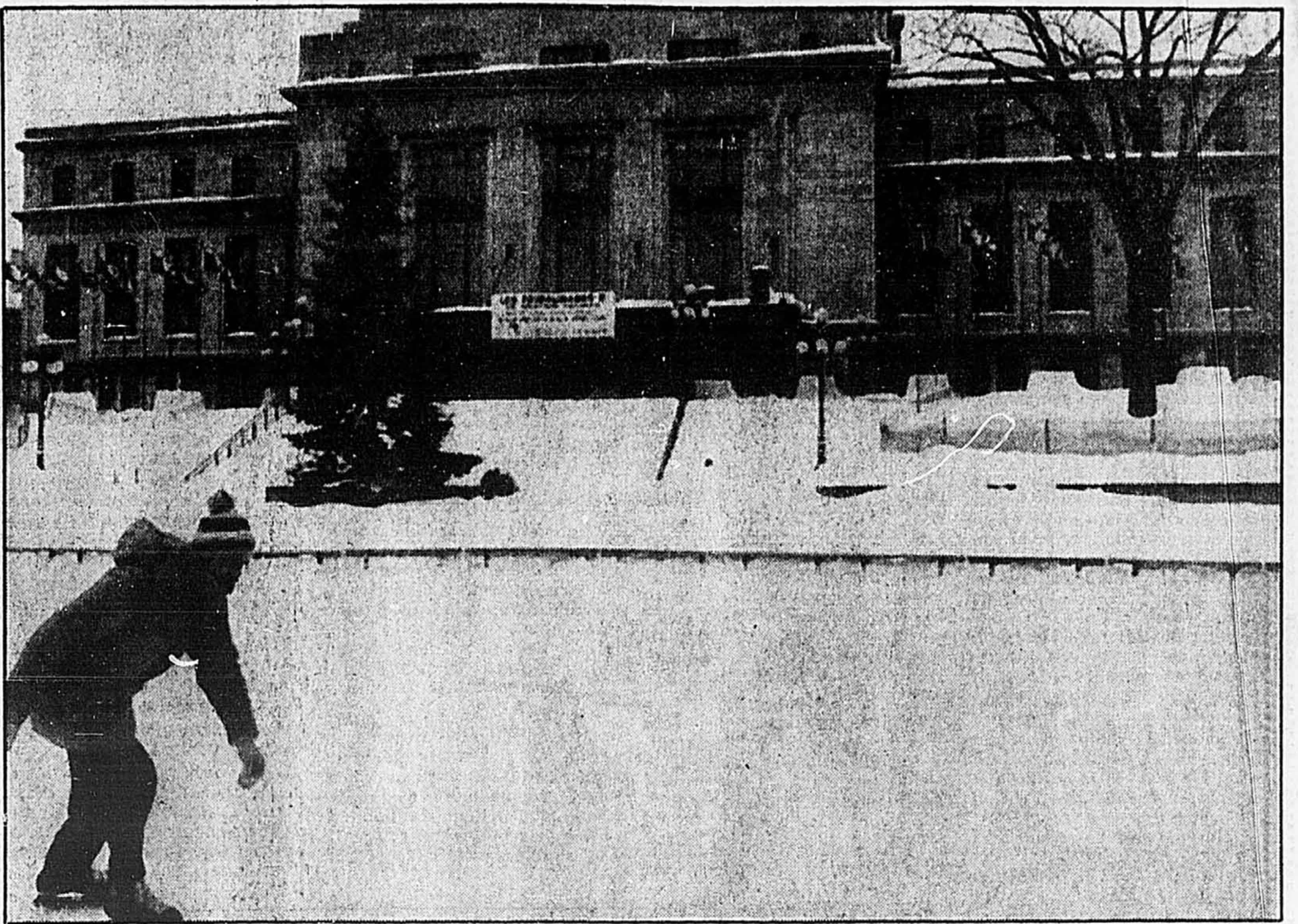
### Le maire L'Allier

D'autres intervenants sont aussitôt venus s'inscrire en faux contre la théorie que c'est le spectacle qui attire les gens. Ils ont cité des théâtres à Londres et à Paris qui se spécialisent dans certains genres et où des gens vont aveuglément sans s'informer à l'avance quelle pièce est à l'affiche.

«Pourquoi ne pas 'flyer' et penser plus grand, et ne pas rénover aussi le Théâtre Capitol, fermé et inoccupé, reconnu aussi pour son acoustique et qui est situé en face du Palais Montcalm, de l'autre côté de la place D'Youville? Le Capitol pourrait être consacré soit à la chanson, soit à la musique. Non, a dit un autre, le Capitol a été classé monument historique et il est impossible de rien y changer.»

«Pourquoi ne pas faire du Carré d'Youville une Place de la Culture?» a suggéré un autre intervenant. Il n'y aurait qu'à prendre deux des trois salles du Cinéma de Paris, voisin du Capitol et dont le propriétaire est prêt à céder deux salles.

M. L'Allier, dans son mot de la fin, a admis qu'on doit dépasser, à Québec, la capacité de produire et de créer uniquement pour la population locale et que des gens y viendront s'ils voient qu'il s'y passe des choses.



Si la Ville de Québec retient la suggestion qui lui est faite, ce patineur solitaire pourrait bientôt exercer son art à la Place de la Culture plutôt qu'à la Place D'Youville.

PHOTO PC

## LE POUVOIR DE S'ENRICHIR

# RICHE. ET RIEN À LA CAISSE!

PAS BESOIN D'ÊTRE RICHE POUR FAIRE AFFAIRE AVEC LE TRUST ROYAL. IL FAUT VOULOIR S'ENRICHIR.

Dans une banque ou une caisse, on épargne. C'est bien, mais le rendement n'est pas très élevé. À la Bourse, on peut faire de grands coups. Mais faut aimer le risque et avoir l'expertise. Au Trust Royal, on peut être plus riche. Plus rapidement. Plus sûrement.

La différence entre l'épargne et l'enrichissement? Une combinaison de différents produits financiers qui font croître vos actifs, une planification intelligente et surtout la qualité des conseils.

Au Québec, il y a de la place pour de nouvelles richesses.

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. P

## 82 p. cent des Québécois bouclent leur ceinture

Presse Canadienne  
OTTAWA

Avec 82 p. cent de ses automobilistes qui portent la ceinture de sécurité, le Québec se classe au nombre des cinq provinces dont le taux est supérieur à la moyenne nationale de 73,9 p. cent.

Les chiffres ont été publiés par le ministère fédéral des Transports, plus tôt cette semaine, à la suite d'une enquête auprès de quelque 55 000 automobilistes, en 200 endroits différents du Canada, en octobre dernier.

La Saskatchewan se classe

bonne première avec 88 p. cent. Son taux était de 81 p. cent en 1988.

Suivent alors (le chiffre entre parenthèses représente la moyenne de 1988) la Colombie-Britannique avec 85 p. cent (80), le Québec avec 82 p. cent (82), le Manitoba avec 79 p. cent (66) et la Nouvelle-Écosse avec 79 p. cent (73).

On retrouve au-dessous de la moyenne nationale l'Île-du-Prince-Édouard avec 73 p. cent (82), l'Ontario avec 71 p. cent (71), Terre-Neuve avec 65 p. cent (72), le Nouveau-Brunswick avec 64 p. cent (67) et l'Alberta avec 45 p. cent (83).

À L'OCCASION DE LA SEMAINE NATIONALE DES NON-FUMEURS

**CESSEZ DE FUMER  
EN 5 JOURS...**

**À COUP SÛR!**

Il existe une façon *facile* de cesser de fumer. Venez apprendre ce que nous pouvons vous enseigner à "Cessons de fumer." C'est un programme en trois étapes et le premier cours de 45 minutes est gratuit. Le programme commence bientôt. Apportez vos cigarettes - et votre scepticisme; nous vous aiderons à réaliser par vous-même un regain de contrôle sur votre propre vie!

ASSISTEZ À L'UN DE CES COURS GRATUITS D'INTRODUCTION

Mardi le 23 janvier ou mercredi le 24 janvier

**GRÉENFIELD PARK**  
HÔPITAL CHARLES LEMOYNE  
(121, boulevard Taschereau)  
à 19h30 à l'Auditorium, Salle 3

**MONTREAL**  
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR  
(5400, boul. Gouin Ouest) (338-2655)  
à 16h30 ou à 19h30 à la salle G-4130

**LAVAL**  
CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL  
(1755, boulevard René Lacombe)  
à 19h30 à l'Auditorium, partie arrière

**MONTREAL**  
HÔP. MAISONNEUVE-ROSEMONT  
(Pav. administratif, 5305, de l'Assomption)  
à 19h30 à la salle 004

**POINTE-CLAIRE**  
HÔPITAL GÉNÉRAL LAKESHORE  
(au D.S.C., 175 ch. Stillview) (694-2055)  
à 19h30 à la salle 310

**MONTREAL**  
HÔPITAL SAINTE-JUSTINE  
(3175, Côte-Sainte-Catherine)  
à 19h30 à l'Amphithéâtre 'C' (mardi)  
ou à l'Amphithéâtre J. Lacoste (merc.)

**MONTREAL**  
CENTRE HOSP. J. H. CHARBONNEAU  
(3095, Sherbrooke Est)  
à 14h00 à la salle 2019

**ST-JEROME**  
HÔTEL-DIEU DE ST-JEROME  
(290, rue Montigny)  
à 16h30 ou à 19h30 à l'Auditorium

**Cessons de fumer**

La méthode qui a fait ses preuves!

EMPLOYEURS:  
LE TEMPS EST VENU D'OFFRIR CE PROGRAMME  
SUR LES LIEUX DE VOTRE ENTREPRISE

UNE PRÉSENTATION DE VOTRE  
CENTRE HOSPITALIER EN COLLABORATION AVEC  
Le Centre national de la promotion de la santé

C.P. 1195, SUCC. B, MONTREAL, H3B 3K9  
(514) 421-1301

# L'aventure, c'est l'aventure... dans les mers du Sud!



Dans quelques mois, Robert Komery fera de son bateau sa résidence principale.

PHOTO PC

Presse Canadienne  
SHERBROOKE

■ Tout vendre et partir pour l'aventure dans les mers du Sud sur un magnifique voilier faisant près de 15 mètres.

Voilà ce que l'ex-propriétaire du restaurant Yildiz à Sherbrooke, Robert Komery, s'apprête à faire à la fin du printemps, réalisant ainsi un rêve vieux d'une dizaine d'années, et couronnant six ans d'efforts au cours desquels, juste en arrière de chez lui, dans le canton Magog, il a construit le bateau à bord duquel il compte passer le reste de ses jours.

À 56 ans, Robert Komery a englouti presque toutes ses économies dans ce navire qu'il a aménagé pièce par pièce au cours des dernières années.

Il avait tout d'abord prévu pouvoir mouiller son voilier en 1988, puis en 1989.

« Mais toutes les fois, je n'avais pas encore terminé la construction; il y avait toujours des imprévus qui se présentaient », dit-il.

Cette année toutefois, le rêve se réalisera à coup sûr.

Avant de mettre à l'eau son voilier à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, au lac Champlain, Robert Komery devra en faire peindre la coque et voir aux dernières retouches intérieures.

Depuis qu'il a reçu chez lui la coque de son bateau, Komery a mis 8000 heures de travail pour construire et aménager l'intérieur de ce bateau qui deviendra

sa résidence principale dans quelques mois.

Sa seule expérience de construction, il l'avait acquise en rénoverant une maison et en construisant une autre.

« Pour le bateau, c'était plus que du bricolage et cela a été un apprentissage du début à la fin », raconte-t-il.

La coque est de type Mauritianus dessinée par un architecte australien. Quant à l'intérieur, il a été dessiné par Robert Komery après la consultation de mille et un volumes sur le sujet.

Le contrat pour la fabrication de la coque a été signé en 1982 mais ce n'est qu'en 1984 que son propriétaire en a pris livraison.

Le prix ?

Le futur marin ne veut pas en parler mais finit par admettre qu'un bateau similaire au sien, en grandeur et en équipement, pourrait facilement valoir 275000 \$.

### Un bateau supérieur aux normes

Car pour être certain de mettre toutes les chances de son côté, Robert Komery a installé des équipements supérieurs aux normes.

« S'il m'arrive un pépin, je sais que je pourrai compter sur la robustesse du bateau et de son équipement. J'ai mis toutes les chances de mon côté », raconte Robert Komery.

Un de ses bons amis, Michel Couture, qui a déjà connu une expérience similaire, l'a précieuse-

ment aidé dans la finition de bois intérieure; on y retrouve du frêne blanc, du teck et de l'acajou.

« C'est un bateau construit pour y vivre de façon permanente », dit le propriétaire constructeur.

On y trouve donc deux chambres à coucher munies chacune d'une salle de bain complète.

L'équipement de navigation est aussi à l'image de Komery; tout est au-dessus des normes, y inclus le moteur diesel.

Sur le pont, quand la construction sera terminée, on trouvera une éolienne et des piles solaires afin d'augmenter l'autonomie des accumulateurs dernier cri qu'il a fait venir d'Allemagne.

### Pas d'itinéraire précis

Où iront Komery et sa compagnie ?

« On ne sait pas au juste. Ce que nous savons, c'est qu'on s'en va vers le soleil, dans le Sud où il fait chaud, peut-être les Caraïbes », répond Komery.

En vérité, lui et sa compagnie ne veulent pas élaborer d'itinéraire précis.

« On sait qu'on changera sûrement d'idée si on prévoit quelque chose de précis. On va prendre ça comme ça viendra », dit-il.

Chose certaine, le couple compte mettre le bateau à l'eau vers la fin du mois de mai pour être en mesure de traverser l'Atlantique avant la fin de juin.

Le couple vivra ensuite sur l'embarcation après avoir tout vendu, incluant la résidence dans le canton de Magog.





## LITS DE LAITON

### LIQUIDATION jusqu'à 70% de moins

- PLUS DE 100 MODELES EXPOSES
- CONSTRUCTION ENTIEREMENT SOUDEE
- FINI PERMANENT GARANTI
- LITS, TABLES, ETAGERES, COIFFEUSES, BANCS, MIROIRS SUR PIED, RAMPES D'EGALISEMENT

**LITS DE LAITON SOLIDE**  
incluant tête, pied et cadre  
Prix cour. 650\$ **199\$**

**735-6344**  
L'ATELIER DU LAITON DIRECT


## SAVOIR S'EXPRIMER EN PUBLIC

Cours s'adressant aux cadres et aux professionnels et, d'une façon générale, à tous ceux qui ont, dans leur vie professionnelle et sociale, à prendre la parole en public.

**DURÉE** 9 séances de 4 heures, le samedi, de 9 h à 13 h, à partir du 27 janvier 1990.

**FRAIS** 240\$


**INSCRIPTION** Département de langues et de traduction, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214, entre 9 h et 18 h. Pour renseignements complémentaires, prière de téléphoner au 398-6160.



**McGill** Centre d'éducation permanente  
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

## COLLÈGE MARIE-VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Québec H1G 2J6



### Pour les adultes

Face aux réalités nouvelles, le centre de gérontologie du Collège Marie-Victorin vous offre une formation sur mesure

**POUR PRÉPARER VOTRE RETRAITE**

- Sessions de planification de la retraite
- les lundis 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril de 19h à 22h ou les samedis 10 et 17 mars de 9h à 17h

**POUR INTERVENIR APRÈS DES PERSONNES ÂGÉES**

- Les activités adaptées auprès des personnes du 4<sup>e</sup> âge
- les 8 et 9 mars ou les 17 et 18 mai de 9h à 17h
- Communication avec les personnes âgées
- les 8 et 9 février ou les 26 et 27 avril de 9h à 17h
- L'approche aux confus
- les 15 et 16 février ou les 3 et 4 mai de 9h à 17h.

**POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES DE FORMATION**

- Vous êtes administrateur responsable des ressources humaines et vous avez des projets de formation pour votre personnel. Communiquez avec nous sans tarder.

Ces sessions peuvent aussi être organisées à l'extérieur du collège, à la demande d'organismes, d'associations ou d'entreprises.

## 328 - 3817

 **TRUST ROYAL**

Le Trust Royal porte conseil<sup>MD</sup>

US SÛREMENT.

Repères

Cristiani joue sa tête

Baignant dans la « gloire » de l'invasion du Panama, George Bush aborde le 1er anniversaire de son entrée à la Maison-Blanche avec une cote de popularité record de 79 p. cent, mais devant un tribunal du Salvador, un juge vient de prendre une décision qui risque, à terme, de brouiller l'horizon présidentiel.

Le juge Ricardo Zamora, de la 4e Cour pénale salvadorienne, a en effet décidé hier qu'il avait assez de preuves pour inculper neuf membres des Forces armées de « meurtre avec préméditation » dans l'assassinat de six jésuites et deux domestiques, le 16 novembre, sur le campus de l'Université centraméricaine UCA.

Parmi les inculpés figure Guillermo Alfredo Benavides, colonel et directeur de l'Académie militaire, l'officier le plus haut gradé de la hiérarchie à être inculqué d'atteinte aux droits de l'Homme en 10 années de guerre civile et de crimes politiques ayant fait 75 000 morts et 500 000 réfugiés dans ce pays, qui reçoit chaque jour 1,5 million \$ des États-Unis.

Les autres sont trois lieutenants, deux sergents, un caporal et deux soldats, dont l'un est en fuite. Les huit, maintenus en détention, ont plaidé non-coupables, bien que l'un d'eux, le lieutenant Ricardo Espinoza, ait affirmé que Benavides avait ordonné de tuer le père Ignacio Ellacuría, recteur de l'UCA, qu'il considérait comme un allié du Front Farabundo-Martí de libération nationale (FMLN).

Ce développement résulte d'une levée de boucliers de la part d'élus et de médias US, et de pays latino-américains, après le massacre du 16 novembre, que l'ambassadeur US avait imputé aux maquisards du FMLN, en affirmant « il est facile de se procurer des uniformes ». Témoin du carnage nocturne, un couple employé sur le campus était transféré à Washington « pour sa sécurité », mais le mari et la femme accusaient le FBI de les intimider pour les contraindre à changer de témoignage et à disculper l'armée.

La décision de Bush d'envoyer les GI's « libérer » le Panama du noriegisme et d'augmenter l'appui US aux forces anti-sandinistes au Nicaragua, où la Contra tuait deux religieux, dont une Américaine, le 1er janvier, ne fit qu'accroître la pression sur le président Alfredo Cristiani: il céda le 8 janvier et annonça que « certains éléments des Forces armées ont été mêlés » au massacre et que l'enquête touchait 47 militaires.

Bush avait critiqué les pressions du Congrès en affirmant que « le président Cristiani a été élu démocratiquement et il m'a assuré que l'armée était innocente du massacre des jésuites ». Mais Cristiani fut obligé de pointer du doigt les responsables et de jouer ainsi sa tête face à une armée qui échappe à son contrôle. Hier, le juge Zamora a fait monter d'un cran les menaces de coup d'État contre Cristiani.

Car aucun officier militaire n'a jamais été jugé coupable de violation de droits de l'Homme au Salvador, où des escadrons de la mort liés à l'armée ont tué plusieurs milliers de civils, ainsi que l'archevêque Oscar Romero. La guerre elle-même éclata après l'assassinat de huit politiciens de gauche par l'armée en 1980, et c'est après cinq années de pressions que six soldats furent inculpés du meurtre de quatre religieuses américaines.

La conversion de Cristiani à l'État de droit marque un tournant dans la tragédie salvadorienne. Mais le risque est grand qu'elle ne déstabilise son régime et que la décision du juge Zamora ne puisse aboutir pour cause de putsch. Ce qui consacrerait l'échec de la politique US au Salvador, où George Bush et l'armée locale continuent de voir la guérilla comme une menace communiste plutôt que comme l'expression d'un refus de profondes injustices socio-économiques.

JOONED KHAN

L'armée écrase l'insurrection

Moscou décrète l'état d'urgence à Bakou

Reuter MOSCOU

Les autorités soviétiques ont décrété l'état d'urgence à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, où l'Armée rouge a écrasé aujourd'hui une insurrection en démantelant les barricades avec des chars et en tirant sur ceux qui résistaient, selon les nationalistes.

L'agence Tass a reconnu que l'intervention de l'armée avait fait des morts lors des échanges de coups de feu entre les militants du Front populaire azerbaïdjanais et les soldats qui entraient dans la ville.

Les nationalistes ont ouvert le feu sur l'armée et les soldats ont riposté, a expliqué Tass.

L'agence officielle soviétique n'a pas fourni de bilan des affrontements de la nuit.

Certains responsables du Front ont avancé la possibilité de centaines de morts et blessés. Ces estimations n'ont pas été confirmées de source indépendante.

Tass ajoute que l'état d'urgence a été décrété dans la ville par le Soviet suprême en raison de la grave détérioration de la situation à Bakou et des tentatives de forces extrémistes criminelles pour renverser le pouvoir local par la violence.

Le décret a été signé par le président Mikhail Gorbatchev, précise Tass.

Alors que l'armée entrainait dans la ville, « toutes sortes de provocations et de tentatives d'obstruction ont été perpétrées pour contrer leur avance », écrit Tass.

« Les combattants du front populaire ont ouvert le feu sur les soldats. Les unités militaires ont été contraintes de riposter. Des vies ont été perdues », ajoute Tass.

Dans son décret instaurant l'état d'urgence à Bakou, le Kremlin déclare:

« En raison de la grave détérioration de la situation dans la ville de Bakou et des tentatives de for-



Les habitants de Bakou ont tenté de s'opposer à l'entrée des militaires dans la ville. La fusillade a éclaté, faisant de nombreux blessés. PHOTO REUTERS

ces extrémistes criminelles pour renverser les organes de l'État, qui opèrent dans la légitimité, par la violence et l'agitation des masses, et afin de protéger la sécurité des citoyens, le présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique décrète que l'état d'urgence est instauré.

Aujourd'hui, aux premières heures de la journée, des chars soviétiques ont renversé les barrières érigées par les nationalistes azéris et ont pénétré dans la ville pour détruire les barricades.

« Ils ont écrasé les barricades en roulant dessus avec leurs chars », a déclaré à Reuter un porte-parole du Front populaire azerbaïdjanais, Mahmoud Kessamanly.

« La ville est occupée. Il y a des

centaine de victimes. Avec les chars, ils ont écrasé des voitures alors qu'il y avait des gens dedans », a-t-il ajouté par téléphone.

Mais il a admis que lui-même n'avait été témoin que de la mort de trois personnes, tuées par des soldats qui ont ouvert le feu sur un autobus placé sur leur chemin.

Un salarié de l'agence de presse locale Azerinform a confirmé que des soldats avaient tiré sur des civils.

« Il y a du sang partout dans les rues. Je ne peux pas vous dire combien de gens sont morts, mais il y a des ambulances partout », a dit par téléphone Mahmed Kirimov, technicien à l'agence.

Leila Ounousova, membre du Groupe démocrate social azerbaïdjanais, a déclaré que certains

soldats se servaient apparemment de balles à blanc mais que d'autres tiraient à balles réelles contre les insurgés montés sur les barricades.

L'agence officielle de Téhéran accuse Moscou et les pays occidentaux d'imputer aux Azéris la responsabilité des affrontements interethniques qui ensanglantent le Caucase soviétique depuis une semaine. « Pour que la situation n'échappe pas à tout contrôle, il est conseillé à toutes les parties concernées de prendre conscience que tout affrontement dans le Caucase se répercuterait comme une trainée de poudre parmi les 70 millions de musulmans d'Union soviétique et ceux du monde entier, qui sont plus d'un milliard », affirmait, hier, l'agence officielle.

La presse haïtienne réclame une enquête sérieuse sur l'assassinat d'un journaliste

d'après AFP et La Presse PORT-AU-PRINCE

La principale organisation professionnelle de la presse haïtienne, l'Association des Journalistes Haïtiens (AJH), a réclamé l'ouverture d'une « enquête sérieuse » par la police sur l'assassinat par un groupe d'hommes armés d'un chroniqueur d'une radio privée.

M. Jean Wilfrid Destin animait sur Radio-Cacique une émission humoristique en langue créole très populaire qui prenait souvent à partie sur un mode léger

les dirigeants politiques du pays. Il est mort jeudi à l'hôpital après avoir été grièvement blessé dans la nuit de mardi à mercredi de plusieurs balles de revolver tirées par des civils armés alors qu'il regagnait son domicile au centre de la capitale après son émission. Les agresseurs, circulant à bord d'une voiture sans plaque d'immatriculation, selon un témoin, l'avaient auparavant battu.

Dans un communiqué l'AJH, fait état de récentes « agressions » des médias d'État, dont le quotidien l'Union, contre la presse indépendante et se demande si M. Destin « est la première victime

de cette vague de répression annoncée tacitement ».

Par ailleurs, les trois signataires du télégramme envoyé aux autorités de Taiwan, lors du récent séjour du général Avril, ont reçu directement des menaces de milieux proches du gouvernement militaire, les incitant vivement à quitter Haïti. Le télégramme précisait que « le peuple haïtien ne se sentirait pas lié par les éventuels engagements d'un chef de gouvernement provisoire dont le déplacement n'avait pas été annoncé ». Lundi dernier, à son retour de Taiwan, le général Avril avait déjà qualifié « d'apatrides, de no-

mades... », le Père Antoine Adrien, supérieur des Spiritains en Haïti, le Dr. Louis Edouard Roy et M. Antoine Izmyé, tous les trois membres de la Société Civile pour le respect de la Constitution.

Selon certaines sources, les milieux gouvernementaux tentent, par tous les moyens, d'intimider les défenseurs de la Constitution pour pouvoir « réussir leurs élections ». Notons que lors du retour d'Avril, lundi dernier, quelques dizaines de badauds ont, comme par hasard, brandi des pancartes réclamant: « Avril pour cinq ans... Sans Avril, le pays est fini ».

DÉPÊCHES

AFRIQUE DU SUD

Manifestation

La police anti-émeute a lâché les chiens et a matraqué un groupe de manifestants mené par Winnie Mandela à l'aéroport de Johannesburg. Les protestataires étaient venus chahuter l'arrivée d'une équipe anglaise de cricket qui défiait le boycott sportif de l'Afrique du Sud décrété par les Nations unies. Au moins deux enfants ont été blessés et la police a détenu dix personnes pour ensuite les relâcher.

FRANCE

Ambassade du Liban

La police a évacué hier matin les locaux de l'ambassade du Liban à Paris, qui étaient occupés depuis le 11 janvier par quelques dizaines de partisans du général Aoun. L'intervention, qui a commencé vers 6h30 (5h30 GMT), s'est déroulée sans incident, la trentaine d'occupants présents à ce moment n'ayant pas cherché à s'opposer à leur évacuation. Le général Michel Aoun a pour sa part déchargé de ses fonctions l'ambassadeur du Liban en France, M. Fouad Turk, et décidé des poursuites contre lui après l'intervention de la police française.

LIBAN-SUD

Raid israélien

L'aviation israélienne a effectué un raid dans la nuit de jeudi à vendredi contre des positions du Hezbollah (pro-iranien) dans le secteur central du Liban sud, ont rapporté des sources de sécurité libanaises. Des chasseurs-bombardiers israéliens de type Phantom ont lâché des bombes à deux reprises, hier entre 2h30 et 02h40 locales (0h30 et 0h40 GMT) sur des positions des intégristes à Jabal Safi, Mlikh, Ain Bouswar et Louayzé. Le Hezbollah a confirmé le raid, mais n'a pas précisé le

nombre des victimes dans ses rangs.

POLOGNE

Retrait soviétique

Le gouvernement polonais a rejeté hier la requête de Lech Walesa qui avait demandé la veille à l'URSS de retirer ses troupes de Pologne d'ici à la fin de l'année, a annoncé un porte-parole du gouvernement. « C'est l'opinion (du président du syndicat Solidarité) Lech Walesa. La question n'est pas à l'ordre du jour », a déclaré Malgorzata Niezartowska au cours d'une conférence de presse.

CAMBODGE

Sihanouk accuse

Le chef de la résistance cambodgienne, le prince Norodom Sihanouk, a accusé hier la France, les États-Unis et l'Australie de prendre parti pour le Vietnam et l'Union Soviétique dans le conflit cambodgien, au cours d'une émission clandestine de radio captée à Bangkok. « Si nous laissons maintenant la France, les États-Unis, l'Australie et d'autres pays qui ont décidé de soutenir le Vietnam, l'Union Soviétique et Hun Sen (l'actuel premier ministre à Phnom Penh) transformer le Cambodge en esclave et en colonie du Vietnam, nous mourrons », a déclaré l'ancien souverain.

HONGRIE

Visite de Mitterrand

La Hongrie a apporté hier son soutien à l'idée du président François Mitterrand de créer une confédération européenne qui réunirait à terme tous les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest. « Nous approuvons la conception du président Mitterrand sur la confédération européenne », a déclaré le président hongrois par interim, Matyas Szuros, au terme d'une visite officielle de deux jours du chef de l'État français à Budapest.

Le monde qui s'écrit

Pour tenter de comprendre la Chine



CHARLES DAVID

En dépit de leurs fracassantes déclarations sur le massacre de la place Tian An Men, dans la nuit sanglante du 3 au 4 juin dernier, les capitales occidentales — Washington et Paris, singulièrement, en tête — ont donc « cédé » à la raison d'État et repris langue avec Pékin.

Ainsi, sans gommer officiellement « la crise, résolue dans la violence d'État, qui a conduit au retour de méthodes de répression abandonnées depuis une décennie », l'Occident reconnaît, pour la sauvegarde de ses propres intérêts, les limites inévitables de l'ingérence. Aussi, le problème de la Chine, même dans les soubresauts de la tragédie du printemps de Pékin, demeure, éclairé, il est vrai, par les contradictions qui ont jalonné la décennie 80.

« Ce qui paraissait comme une marche irréversible vers l'économie de marché, la progression de la démocratie, se trouve soudain et violemment confronté à une autre logique », souligne Pierre Gentelle dans L'État de la Chine; Logique qui, en cette fin de XXe siècle, se résume en une question: de quels moyens peut disposer un pays comme la Chine pour devenir un pays moderne?

Comme tous les autres ouvrages de cette collection didacti-

que, L'État de la Chine et de ses habitants, ne fait pas exception: il se présente comme référence et instrument de travail, réalisé par des spécialistes pour des non-spécialistes. En d'autres termes, universitaires et journalistes ont tenté et largement réussi, dans un langage clair, accessible, à dresser le quotidien de la décennie passée pour ouvrir les pistes de l'actuelle décennie. En ce sens, ce nouvel élément de L'État du monde nous brosse un véritable panorama de l'Empire du Milieu.

Il nous rappelle surtout qu'après des décennies de « difficultés et de misères, la société chinoise se trouve dans un profond désarroi: les mêmes incertitudes fondamentales persistent toujours sur l'avenir de la Chine. Une seule chose, à la vérité, est certaine: s'il est vrai que le communisme est venu au pouvoir en Chine pour des raisons qui débordaient, et de loin, son message social, il est non moins vrai que l'histoire présente sape en profondeur les principes du régime qu'il a fondé... ».

Raison de plus pour tenter de saisir et de comprendre les mouvements qui traversent cette société. L'enjeu est, en effet, énorme: « le monde sinisé, aujourd'hui secteur le plus dynamique de la planète, pèsera de main le poids du quart de la production du globe, largement plus que l'Amérique du nord. Formera-t-il alors un ensemble assez cohérent pour mettre en échec la prédominance de l'Occident?... Et l'on peut compter qu'appuiera dans ce sens la puissante diaspora chinoise,

Polémique en Israël après l'arrestation de Hussein

d'après AFP, AP, UPI et Reuter JERUSALEM

L'arrestation hier de M. Fayçal Hussein, personnalité marquante du nationalisme palestinien dans les territoires occupés, a provoqué une vive polémique au sein de la classe politique israélienne et les protestations des Palestiniens.

M. Hussein, 49 ans, dirige le Centre d'études arabes de Jérusalem-Est et est souvent considéré comme le porte-parole officieux de l'O.L.P. en Cisjordanie et à Gaza. Il est accusé d'avoir encouragé cinq jeunes Palestiniens à commettre des attentats anti-israéliens. La police avait demandé qu'il soit maintenu en garde à vue pour quinze jours mais le Tribunal de première instance de Jérusalem a ramené hier ce délai à quatre jours renouvelables.

Un tollé Cette décision, qui satisfait partiellement la droite nationaliste en Israël, a en revanche suscité un tollé chez les Palestiniens et les sympathisants des mouvements pacifistes israéliens.

Donnant lui-même le départ de cette polémique, M. Hussein, les menottes aux poignets, a déclaré aux nombreux journalistes venus assister au procès: « Rien n'arrêtera le processus de paix! ».

Un homme de compromis M. Moshé Amirav, un conseiller municipal de Jérusalem, ancien du Likoud (droite nationaliste) passé au mouvement centriste Shinoui après avoir rencontré M. Hussein il y a deux ans, a publiquement pris position pour ce dernier.

« M. Hussein n'est pas un extrémiste. C'est un homme qui cherche le compromis et une solution de paix au conflit israélo-palestinien », a-t-il dit à l'issue de l'audience du Tribunal.

Interrogés à la radio israélienne, les députés Yossi Sarid et Dedi Zucker du mouvement pour les Droits civiques (Ratz) ont affirmé que « la police israélienne prend ses ordres à l'échelon politique ». Ces deux députés avaient déjà lancé cette accusation après que des policiers furent intervenus brutalement, faisant au moins soixante blessés, le 30 décembre pour disperser quelque 30 000 manifestants pacifistes israéliens, palestiniens et européens à Jérusalem.



forte de quelque 25 millions d'immigrés sur tous les continents, auxquels il convient d'ajouter les 2 millions de Chinois de Singapour... »

Parce que les Chinois d'outre-mer « procurent, en outre, à la Chine l'extraordinaire avantage de disposer, à peu près partout dans le monde, d'une interface avec ses partenaires », la Chine est, qu'on le veuille ou non, à nos portes...

L'État de la Chine Sous la direction de Pierre Gentelle Collection L'ÉTAT DU MONDE Éditions La Découverte, 1989 456 pages

**La Presse**

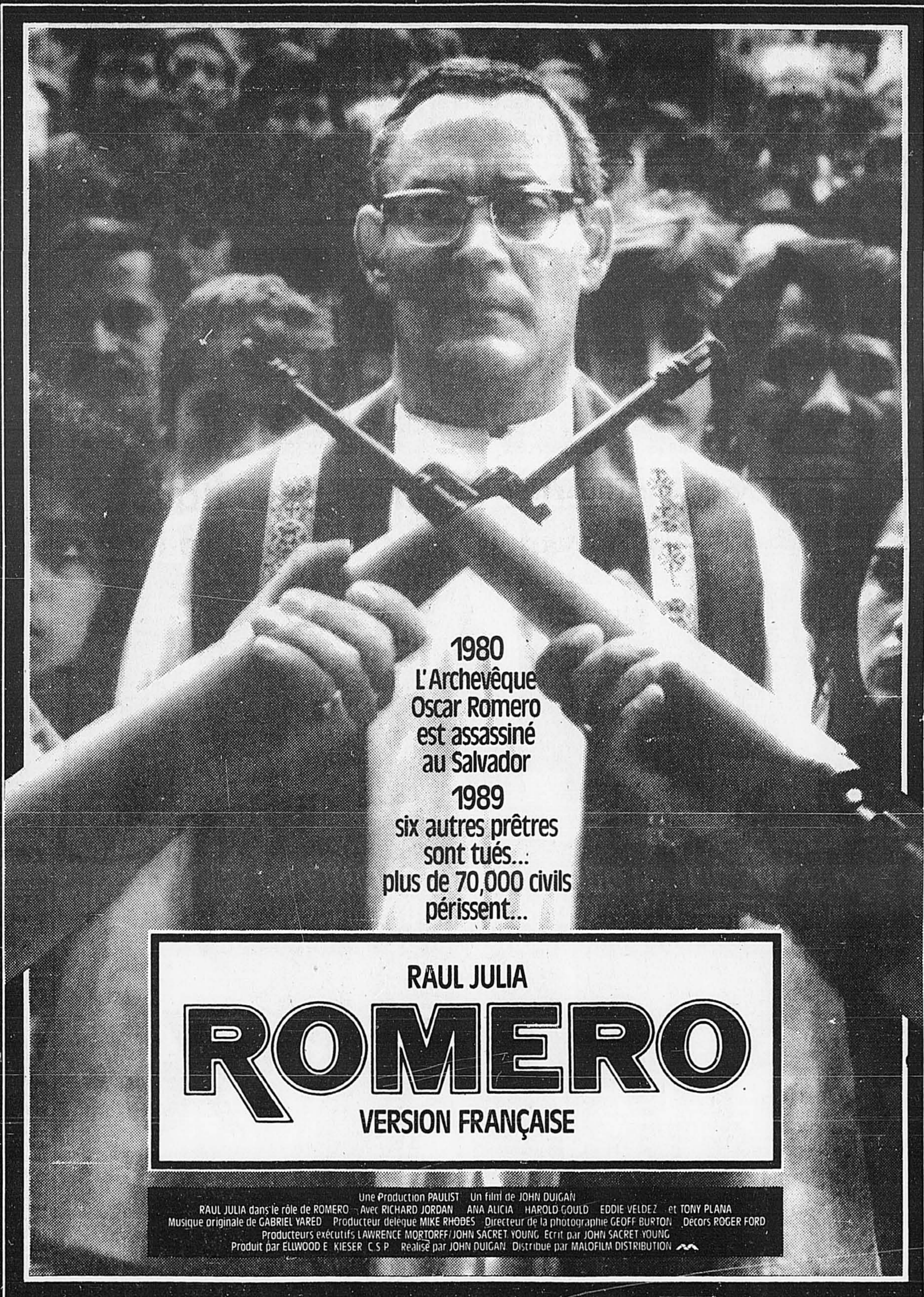
**CKAC 97.3**  
**LA SUPERSTATION**

**MALOFILM DISTRIBUTION**



**INVITENT LE GRAND PUBLIC  
À APPORTER SON SOUTIEN AU PEUPLE SALVADORIEN  
EN ASSISTANT À LA PRÉSENTATION  
DE CE FILM CHOC  
JEUDI, LE 25 JANVIER 1990.**

**TOUTES LES RECETTES DE LA JOURNÉE SERONT VERSÉES AU PROFIT DE LA COALITION ROMERO  
ADMINISTRÉE PAR DÉVELOPPEMENT ET PAIX**



**14 ANS**  
INDICATION

**1980**  
L'Archevêque  
Oscar Romero  
est assassiné  
au Salvador  
**1989**  
six autres prêtres  
sont tués...  
plus de 70,000 civils  
périssent...

**RAUL JULIA**  
**ROMERO**  
VERSION FRANÇAISE

Une Production PAULIST Un film de JOHN DUGAN  
RAUL JULIA dans le rôle de ROMERO Avec RICHARD JORDAN ANA ALICIA HAROLO GOULD EDDIE VELDEZ et TONY PLANA  
Musique originale de GABRIEL YARED Producteur délégué MIKE RHODES Directeur de la photographie GEOFF BURTON Décors ROGER FORD  
Producteurs exécutifs LAWRENCE MORTORFF/JOHN SACRET YOUNG Ecrit par JOHN SACRET YOUNG  
Produit par ELLWOOD E. KIESER C.S.P. Réalisé par JOHN DUGAN Distribué par MALOFILM DISTRIBUTION

**UN FILM D'UNE TERRIBLE ACTUALITÉ!**  
**À L'AFFICHE DÈS JEUDI, LE 25 JANVIER.**

Une présentation de Radio-Canada

**EN VERSION FRANÇAISE**

**DESJARDINS**  
BASILAIRE 1 288-3141

**CARREFOUR LAVAL**  
2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684

**BROSSARD**  
MAIL CHAMPLAIN 465-5906

**ÉGYPTIEN**  
1455, RUE PEEL 843-3112  
NIVEAU INFÉRIEUR DES COURS MONT-ROYAL

**VERSION ORIGINALE ANGLAISE**

## Les enfants Campeau ont eu moins de chance que d'autres actionnaires

d'après Canadian Press  
TORONTO

La plupart des actionnaires de la société Campeau ont été en mesure de réduire leurs pertes, mais certains membres de la propre famille du fondateur de l'entreprise n'ont pas eu autant de chance.

Quand les investisseurs ont abandonné la compagnie qui s'effondrait l'automne dernier, les dividendes provenant des actions gardées dans un fonds de fiducie se sont taris, et la situation demeure la même pour trois enfants de Robert Campeau.

Son fils aîné, Jacques, a porté sa requête devant les tribunaux pour la seconde fois l'automne dernier pour essayer de faire débiter sa part d'un fonds de fiducie gelé après la baisse brutale des actions de l'entreprise Campeau de 22,25 \$ à 13,50 \$ en l'espace d'une semaine.

Cette baisse a signifié des per-

tes sur papier de 17 millions \$ pour le fils Campeau, qui possède environ deux millions d'actions ordinaires, précisait les documents déposés en cour à l'époque.

Le prix de l'action se situant autour de 2,70 \$, ses pertes atteignent maintenant plus de 39 millions \$.

Le fonds de fiducie, constitué par Robert Campeau en 1961, fournissait à Jacques Campeau sa principale source de revenu, soit des dividendes de 10 cents par action, ou 200 000 \$ dans chacun des deux premiers trimestres de l'année dernière.

Cette source de revenu s'est tarie en septembre dernier quand le conseil d'administration de Campeau a décidé de ne pas payer de dividendes trimestriels sur les actions privilégiées. Les titulaires d'actions privilégiées ont priorité sur les détenteurs d'actions ordinaires en ce qui concerne le paiement de dividendes.

## Les dangers post-opératoires chez les jeunes femmes en âge de procréer

Reuter  
PHILADELPHIE

Des chercheurs californiens viennent de découvrir qu'une hormone féminine rendrait les jeunes femmes plus vulnérables à une dilatation dangereuse du cerveau après des opérations chirurgicales, mêmes mineures, si leur médecin omet de vérifier de façon serrée l'équilibre des fluides corporels.

Dans le dernier envoi de la revue américaine «Annals of Internal Medicine», ces scientifiques disent avoir identifié un nouveau syndrome n'atteignant que les jeunes femmes, après étude des dossiers médicaux de 11 femmes dans la trentaine, mortes sans raison apparente après avoir subi des opérations mineures comme la pose de prothèses mammaires ou la reconstruction du nez.

Les chercheurs ignorent si le syndrome est répandu, mais ils croient qu'il n'affecte que les jeunes femmes en âge de procréer.

Dans chaque cas étudié, la patiente est passée d'un état post-opératoire tout à fait normal à l'arrêt respiratoire en moins d'une heure, environ 32 heures après la fin de l'opération, souligne l'étude.

### Desequilibre

Ces décès seraient attribuables à un déséquilibre des fluides corporels consécutif à l'absorption par intraveineuse d'eau sucrée, procédure habituelle dans plusieurs hôpitaux.

Les médecins leur auraient donné trop d'eau sucrée, débalançant le taux de sel et provoquant l'arrivée d'eau au cerveau, ce qui, entraîne un

gonflement du cerveau, un état de choc et ultimement, la mort.

«Ce sont les cas les plus dramatiques, mais toute jeune femme qui subit une intervention chirurgicale devrait s'assurer qu'on lui administre les fluides adéquats après l'opération et devrait en parler à son médecin», a déclaré le docteur Allen Arief, qui enseigne la médecine à l'Université de Californie.

Normalement le cerveau possède un mécanisme qui prévient l'enflure du cerveau lorsque des quantités excessives de liquides diluent le taux de sodium. Mais l'hormone oestrogène, une hormone exclusivement féminine, viendrait dans certains cas perturber ce mécanisme.

L'une des façons de réduire le risque serait d'administrer une solution d'eau salée après l'opération, au lieu d'eau sucrée, a affirmé le professeur.

## L'accusée de meurtre du policier Lagacé comparait

La femme de Dollard Arsenault, accusée du meurtre au premier degré de l'ex-policier Robert Lagacé, et un autre individu ont comparu, hier, au Palais de justice de Saint-Hyacinthe relativement à cette affaire.

Arsenault, 62 ans, devra revenir devant un juge de la Cour du Québec, chambre criminelle, au Palais de justice de Montréal, la semaine prochaine pour y subir son enquête préliminaire.

À la suite d'une longue enquête, la Sûreté municipale de Laval a appréhendé les suspects jeudi. Robert Lagacé a été tué de quatre balles le 11 septembre dernier à son domicile de la rue de Rome, dans le quartier Laval-des-Rapides. Son corps a été découvert par l'un de ses frères avec qui il discutait quelques instants avant d'être tué.

Les arrestations se sont effectuées au domicile d'Arsenault, à Saint-André d'Acton, près de Saint-Hyacinthe. C'est seulement contre le sexagénaire qu'une accusation de meurtre a été portée.

Il appert qu'une histoire de poursuite au civil pour des travaux qui auraient été mal exécutés au domicile de la victime, serait à l'origine de cet assassinat.

## Une lueur d'espoir pour les paraplégiques

Agence France-Presse  
ZURICH

Le nerf rachidien de rats dont la moëlle épinière avait été sectionnée s'est remis à pousser grâce à l'injection d'anticorps, une première réalisée par des chercheurs de l'Université de Zurich qui pourrait représenter une lueur d'espoir pour les paraplégiques, a-t-on appris hier auprès des chercheurs.

En cas de blessure ou de coupure à ce niveau du système nerveux, un mécanisme naturel empêche la reprise de sa croissance. En injectant des anticorps développés au cours de trois ans de recherche afin de supprimer ce blocage, des chercheurs de l'Institut de recherches sur le cerveau de l'Université de Zurich ont obtenu que des fibres nerveuses rachidiennes de rats repoussent sur plus d'un centimètre.

Ils ont observé que ces fibres se régénèrent en poussant le long de leur voie naturelle, mais en créant un foisonnement de ramifications. Selon les chercheurs, les fibres tâtonnent à la recherche de la liaison interrompue.

Toutefois, l'optimisme que pourrait susciter cette découverte doit être tempéré. Les chercheurs ignorent encore si les cellules régénérées reprennent leurs fonctions. Quant à une application humaine, ils ont constaté que les désinhibiteurs appliqués aux rats ont été rejetés par le corps humain. En tout état de cause, ce n'est pas avant dix ans que les premiers essais cliniques pourraient être effectués sur l'homme.

## Macaron controversé

Agence France-Presse  
OTTAWA

Les douanes canadiennes ont annoncé hier qu'elles n'interdiraient pas l'importation au Canada d'un macaron fabriqué à Taïwan à l'origine d'une vive controverse sur les minorités ethniques dans ce pays.

Ce macaron, montrant un homme d'affaires de race blanche entouré et observé par un Sikh portant un turban, un coolie et un Noir pieds nus avec un javelot, pose la question: «Qui est minoritaire au Canada?»

«On ne peut considérer ce macaron comme de la propagande haineuse aux termes du Code criminel», a estimé un porte-parole des douanes, Mme Diane Casey. Le code criminel estime qu'il y a propagande haineuse à partir du moment où il y a appel à la haine ou au génocide contre un groupe identifiable selon des critères raciaux, religieux ou ethniques.

Malgré les protestations d'organisations vouées à la défense des droits humains, l'auteur de l'insigne, Peter Kouda, de Calgary (Alberta), estime que celle-ci n'a aucun caractère offensif ou raciste.

Le macaron est vendu depuis quelques semaines dans l'Ouest canadien, et son distributeur, la compagnie B.J. Sales, en attend un chargement de 10 000 avant la fin du mois. Le propriétaire de B.J. Sales, Bill Hipson, a cependant renoncé à vendre un autre macaron représentant un Sikh portant l'uniforme de la «police montée» avec un turban, demandant que la Gendarmerie royale reste canadienne.

Une polémique est engagée depuis plusieurs mois au pays concernant la demande par des Sikhs engagés dans la police montée de continuer à porter leurs turbans à la place du fameux chapeau Stetson.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

# SOLDE

# ÉCARTANT

**PLUS DE 900 ARTICLES À PRIX SACRIFIÉS!**  
MARQUES RÉPUTÉES : KODAK, GE, CASIO, BIONAIRE,  
SANYO, G.I. JOE, ZAKS, BARBIE, DISNEY, COPS ET NORDIC WARE

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE EN MAGASIN POUR RETOUVER DES  
CENTAINES D'ARTICLES IDENTIFIÉS D'UN POINT VERT.

RABAIS

50%

jusqu'à

**HÂTEZ-VOUS...**  
**LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES!**  
Rabais en vigueur dans les magasins participants seulement  
jusqu'au 24 février 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks.  
Certains articles ne sont pas offerts tous nos magasins.

MONTREAL 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est • Place Frontenac • 2565, rue Masson • Centre Jean-Talon Est • 4655, rue Jean-Talon • 9235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Place Versailles • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alexis-Nihon • Mail Cavendish • 1439, rue Bleury • Plaza Côte-des-Neiges • 1466, boul. Sauvé • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 8371, boul. Newman • Mail West Island • 3066, boul. St-Charles • 6321, Trans Canada RIVE-SUD DE MONTREAL, Centre Jacques-Cartier • 2930, chemin Chambly • 3535, boul. Taschereau • Mail Champlain LAVAL 3370, boul. St-Martin • Place des aubaines • Carrefour Laval • EN BANLIEUE Granby • Ile-Perrot • Repentigny • St-Bruno • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean • St-Jérôme • Valleyfield • Rosemere • Sorel

# Rien ne prouve que l'amiante pose un risque élevé pour la santé

Reuter  
WASHINGTON

On n'a pratiquement aucune preuve que l'amiante pose un risque élevé pour la santé à l'extérieur du milieu de travail, et enlever tout l'amiante des écoles et des hôpitaux pourrait être un gaspillage d'argent pur et simple.

C'est du moins l'avis d'une équipe d'experts des maladies du poumon.

« Je pense qu'on exagère le danger », a déclaré le docteur J. Bernard Gee, de l'École de médecine de l'université Yale, à Washington. « Dans plusieurs des cas, le retrait de l'amiante est inutile. »

Des milliards de dollars vont être dépensés dans les années à venir aux États-Unis par des commissions scolaires, des gouvernements et des propriétaires privés pour faire tester et enlever l'amiante des écoles, des hôpitaux et d'autres édifices. Pourtant, « les données disponibles n'étayant pas la théorie qu'une faible exposition à l'amiante dans les édifices et les écoles représente une menace pour la santé », affirment le Dr Gee et ses collègues spécialistes du poumon.

La relation entre l'amiante et les maladies du poumon comme l'amiantose et le cancer du poumon est déjà bien établie dans le cas des mineurs et d'autres per-

sonnes exposées à de fortes concentrations de fibres d'amiante dans l'air ambiant à leur travail, rappellent les chercheurs. Mais le degré d'exposition dans la plupart des édifices « suspects » est trop faible pour être dangereux, soutiennent-ils, d'autant plus que les particules les plus couramment détectées ne sont pas du même type que les fibres associées aux maladies pulmonaires.

Le groupe d'experts, dont le rapport est paru dans Science Magazine, inclut des chercheurs de l'Université du Vermont à Burlington, de l'université Johns Hopkins à Baltimore et de l'Institut de recherche INSERM de Créteil, en France.

# À la recherche du trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique

Agence France-Press  
OTTAWA

Une équipe d'experts canadiens et américains tente en ce moment de déterminer si le « trou », constaté à deux reprises depuis cinq ans dans la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique est réapparu cet hiver, a annoncé hier le ministre canadien de l'Environnement, M. Lucien Bouchard.

Cette cinquième étude annuelle est menée depuis le 7 janvier dernier par des experts, dont un Américain, stationnés à la base d'Alert, à l'extrémité nord de l'île d'Ellesmere et à moins de 700 km du pôle Nord géographique. Leurs travaux doivent s'étendre sur une période de trois mois, selon un communiqué.

À ce jour, l'équipe a lancé sept ballons équipés d'instruments perfectionnés permettant de recueillir des données sur la couche d'ozone et d'autres composantes de l'atmosphère, complétées par des lectures au sol. Les données ainsi obtenues de même que celles fournies par des satellites et d'autres chercheurs basés en d'autres points de l'Arctique doivent permettre de produire un tableau global de la couche d'ozone pour cette année.

Les résultats des travaux effectués par le Canada seront transmis à l'Union soviétique en vertu d'une entente bilatérale conclue lors de la visite du premier ministre Brian Mulroney à Moscou,

l'automne dernier. En retour, l'URSS mettra à la disposition des chercheurs canadiens les résultats de recherches effectuées sur l'île de Heiss, en Sibérie orientale.

Le « trou » observé en 1986 et 1989 au-dessus d'Alert est moins « profond » que celui constaté chaque année en Antarctique. Il correspond néanmoins à peu près à la superficie du Groenland et se déplace avec la circulation de l'air dans l'Arctique, précise le communiqué du ministère de l'Environnement.

D'après les experts canadiens, la couche d'ozone au-dessus des régions méridionales du Canada se serait appauvrie de deux à cinq p. cent depuis le début des années 1970.

**Les années 90**  
Les styles d'antan seront encore plus recherchés au cours de la nouvelle décennie

**Le marché de l'Art**  
Belle collection d'art canadien, européen, esquimau et africain (Voir ci-dessous)

**PIERRES PRÉCIEUSES!**  
Choix éblouissant de diamants, saphirs, rubis et pierres semi-précieuses

# EMPIRE

5500, RUE PARÉ MONTRÉAL, QUÉBEC H4P 2M1 TÉL.: (514) 737-6586

## VENTE D'IMPORTANCE CHEZ EMPIRE

### EN BREF:

- Bijoux
- Meubles
- Porcelaine et verre
- Objets orientaux
- Art canadien et européen
- Monnaie
- Art ethnographique
- Tapis
- Argent et métal argenté

Les Industries Empire Inc., une compagnie montréalaise fondée il y a plus de 25 ans par Abe et Barbara Rogozinsky, organise une importante vente aux enchères qui aura lieu les 22, 23, 24, 25 et 28 janvier (voir horaire ci-dessous, à droite).

Cette nouvelle année et cette nouvelle décennie seront pour beaucoup de gens le moment choisi pour redécorer leur intérieur ou s'offrir un peu de nouveau.

Chez Empire vous trouverez ces belles et rares antiquités qui donnent à tout intérieur un cachet particulier à une fraction du prix annoncé dans les grands magasins ou les boutiques spécialisées.



Le rêve de l'érudit: mobilier de bibliothèque 4 mex comprenant une bibliothèque avec vitrine, un bureau semi-circulaire, une chaise et un escabeau portatif.

Un grand volume de ventes est synonyme de vaste choix. Peu importe ce que vous cherchez, c'est sans doute chez Empire que vous le trouverez. Nous vendons à l'enchère, tous les mois, plus d'un millier de meubles, bijoux, pièces d'argenterie, tableaux, tapis, articles de porcelaine et de verre: nous vendons même des voitures de collection.

Par exemple: Even que ce mobilier de bibliothèque 4 mex (photo centrale) ne soit pas ancien, il n'en demeure pas moins le cadeau idéal pour celui ou celle qui désire meubler un cabinet de travail ou ajouter un élément impressionnant à son bureau. Ce n'est que l'un des nombreux lots qui seront adjugés lors de cette vente.

### PORCELAINE ET VERRE

Grand choix de porcelaines: jattes de temple, vases, assiettes, bols, services de vaisselle, jardinières, etc.

Kutani, Famille Noire, Médaille Rose, Satsuma, Scheibe-Alsbach, Dresde, Unterweissbach, etc.

Vous trouverez quelques-uns des plus beaux objets en verre d'art tel Daum, Gallé et autres.

### ART CANADIEN, EUROPÉEN ET ETHNOGRAPHIQUE



Icone enchaînée représentant un groupe de saints. (18e siècle, école de Kiev)

Quelques-uns des plus grands peintres seront représentés, dont le fameux Groupe des Sept. Parmi ces artistes dont les noms ne peuvent tous être énumérés, mentionnons A.Y. Jackson, A. Borenstein, A.J. Casson, F.H. Johnston, A. Sherriff-Scott, F.A. Vermer, J.-P. Riopelle, W.G. Roberts, J. Little, L. Ayotte, R. Genn et autres. Empire offrira aussi un beau choix de tableaux européens. Empire a aussi reçu en consignation plusieurs sculptures esquimaudes ainsi qu'une superbe collection d'objets religieux russes datant du 19e siècle.

J.-P. Riopelle  
«Nouvelles Impressions 58»  
Huile sur toile.  
Signée au dos.

### PIERRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

ARGENT, METAL ARGENTÉ, PIERRES PRÉCIEUSES ET BIJOUX

Argent: Plat à bonbons en argent Chester, candélabres, chandeliers, bols, salières, poivrières, vases, etc.

Bijoux: Bagues, montres pour hommes et dames, bijoux sertis de diamants, pierres précieuses et plus encore.

### MEUBLES ET TAPIS TOUJOURS POPULAIRES

Chippendale et Sheraton ne sont que deux des nombreux styles que vous trouverez chez nous. Parmi les lots offerts: chaises, tables de salle à manger à piétement double et triple, bibliothèques, vitrines à bibelots, petite table, commodes, tables de conférence, sofas, causeuses, meubles chinois en bois de Coromandel, glaces ventiennes, portemanteaux, buffets, consoles, paravents et bien plus.

TAPIS  
Belle collection de tapis persans de type Kachan, Tabriz, Heriz, Kirman, Boukhara et autres.

### LES OBJETS DE COLLECTIONS

Nous offrons à l'enchère plusieurs pièces de monnaie rares et historiques dont des pièces de la collection Jascha Heletz des dollars canadiens en argent (dont celui de 1948), le 10 cents de 1913 à larges feuilles et une collection de papier-monnaie canadien rare.

### NOUS ACCEPTONS LES CONSIGNATIONS

Articles de qualité recherchés

Empire désire vendre à l'enchère vos articles de valeur. Vendre chez Empire, où les enchères déterminent les prix, est un moyen facile et efficace d'obtenir pour vos objets

EXTRA

de qualité un prix équivalant à leur valeur marchande. Nos ventes font l'objet de nombreuses publicités et notre équipe d'évaluateurs (dont des experts en art, en gem-

mologie, en numismatique et en philatélie) vous aidera à établir un prix raisonnable pour vos objets.

N'hésitez pas. Passez nous voir ou téléphonez-nous au (514) 737-6586.

### HORAIRE

**INSPECTION PUBLIQUE**  
Vendredi 19 jan., 10 h à 21 h  
Samedi 20 jan., 10 h à 17 h  
Dimanche 21 jan., 10 h à 17 h  
(Les enfants ne sont pas admis)

**VENTE** **LOTS**  
Lundi 22 jan., 19 h 1 à 200  
Mardi 23 jan., 19 h 201 à 400  
Mercredi 24 jan., 19 h 401 à 600  
Jeudi 25 jan., 19 h 601 à 800  
Dimanche 28 jan., 13 h 801 à 1000

Levez le voile sur les années 90

Dernier WEEKEND

## STADE OLYMPIQUE du 11 au 21 janvier 1990

Un rendez-vous historique!

ESPACE : 327 000 pieds carrés d'espace d'exposition. Du jamais vu!

CHOIX : 650 véhicules à admirer. La plus imposante manifestation automobile jamais organisée au Canada!

SUSPENSE : 30 fabricants se livrent une lutte titanessque pour vous satisfaire.

NOUVEAUTÉ : Le Centre du camion. Une imposante représentation de tout-terrain, de fourgonnettes et de camionnettes!

SOUVENIR : La Suite Classique. Un siècle d'histoire d'amour avec l'automobile. De splendides véhicules de collection et leur histoire respectives.

Participez au concours **L'ULTRAMOBILE!**

Procurez-vous un bulletin de participation chez les détaillants Ultramar du grand Montréal, venez le déposer à l'entrée du Stade

Olympique et courez la chance de mériter une réplique F-40 de Design auto, un véhicule de collection d'une valeur de 30 000 \$ offert par Ultramar. Aussi à gagner un séjour d'une semaine pour 2 personnes à Paris et 10 week-ends de ski à La Réserve offerts par CJMS/CKMF.

La Presse  
CJMS 128  
92.7 fm  
G. Labeau

**Horaires**  
Du lundi au jeudi de 11 h à 22 h 30  
Vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 23 h : sauf le dimanche 21 janvier de 10 h à 22 h.

**Prix d'entrée**  
Adultes..... 6,50 \$  
Âge d'or, étudiants ou groupes (20 personnes et plus)..... 5,00 \$  
Enfants de 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte) ..... 1,00 \$  
Nous cessons la vente des billets 90 minutes avant l'heure de fermeture du Salon. Ceci pour vous assurer une visite adéquate.

# DE L'AUTO de Montréal

SALON International

## LA FÊTE DES NEIGES À MONTRÉAL DU 26 JANVIER AU 4 FÉVRIER 1990

### EN PRÉLUDE À LA FÊTE DES NEIGES VENEZ VOUS DÉLIER LES JAMBES À LA PATINOIRE

Esso

Confort au foyer Canada au métro McGill

Du lundi 22 au jeudi 25 janvier, la patinoire Esso Confort au Foyer Canada attend tous les mordus du patinage à la station de métro McGill.

Venez exercer votre coup de patin sur la surface synthétique, bien au chaud à l'intérieur, dès lundi midi.

De l'animation est prévue à toutes les heures et mardi midi vous assisterez à une joute amicale avec en vedette la mascotte Boule de neige.

C'est donc l'occasion idéale, en compagnie de Boule de neige et ses amis pingouins de La fête des neiges, de pratiquer son coup de patin avant la grande ouverture de la fête.

Tuques, foulards et cache-nez... facultatifs! Mais tous ceux qui auront oublié leurs patins pourront s'en procurer à la patinoire.

Une invitation de la Société de l'île Notre-Dame et de la Ville de Montréal.

Consultez le programme officiel de La fête des neiges 1990 dans La Presse d'aujourd'hui

LA FÊTE DES NEIGES

EN COLLABORATION AVEC  
Esso  
Confort au foyer Canada  
L'interurbain Bell

INFO-FÊTE de L'interurbain Bell  
Pour vous renseigner  
1 800 361-2261  
du lundi au dimanche de 9h à 5h

Société de l'île Notre-Dame  
Esso  
Confort au foyer Canada  
L'interurbain Bell  
Lipton

# Le maire de Washington plaidera non coupable

## Il est accusé de possession de cocaïne

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Le maire de Washington Marion Barry, arrêté jeudi soir dans un hôtel de la capitale fédérale, est apparu hier devant un magistrat fédéral qui l'a mis en accusation formellement du délit de possession de cocaïne, mais son avocat a annoncé qu'il plaiderait non coupable.

M. Barry est resté une dizaine de minutes devant le magistrat Deborah Robinson. Elle lui a intimé l'ordre de comparaître le 5 février pour une audition et de se soumettre tous les lundis à un test de drogue. Des analyses de sang et d'urine effectuées la veille avaient «fourni des preuves d'absorption de cocaïne», selon le FBI.

À sa sortie, le maire, souriant, s'est contenté d'une déclaration laconique: «Je m'en vais d'ici pour retourner aux affaires de la mairie.» Il a toujours nie être un consommateur de drogue.

Son avocat, M. Kenneth Munday, a indiqué qu'il était trop tôt pour faire le moindre commentaire sur l'affaire mais, a-t-il précisé, son client plaidera «non coupable» des accusations portées contre lui.

Si M. Barry est reconnu coupable, il risque un maximum d'un an de prison et 5000 dollars d'amende.

Le maire avait été filmé par un agent du FBI, selon les documents déposés devant le tribunal, achetant de la drogue à une femme qui collaborait avec les autorités.

«M. Barry a mis ensuite une certaine quantité de crack dans

un dispositif pour fumer, l'a allumé et l'a fumé», selon les déclarations de l'agent, Ronald Stern, citées dans les documents.

Le crack, un puissant dérivé chimique bon marché de la cocaïne, se présente sous forme de cubes compacts. Il est écrasé, puis placé dans une sorte de pipe pour être fumé.

Des conseillers municipaux ont par ailleurs indiqué que le lancement prévu demain de la campagne électorale du maire pour briser un quatrième mandat était «reporté à une date indéterminée». Quatre anciens ou actuels membres du conseil municipal sont déjà en lice contre Barry pour les élections prévues en novembre prochain.

Le maire du district de Columbia Marion Barry et sa femme Effi quittent leur demeure de Washington hier pour se rendre au palais de justice où il a été mis en accusation pour possession de narcotiques avec intention d'en faire le trafic. Marion Barry avait été arrêté jeudi soir.

PHOTO AP



Agence France-Presse  
WASHINGTON

### Les deux visages de Marion Barry

■ Bouffon corrompu pour les uns, bienfaiteur pour les autres, le maire de Washington Marion Barry, qui vient de tomber pour usage de drogue, est un personnage à deux visages, illustrant à la fois la réussite à la force du poignet d'un Noir né pauvre et l'emprise de la drogue dans la société américaine, surtout chez les Noirs.

Fils d'un petit métayer du Mississippi, Marion Barry, né en 1936, s'engage dès ses années d'études dans la lutte pour les droits civiques, participant à toutes les grandes marches du sud. Il devient le premier président national du Comité de Coordination Non-violent des Étudiants, particulièrement actif dans l'enregistrement des Noirs sur les listes électorales.

C'est de cette époque, passée en partie sous la bannière du pasteur Martin Luther King, que date son amitié pour Jesse Jackson, lui aussi disciple de l'apôtre de la non-violence. Sa mission l'amène dans la capitale américaine où il se lance dans la politique locale et est élu en 1974 membre du premier conseil municipal résultant d'élections.

Durant son mandat, il est blessé sérieusement, en 1977, par un coup de feu tiré lors de la prise de l'Hôtel de Ville par une secte musulmane noire d'obédience hanafite.

Élu maire en 1978

En 1978, il est triomphalement élu maire, après avoir défait lors des primaires le maire sortant Walter Washington, nommé par Lyndon Johnson en 1967. Il devient ainsi le premier maire d'une capitale dotée d'un statut d'autonomie obtenu un peu plus tôt. Il sera réélu haut la main en 1982 et 1986 et devait annoncer demain sa candidature aux élections de novembre prochain.

Les premières années de sa magistrature sont incontestablement marquées par un vaste effort pour améliorer les services sociaux dans une ville qui était jusqu'alors pratiquement gouvernée par le Congrès. La popularité du maire est immense chez les Noirs qui forment plus des deux tiers de la population de la capitale. Elle est d'ailleurs restée assez grande en dépit des accusations d'usage de drogue, d'incompétence, voire de corruption, qui se sont multipliées au fur et à mesure que plusieurs des collaborateurs du maire étaient condamnés pour détournement de fonds publics et que Washington devenait, par rapport à sa population (620 000 habitants) la capitale de la drogue et du crime aux États-Unis. On lui reprochait aussi, mais moins sévèrement, de courir un peu trop les jupons.

Sa façon et sa jovialité lui permettaient d'écarter les critiques et d'affirmer à tous et partout qu'il était le meilleur, ce qu'il avait répété au début du mois à un journaliste du Los Angeles Times. L'article de cette dernière avait fait grand bruit car il y déclarait que Jesse Jackson, à qui l'on prêtait des visées sur la mairie de Washington en dépit de ses démentis, «ne sait rien faire marcher que sa bouche». Il s'y vantait aussi de ses exploits sexuels avec sa troisième épouse Effi.

Marion Barry, accusé de possession de drogue, ne risque sans doute pas grand chose pénalement dans la mesure où c'est sa première arrestation. Mais s'il devait être reconnu coupable sa carrière politique pourrait prendre fin abruptement.

### Automobile

Lundi,  
dans le cahier  
automobile.  
La Presse  
vous propose  
Pontiac  
Trans Sport:  
la forme a  
préséance  
sur la fonction



Un article signé  
Denis Duquet

La Presse

# VENTE DE PLANS DERNIERS 10 JOURS STAGULAIRE

NOTRE VENTE SE TERMINE  
LE MERCREDI 31 JANVIER  
À 18 H.

CHEZ  
AU BON MARCHÉ

Venez profiter de nos  
super bas prix dans tous  
nos rayons!

**STORES HORIZONTALS PVC 1"**

En vinyle de 1re qualité  
4 couleurs décoratives

16x45	3.99	16x64	5.99
18x45	4.49	18x64	7.47
20x45	4.99	20x64	7.99
24x45	6.49	24x64	8.99
27x45	6.77	27x64	8.99
28x45	8.99	28x64	13.88
31x45	7.99	31x64	13.99
33x45	10.99	33x64	15.88
36x45	8.99	36x64	12.99
40x45	10.99	40x64	17.99
44x45	11.99	44x64	15.99
48x45	12.99	48x64	16.99
54x45	17.99	54x64	25.99
60x45	16.99	60x64	21.99
64x45	19.99	64x64	24.99
72x45	21.99	72x64	27.99
77x45	23.99	77x64	32.99

**PORTE PATIO 78x84** 39.99

**STORES HORIZONTALS 100% aluminium 1"**

18x45	3.99	18x64	5.99
24x45	7.99	24x64	11.99
27x45	8.99	27x64	13.99
31x45	10.99	31x64	17.99
36x45	13.99	36x64	22.99
40x45	18.99	40x64	25.99
44x45	23.77	44x64	27.77
48x45	23.99	48x64	27.99
60x45	25.99	60x64	36.99

**STORES VÉNIITIENS**

Plus de 78 couleurs en  
600 grandeurs en  
magasin dans les  
hauteurs 45", 64", 78"

**TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE**

**STORES VERTICAUX**

<b>VERTICAUX EN TISSU EN STOCK*</b> 75" x 84" <b>15.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO</b> 75" x 84" 6 couleurs incroyables <b>45.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX PVC RIGIDES*</b> 75" x 84" <b>19.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX MINI PVC 2"</b> EN STOCK 75" x 84" <b>58.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"</b> EN STOCK 75" x 84" <b>48.99</b> l'ens.
<b>VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2"</b> 75" x 84" <b>35.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX TEXTURÉS 3 1/2"</b> 75" x 84" <b>47.99</b> l'ens.	<b>POUR PORTE-PATIO</b> <b>19.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX GROOVER</b> 75" x 84" <b>58.99</b> l'ens.	<b>VERTICAUX MIROIR DE LUXE*</b> 75" x 84" <b>118.99</b> l'ens.

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1<sup>re</sup> QUALITÉ ET NOUS FERONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ.

**STORES PLISSÉS EN TISSU**

5 COULEURS DÉCORATIVES

18x45	9.99	18x64	12.99
20x45	10.99	20x64	13.99
22x45	10.99	22x64	13.99
24x45	11.80	24x64	11.77
26x45	12.99	26x64	15.99
27x45	14.99	27x64	17.99
30x45	13.99	30x64	18.99
31x45	15.99	31x64	21.99
33x45	15.99	33x64	22.99
36x45	16.99	36x64	22.99
38x45	17.99	38x64	26.99
40x45	17.99	40x64	27.99
44x45	19.99	44x64	28.99
48x45	20.99	48x64	28.99
54x45	25.99	54x64	33.99
60x45	27.99	60x64	35.99
64x45	37.99	64x64	50.99
72x45	43.99	72x64	56.99

**STORES HORIZONTALS EN BOIS**

au plus bas prix à Montréal  
acajou

18x45	34.99	18x64	49.99
20x45	39.99	20x64	52.99
22x45	44.99	22x64	54.99
24x45	46.99	24x64	56.99
26x45	47.99	26x64	57.99
28x45	48.99	28x64	58.99
27x45	49.99	27x64	59.99
28x45	51.99	28x64	61.99
30x45	51.99	30x64	63.99
31x45	52.99	31x64	65.99
33x45	53.99	33x64	67.99
36x45	54.99	36x64	69.99
38x45	56.99	38x64	72.99
38x45	57.99	38x64	74.99
40x45	59.99	40x64	79.99
44x45	64.99	44x64	84.99
48x45	69.99	48x64	89.99
54x45	74.99	54x64	99.99
60x45	79.99	60x64	109.99
64x45	89.99	64x64	119.99

**ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE**

Wabasso, Texmade, Wamsutta  
Reg. VENTE

SIMPLE	55.00	22.99	l'ens.
DOUBLE	85.00	32.99	l'ens.
REINE	95.00	42.99	l'ens.
ROI	115.00	52.99	l'ens.

**ENSEMBLES DE DRAPS MARQUES RENOMMÉES**

Simple	14.99	Double	21.99
Reine	27.99	Roi	49.99

**DUVETS**

Meilleure qualité à des bas prix... garanti!

Simple	76.99	Double	106.99
Reine	126.99	Roi	156.99

**OREILLERS DE QUALITÉ**

Nouveauté! Oreillers de luxe, synthétiques. Lavable/séchable à la machine, non-allergène. «ULTRA-PUFF»

2 POUR **11.99**

**COUVRE-DUVETS ASSORTIS**

par Texmade, Wamsutta et Heifner

Simple	24.99	Double	29.99	Reine	34.99
--------	-------	--------	-------	-------	-------

**DOUILLETES FORMAT GÉANT, ASSORTIS**

Polyester/coton

Simple	24.99	Double	29.99	Reine	34.99
--------	-------	--------	-------	-------	-------

**RIDEAUX DE DOUCHE IMPERMÉABLES**

Motifs imprimés et unis

**SPECIAL 19.99**

**ENSEMBLES DE DOUILLETES IMPRIMÉS ASSORTIS**

Simple	49.99	Reine	69.99
Double	59.99	Roi	39.99

## 25% à 90% DE RABAIS!

**RIDEAUX ET VALENCES BALLON ST-TROPEZ**

100% polyester, 5 couleurs décoratives

120"x64"	44.99	180"x64"	59.99	60"x18"	16.99	120"x18"	31.99
----------	-------	----------	-------	---------	-------	----------	-------

**SERVIETTES CHRISTIAN DIOR**

Couleurs discontinuées

Bain	29.99	19.49
Main	23.99	15.49
Débarbouillette	9.99	5.99
Drap de bain	69.99	36.99

**COUVRE-MATELAS 4-SAISONS «CLOUDLINER»**

100% laine «Mieux que Woolrest»

Double	64.99	Reine	84.99	Roi	94.99
--------	-------	-------	-------	-----	-------

**SERVICES DE VAISSELLE 45 PIÈCES**

Choix de 6 modèles

Incluant 8 de chaque: assiettes, a salade, bols, tasses et soucoupes; un crémier, un bol à légumes et plat de service.

**SUPER SPECIAL 64.99**

Aussi disponibles: Ensembles de vaisselle de 16 et 20 pièces et ensembles de verrière.

**ENSEMBLES DE BASSINETTE 4 MCX**

9 mois Compromis 1 coussin, 1 douillette, 1 porte-paire-crochet, 1 drap contour

Reg. 64.99

**38.99** l'ens.

**ÉDREDONS CONTINENTAL**

L'authentique édredon modèle scandinave

100% HOLLIFIL md

Simple	68.49	Double	78.49
Reine	98.49	Roi	133.49

**ENSEMBLES DE DRAPS JUVENILE**

Inclus: Alfis, hyper-spacer, «Sauvage»

«Boutons, courbrettes et boutons»

Reg. 29.99

**SPECIAL 18.99** l'ens.

**ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE WABASSO**

100% coton

Simple	24.99	l'ens.
Double	29.99	l'ens.
Reine	34.99	l'ens.

**HAPPES EN TISSUS**

52"x70" 60" 60"x84" rond

**SPECIAL 11.49**

**NAPPERONS EN TISSUS PIQUÉS**

Reg. 3.49

**SPECIAL 1.99**

**SERVIETTES CALDWELL**

100% coton, styles «Caress» et «Rapture»

Couleurs discontinuées

Bain	Reg. 13.99	8.99
Main	9.99	6.99
Débarbouillette	4.99	3.49

**DRAPERIES TEROVILLE**

Plis français

150"x95" Prêts-à-poser

**SPECIAL 24.99** l'ens.

**DRAPS DE BAIN LUXUEUX DE CALDWELL FORMAT ROY GÉANT**

36"x68" **SPECIAL 14.99**

**RIDEAUX DE CUISINE ASSORTIS**

Avec valence **SPECIAL 14.99** l'ens.

**STORES DE FENÊTRES BLANC (toutes les grandeurs)**

1<sup>re</sup> QUALITÉ

AUX PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

STORES OPAQUES BLANCS

GRANDEURS	UNIS	FRANCS
28" x 58"	9.99	14.99
37" x 70"	12.99	18.99
37" x 82"	14.99	20.99
43" x 70"	15.99	21.99
43" x 82"	17.99	23.99
49" x 70"	16.99	24.99
49" x 82"	20.99	27.99
55" x 70"	23.99	31.99
55" x 82"	27.99	34.99
64" x 58"	27.99	36.99
64" x 70"	23.99	36.99
73" x 58"	30.99	39.99
73" x 70"	31.99	41.99
78" x 70"	49.99	59.99
85" x 70"	59.99	70.99
97" x 70"	69.99	80.99
109" x 70"	89.99	109.99
121" x 70"	119.99	139.99

**ENSEMBLE DE SERVIETTES 3 MCX, CALDWELL**

**SPECIAL 11.99** l'ens.

**RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE**

Couleurs assorties

**SPECIAL 4.99**



A prix modique, venez déauster un renas léger à notre catétiéra.

UNE SEULE ADRESSE

**3500** boul. ST-JOSEPH Est

(métro St-Michel et Pie-IX)

HEURES: Lun. au ven. 9 h 15 à 18 h. Jeu. au ven. 9 h 15 à 21 h. Samedi: 9 h à 17 h.

À L'EXTÉRIEUR SEULEMENT

Composez sans frais 1-800-363-3030

**259-3500**

CHEQUES ACCEPTÉS

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE.

**Au Bon Marché**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

## Deux missionnaires québécois trouvent la mort en Papouasie

**Le père André Bouchard pilotait l'avion au moment du décollage d'une piste de terre**

Deux missionnaires québécois ont perdu la vie hier en Papouasie-Nouvelle-Guinée alors que le petit avion dans lequel ils se trouvaient a raté son décollage et a pris feu.

Le père André Bouchard, un montfortain de 53 ans originaire de Charlevoix, et sa sœur Pierrette Carignan, 50 ans et venant des Bois-Francs, membre de la congrégation des Filles de la Sagesse, étaient des vétérans de ce pays lointain situé au nord de l'Australie, puisqu'ils s'y trouvaient respectivement depuis 25 et 15 ans.

C'est le père Bouchard qui pilotait l'appareil.

Un autre montfortain, le père Gilles Côté, s'est tiré de l'accident avec des blessures superficielles seulement, tout comme deux fem-

mes autochtones, mais un bambin papou est également décédé.

Selon un porte-parole des montfortains, le père Maurice Leblanc, il semble que l'état de la piste de terre d'où le petit appareil a tenté de décoller soit responsable du funeste accident.

### Un trou dans la piste

L'avion aurait en effet été déséquilibré par un trou dans la piste, puis une de ses ailes aurait heurté la piste et l'avion se serait renversé avant de prendre feu.

M. Bouchard était un pilote chevronné qui avait contribué à ouvrir la plupart des pistes de Papouasie. Ces pistes, même rudimentaires, sont souvent, avec les rivières, les seuls moyens d'accéder à ces villages perdus dans la brousse.



### Décès de Candy Jones

Candy Jones, la star mannequin des années 40, et la mieux payée de son temps, est décédée jeudi d'un cancer à l'hôpital Lennox Hill de Manhattan. Elle avait 64 ans.

PHOTO AP

## Le « gourou des riches » n'est plus

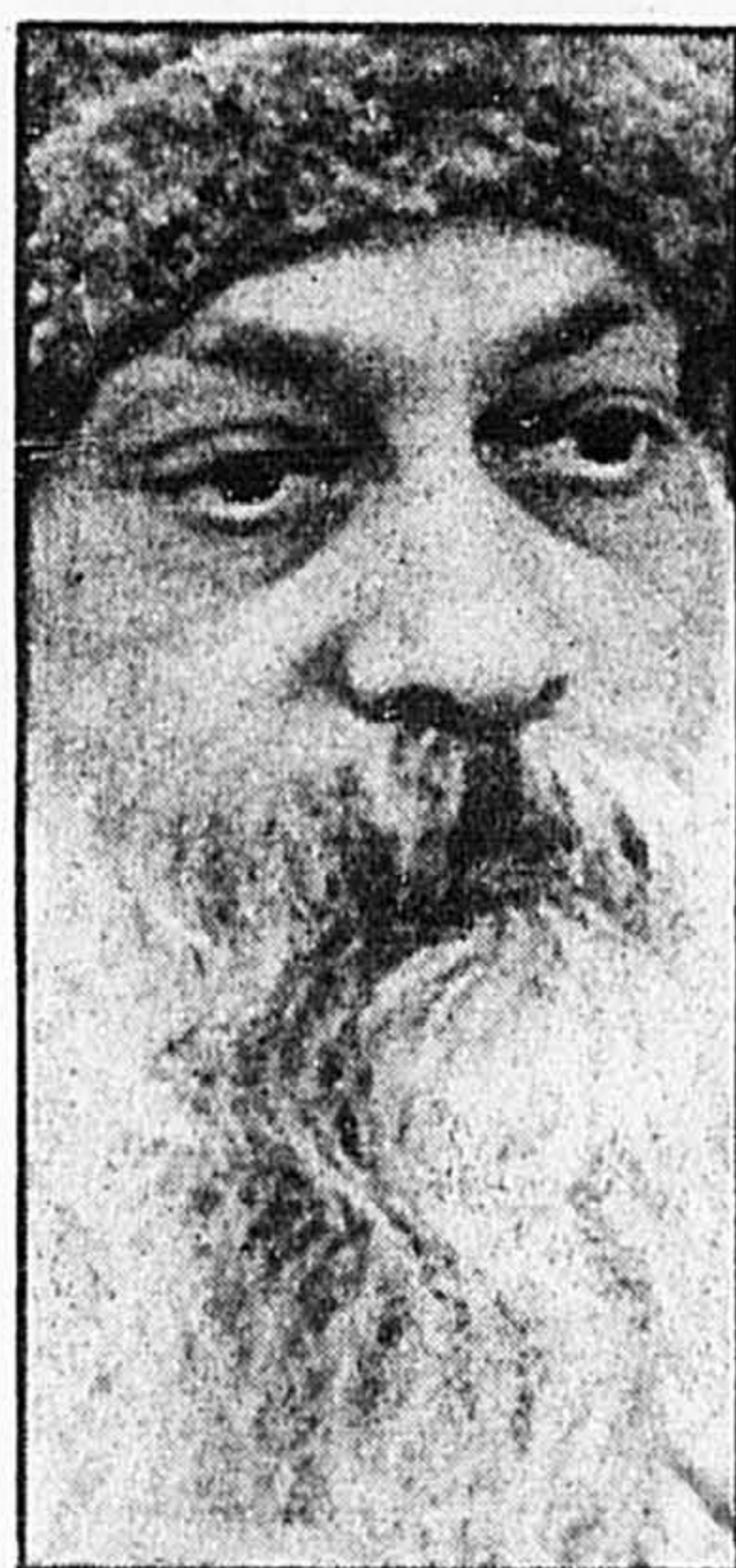
Agence France-Presse  
NEW DEHLI

■ Connu sous les noms de « gourou des riches » et de « prophète de l'extase », le mystique indien Rajneesh, rendu célèbre par ses démêlés avec la justice américaine, est mort à Pune (ouest de l'Inde), où il s'était installé en janvier 1987, a annoncé l'agence indienne PTI.

Rajneesh, 58 ans, est décédé des suites d'une « thrombose foudroyante », selon un communiqué de son médecin personnel, le docteur Gokul Gokani, cité par PTI.

Ancien professeur de philosophie, apôtre de la liberté sexuelle, Rajneesh se faisait appeler « Baghwan » (Dieu) par ses disciples — en grande majorité occidentaux — dont le nombre s'élevait selon lui à trois millions répartis dans le monde entier.

Rajneesh avait fait la « une » de la presse en novembre 1985 quand il avait été expulsé des États-Unis, où il était installé depuis quatre ans, pour avoir enfreint les lois sur l'immigration.



Le mystique indien Rajneesh. PHOTO AP

Condamné à 10 ans de prison avec sursis et à 400 000 \$ d'amendes et de frais judiciaires, Rajneesh avait dû quitter sa communauté de l'État de l'Oregon où il disposait, pour ses déplacements, d'une flotte de 64 Rolls Royce.

Il avait alors parcouru le monde à la recherche d'un nouveau pays d'accueil pour sa communauté. Le Népal, la Grèce, l'Irlande, l'Uruguay et le Paraguay lui avait successivement refusé l'hospitalité.

Au début de 1987, les autorités indiennes l'autorisaient finalement à s'installer à Pune, la ville où il avait fondé sa toute première communauté, en échange de la promesse d'interdire à ses disciples de se droguer ou de faire l'amour.

Au mois de septembre dernier, pendant une « expérience dentaire intense » (l'extraction d'une dent), Rajneesh avait fait une « découverte révolutionnaire » : l'histoire de l'homme est inscrite dans sa dentition. Coupé de sa propre histoire après l'intervention, il avait décidé d'abandonner son nom.

## LIQUIDATION CROWN

# LA LIQUIDATION DE FOURRURE

DU PALAIS DU COMMERCE EST L'ÉVÉNEMENT LE PLUS IMPORTANT DE LA SAISON!



### 22 IMPORTANTS MANUFACTURIERS DE FOURRURES

SE SONT UNIS POUR PRODUIRE POUR VOUS CE GIGANTESQUE ÉVÉNEMENT DE FOURRURES. QUAND NOUS AVONS DEMANDÉ AUX INITIATEURS DE CET ÉVÉNEMENT, ILS ONT RÉPONDU: «L'ÉVÉNEMENT DU PALAIS DU COMMERCE OBTIENT BEAUCOUP DE SUCCÈS À CAUSE DE 2 RAISONS PRINCIPALES: PREMIÈREMENT, NOUS DEVONS ASSEMBLER UN NOMBRE DE FOURRURES TELLEMENT IMPRESSIONNANT QUE ÇA DÉPASSE L'IMAGINATION DU PUBLIC ET LE VOLUME DE FOURRURE EST TEL QUE LE PUBLIC EST CERTAIN DE POUVOIR CHOISIR UNE FOURRURE QUI LUI IRA À RAVIR ET CE, PARMIS UNE VASTE SÉLECTION. DEUXIÈME, SI VOUS VOULEZ QUE LE MONDE PARLE DE CET ÉVÉNEMENT, VOUS DEVREZ FIXER LES PRIX EN CONSÉQUENCE ET OFFRIR AUX GENS DE VRAIES AUBAINES. C'EST DANS CES CONDITIONS SEULEMENT VOUS OBTIENDREZ QUE LES GENS ATTENDENT CET ÉVÉNEMENT ET EN PARLENT DURANT TOUTE LA SAISON.»



- plus de 3000 manteaux de fourrure luxueux valant plus de 8 millions de \$.
- des créations couturier valant des centaines de milliers de dollars et provenant directement des manufacturiers montréalais désireux de liquider leurs stocks
- un service de sécurité assuré 24 h sur 24
- voici quelques exemples

UNE SEULE FOURRURE DANS CHAQUE MODÈLE EN MONTRE. CHAQUE FOURRURE À SON PRIX. LES SÉLECTIONS SONT LIMITÉES.

### Prix spéciaux pour le Solde Palais du Commerce

	VALEUR	PRIX DE VENTE	VENTE PALAIS DU COMMERCE
Manteau de vison d'élevage foncé	3900\$	2550\$	1499\$
Manteau de vison d'élevage femelle, foncé	5600\$	4080\$	2399\$
Manteau de coyotte pleine longueur	2800\$	2380\$	999\$
Manteau de renard pleine longueur Toundra	3000\$	2550\$	1499\$
Jaquette de chat lynx	1400\$	1190\$	750\$
Jaquette de coyotte	2100\$	1785\$	799\$



### SUPERBE MANTEAU DE CASTOR

VALEUR ESTIMÉE 2 800\$  
SOLDE PALAIS DU COMMERCE

899\$ ou **8242\$**

PORTEZ VOTRE FOURRURE EN SORTANT DU PALAIS DU COMMERCE POUR AUSSI PEU QUE

PAR MOIS AVEC APPROBATION DE CRÉDIT

MONTANT TOTAL: 989,04\$ COÛT DE L'EMPRUNT: 90,04\$ 18% SUR 12 VERSEMENTS

LES ILLUSTRATIONS NE MONTRENT PAS NÉCESSAIREMENT LES FOURRURES EN VENTE.

CHAQUE FOURRURE EST OFFERTE À UN PRIX IRRÉSISTIBLE. STOCK INCROYABLE

**FINANCEMENT SUR PLACE DISPONIBLE!**

### RAVISSANT MANTEAU DE CHAT SAUVAGE

VALEUR ESTIMÉE 2 950\$  
SOLDE PALAIS DU COMMERCE

999\$ ou **9159\$**

PORTEZ VOTRE FOURRURE EN SORTANT DU PALAIS DU COMMERCE POUR AUSSI PEU QUE

PAR MOIS AVEC APPROBATION DE CRÉDIT

MONTANT TOTAL: 1 099,08\$ COÛT DE L'EMPRUNT: 100,08\$ 18% SUR 12 VERSEMENTS

# PALAIS DU COMMERCE

1650, rue Berri

IL NE RESTE QUE 3 JOURS

Samedi 20 janvier 9 h - 17 h

Lundi 22 janvier 9 h - 18 h

Mardi 23 janvier 9 h - 18 h



La neurologue Roberta Bondar, de Sault Sainte-Marie, en Ontario, passera neuf jours dans l'espace en décembre 1990. Son substitut sera Ken Money, de Toronto.

# Roberta Bondar, 44 ans, sera la prochaine astronaute canadienne en décembre 1990

**PIERRE ROBERGE**  
de La Presse Canadienne

■ Une neurologue de l'Ontario sera la prochaine astronaute du Canada, lors du premier vol du Laboratoire international de microgravité (IML-1) que la Nasa doit lancer en décembre prochain.

«Je suis excitée comme ça ne se peut pas», a dit Roberta Bondar, hier, en conférence de presse aux côtés de Ken Money, un autre Ontarien qui sera son appui au sol et substitut, à la base de Houston.

Née à Sault-Sainte-Marie il y a 44 ans, parlant bien le français, Mme Bondar a admis ressentir «une certaine appréhension».

«Le danger existe toujours, cela ne peut pas être pris à la légère. Mais je sais aussi que prendre la navette américaine, c'est aussi sûr qu'un vol Montréal-Toronto.» L'explosion du vaisseau Challenger et la mort de sept astronautes auront bientôt quatre ans.

Bachelière en zoologie et agriculture, maître en pathologie expérimentale, docteur en neurobiologie, diplômée en médecine avec ça, elle rêve depuis l'âge de sept ans d'aller dans l'espace.

«L'important aujourd'hui, c'est la fierté éprouvée avec mes équipiers, pour le programme spatial canadien, pour ma famille. J'y pensais depuis si longtemps, voilà que j'ai la chance d'écrire l'histoire canadienne.»

Roberta Bondar sera certes la première femme, ni Américaine ni Soviétique, à partir en orbite autour de la Terre, lui rappelle une question. Mais elle ne se voit pas en héroïne de la cause des femmes.

**Pour sa profession**

«Mon sexe ou ma nationalité, je n'y pense pas beaucoup. Ce qui m'émeut, c'est d'aller là-haut et, surtout, c'est de représenter ma profession, être la première neurologue dans l'espace.»

La navette, dont le départ est prévu pour le 6 décembre, doit voyager durant neuf jours en orbite. Parmi les compagnons de Mme Bondar, le savant allemand Ulf Merbold et l'astronaute américaine Mary Cleve, deux vétérans de l'espace.

Chaque astronaute doit faire des quarts de travail de 12 heures puis dormir de sept à huit heures. Pour les Canadiens, l'entraînement régulier a débuté en février dernier; bientôt ils consulteront

des confrères spécialistes de l'espace du Canada, des États-Unis et d'Europe au sujet des expériences à mener durant leur vol. D'ici le lancement, ils seront souvent à la base de Houston et ils poliront leur entraînement d'astronaute à Huntsville, en Alabama.

Ken Money, né à Toronto en 1935, a déjà étudié à Noranda, au Québec, avant de pousser jusqu'au doctorat en physiologie. Engagé dans l'aviation, il a piloté plusieurs types d'avion dont le Sabre F-86 et l'hélicoptère Kiowa; en parachutisme, il a suivi le cours «Accelerated Free Fall».

Il est spécialisé en «barotraumatisme» (mal de la décompression) et histologie (structure des tissus et cellules); ses recherches sur le système vestibulaire ont déjà servi à des expériences lors de cinq précédents vols de la navette.

En 1956, aux Jeux olympiques de Melbourne, Ken Money a représenté le Canada au saut en hauteur de même qu'aux Jeux du Commonwealth de Cardiff, en 1958. En 1989 encore, il était champion de l'American Masters, au badminton.

Pour Roberta Bondar, ses sports et loisirs sont notamment la montgolfière, le canot, le vélo,

le squash, le ski et le tir (au fusil et au revolver).

M. Money a souligné que cette mission fera avancer les connaissances dans des champs particuliers de la physiologie, la génétique ainsi que la cristallographie et la résistance des matériaux.

**Équilibre et dorsalgie**

Une expérience du Conseil canadien de la recherche scientifique (CNRS) étudiera les réactions des systèmes vestibulaire (oreille interne), qui est le centre de l'équilibre, et «proprioceptif» qui est le siège du sens de l'orientation. Ces deux systèmes sont affectés par l'«impesanteur» (terme suggéré par l'Agence spatiale canadienne (ASC) pour l'apesanteur, qui se prononce comme la pesanteur.

Le Dr Bondar mènera aussi une expérience sur le goût; elle verra à d'autres portant sur la compliance (élasticité) des veines, les dépenses d'énergie, les changements dans la colonne vertébrale qui seraient associés à la «dorsalgie des astronautes» (mal de dos) et, sans doute, au même mal sur Terre.

Larkin Kerwin, président de l'ASC, a précisé le choix des deux astronautes canadiens pour cette mission-ci procède d'un vote de 22 chefs d'équipe scientifique; des Canadiens, des Américains et des Européens.

Quels sont les critères? Ils sont d'ordre scientifique, répond M. Kerwin, et «il faut pouvoir s'intégrer à une équipe cohérente, ce dont est capable chacun des six astronautes canadiens».

Le prochain à partir, en 1991, doit être Steve MacLean. Marc Garneau avait été le premier Canadien dans l'espace, en octobre 1984.

Combien ça coûte? La participation du Canada à un vol de la navette «se situe en moyenne à environ 70 millions \$. C'est un bon investissement», rappelle Larkin Kerwin.

## ADHÉREZ AU CLUB DE VOYAGES QUI VOUS FERA ÉCONOMISER DES CENTAINES DE DOLLARS.



**VOUS AVEZ 55 ANS OU +? ALORS, FAITES DES ÉCONOMIES IMPORTANTES DÈS VOTRE PROCHAIN VOYAGE.**

Dès l'âge de 55 ans, vous pouvez adhérer au club Nouveaux Horizons, le club de voyages qui vous fait réaliser des économies substantielles tout en vous faisant découvrir le monde.

**DES ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES SUR DES TARIFS DÉJÀ RÉDUITS!**

Les membres du club Nouveaux Horizons bénéficient de rabais supplémentaires sur des tarifs déjà réduits, y compris les Super Aérobaïnes. En fait, quelles que soient les destinations nationales ou internationales de Canadien ou de Vacances Canadien que vous choisissiez, vous paierez moins. De plus, vous profiterez de rabais sur vos séjours à l'hôtel, locations de voitures et forfaits vacances. L'adhésion au club est très abordable: des frais d'inscription de 35\$ et seulement 20\$ par année par la suite. Et si vous adhérez au Club avant le 28 février 1990, on vous offrira des bons de voyage d'une valeur de 500\$.

**SENTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ PARTOUT AU MONDE GRÂCE À LA CARTE MASTERCARD NOUVEAUX HORIZONS.**

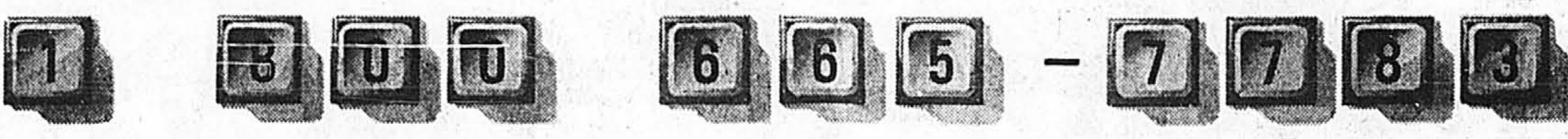
Cette carte spéciale du Trust Royal vous offre, ainsi qu'à votre conjoint, toute une série d'avantages supplémentaires. Entre autres, une assurance globale de frais médicaux, une assurance-interruption de voyage et plusieurs autres avantages qui augmenteront votre sentiment de sécurité. Tout ça pour seulement 45\$ de plus par année. Avec un seul voyage par année, vous rentrez largement dans vos frais!

Pour de plus amples renseignements sur ce programme alléchant, communiquez avec votre agent de voyages, ou avec le centre Nouveaux Horizons en composant sans frais le 1 800 665-7783.



ÉCONOMIES TYPES QUE VOUS RÉALISEZ AVEC LE CLUB NOUVEAUX HORIZONS.					
Destination	Tarif aérien	Hôtel	Location de voitures	Assurance-annulation	Total Économies
Montréal-Vancouver	Super Aérobaïnes	Le Ramada Vancouver	Budget		
Tarif pour le non-membre	409,00\$	525,00\$/semaine	419,65\$/semaine	28,00\$	
Tarif pour le membre	368,10\$	393,75\$/semaine	329,00\$/semaine	Gratuit	
Économie	40,90\$	131,25\$/semaine	90,65\$/semaine	28,00\$	290,80\$

Les prix sont basés sur les données suivantes: voyage d'une personne âgée de 55 ans ou plus, séjour d'une semaine, départ au milieu de la semaine. Le tarif aérien et les frais d'hôtel ne comprennent pas les taxes applicables. Tarif aérien, séjour à l'hôtel et location de voiture sont sous réserve des disponibilités. Les conditions des Super Aérobaïnes s'appliquent à ce tarif. Le coût de la location de voiture ne comprend pas les taxes ni les assurances.



Canadien va plus loin

\*Basé sur les frais engagés par le détenteur de la carte lorsqu'il se procure la même couverture séparément.

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Ltée.

MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Inc. Trust Royal en est un usager inscrit.

**PORTEURS DEMANDÉS**  
ADOLESCENTS OU ADULTES.  
DANS LES SECTEURS SUIVANTS!

● LAVAL

TÉLÉPHONEZ AU  
**285-6911**



Cinquante-plus

Dimanche,  
dans la page  
Cinquante-plus,  
La Presse  
vous propose  
Consommation  
et troisième âge:  
la force  
du nombre



Un article signé  
**Jeanne Desrochers**



## Mount Cashel: on saura bientôt si des membres des Christian Brothers auront à témoigner

Presse Canadienne  
ST-JEAN, Terre-Neuve

On saura d'ici quelques jours si la commission d'enquête sur l'orphelinat Mount Cashel fera témoigner des membres des Christian Brothers. L'avocat Clay Powell a indiqué que la commission prendrait une décision finale ce week-end, après des semaines de questionnement.

La commission veut entendre cinq frères accusés d'avoir agressé sexuellement, dans les années 70, des garçons pensionnaires de l'orphelinat de Saint-Jean, dirigé par les Christian Brothers. La commission, a dit Me Powell, veut

uniquement interroger les frères sur un accord en vertu duquel les présumés agresseurs auraient été transférés hors de la province, en échange de quoi aucune accusation n'était portée contre eux. Mais certains frères craignent, en témoignant, de ruiner leurs chances d'obtenir un procès juste et équitable.

L'un des frères qui a été convoqué devant la commission, Allan Ralph, a demandé à la Cour suprême de Terre-Neuve d'invalider l'assignation, alléguant qu'elle porte atteinte à ses droits constitutionnels.

La commission d'enquête présidée par le juge à la retraite Samuel Hughes cherche à déterminer pourquoi la police, après

avoir interrogé 26 pensionnaires en décembre 1975, n'a pas porté d'accusation avant l'an dernier, quand certains ex-pensionnaires ont affirmé publiquement qu'on avait tenté d'étouffer l'affaire. Depuis, neuf frères et ex-frères ont été accusés.

Au cours de la journée d'hier, un autre conseiller de la commission, l'avocat David Day, a fait lecture d'une longue liste de documents justifiant pourquoi un certain nombre de personnes, à l'emploi du personnel du ministère terre-neuvien de la Justice dans les années 70, n'auront pas à témoigner — soit parce qu'elles sont trop malades pour le faire, ou qu'elles disent ne rien savoir du dossier Mount Cashel.

## La Néerlandaise qui était tombée dans le coma il y a quinze ans est décédée

Agence France-Presse  
HAAKSBERGEN, Pays-Bas

Une Néerlandaise de 47 ans, tombée il y a plus de 15 ans dans un coma irréversible et maintenue artificiellement en vie, est morte hier après que les médecins eurent cessé de l'alimenter le 8 janvier.

C'est ce qu'a annoncé la clini-

que protestante de Het Wiedenbroek, dans la petite ville de Haaksbergen, dans l'est du pays, où Mme Ineke Stinissen vivait dans un état végétatif depuis 1974.

Mme Stinissen ne s'était jamais réveillée d'une anesthésie pratiquée lors d'un accouchement par césarienne.

Son mari avait livré une bataille juridique et médiatique sans précédent pour obtenir que les appareils alimentant son épouse soient débranchés.

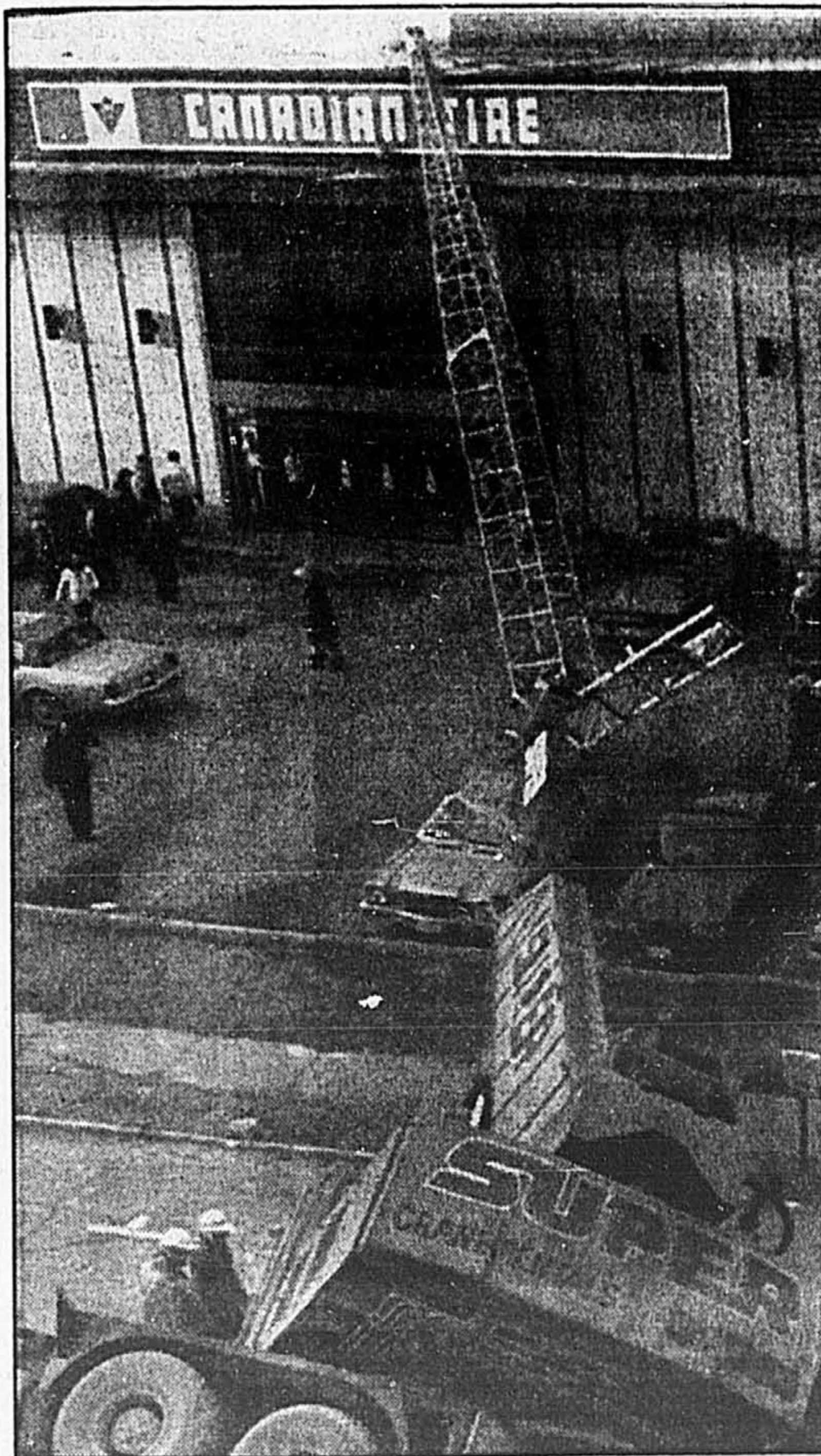
L'affaire avait relancé le débat sur l'euthanasie qui fait périodi-

quement rage aux Pays-Bas depuis le début des années 1970.

Deux référés intentés en extrême contre les médecins de la clinique par l'association néerlandaise des patients (NPV) ont été rejetés dans les derniers jours.

Les gouvernements successifs n'ont jamais réussi à présenter un projet de loi qui satisfasse le parti chrétien-démocrate, formation charnière de toutes les coalitions.

Le code pénal, qui date du siècle dernier, prévoit 12 ans de détention maximale pour l'euthanasie, assimilée à l'homicide volontaire. Il n'est pas appliqué. Les médecins impliqués dans les quelque 5000 cas annuels d'euthanasie sont très rarement inculpés.



## Ça n'arrive pas qu'à Montréal

Les accidents de grue n'arrivent pas qu'à Montréal comme le montre cette photo spectaculaire prise à Windsor, en Ontario. Une grue de 160 pieds de haut s'est effondrée hier dans le centre de la ville, faisant fuir les piétons effrayés. Fort heureusement, personne n'a été blessé. Seuls ont subi des dégâts le toit du magasin Canadian Tire et une voiture qui a été écrasée. Cet accident aurait pu facilement tourner à la tragédie, car le magasin tenait une grande journée de soldes. L'accident est dû au fait que les stabilisateurs hydrauliques, qui assurent l'équilibre de la grue, n'avaient pas été déployés quand la flèche de la grue a basculé.

PHOTO CP

**UN LUNCH D'AFFAIRE... EN TEMPS ET LIEU**  
495-3585

**UNE FORMULE NOUVELLE ET BIEN RENDUE!**  
Josée Blanchette, Le-Devoir  
495-3585

**IL N'Y A PAS DE FUMET... SANS FEU**  
495-3585

**Une Cuisine sur feu de bois de mesquite**  
400 Laurier ouest, MtL

**PEUT ÊTRE BIEN LE MEILLEUR RESTAURANT AU PAYS!**  
Nelson Stokesser, The Gazette  
495-3585

Université de Montréal  
Faculté des arts et des sciences

**PORTES OUVERTES**  
TOUT SUR LES PROGRAMMES DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES  
Sciences sociales et psychologie  
Lettres et sciences humaines  
Sciences

RENDEZ-VOUS Le dimanche 28 janvier 1990 de 12:00 à 17:00  
Université de Montréal Pavillon principal (sous la tour)  
RENSEIGNEMENTS: (514) 343-7611  
Université de Montréal Stationnement gratuit devant la tour

# Vente d'inventaire

Prix en vigueur jusqu'au 27 janvier 1990

## DES RABAIS JUSQU'À 50%

**PANNEAUX DE GYPSE**  
régulier • 1/2" x 4' x 8'  
ord.: 6.99  
**5.29** avec livraison

**PONCEUSE ORBITALE DE FINITION BLACK & DECKER**  
mod. SR 400-04  
ord.: 88.99  
**39.99**

**PEINTURE GOINEAU-BOUSQUET AU LATEX**  
4 litres GB 20 - mat  
ord.: 16.49

**16.49/2**  
GB 546 - semi-lustré  
ord.: 23.99

**23.99/2**  
GB 583 - fini perle  
ord.: 24.99

**24.99/2**

**PORTE FRANÇAISE EN CÈDRE**  
quincaillerie en sus  
1 3/8" x 80" 24" - 10 vitres claires  
ord.: **159.99**  
30" - 15 vitres claires  
ord.: **165.99**  
32" - 15 vitres claires  
ord.: **169.99**

**UN SEUL PRIX 99.99 ch.**

**PORTE MIROIR COULISSANTE**  
encadrement blanc ou amande  
miroir clair  
48" x 80 1/2"  
ord.: **129.99**  
**89.99**

**PANNEAUX DE MELAMINE SECOND**  
4' x 8'  
blanc, amande ou gris  
ord.: **32.99**  
**19.99**

**50% à 70% DE RÉDUCTION**  
SUR LES VANITÉS DE MELAMINE  
marchandise identifiée en magasin  
dessus et robinet en sus.  
(quantité limitée)

**TOILETTE ISOLÉE**  
siège en sus  
BLANCHE  
ord.: 99.99  
**79.99**  
OS  
ord.: 119.99  
**99.99**

**MICRO FOURNAISE**  
avec thermostat  
1500 W  
ord.: 129.99  
**99.99**

**50% DE RÉDUCTION**  
SUR VASTE CHOIX DE POTS DÉCORATIFS SMPM RIVIERA  
marchandise identifiée en magasin

# goineau-bousquet

164, boul. des Laurentides Pont-Viau — Laval 667-9770 382-9340

2121, boul. Curé-Labelle Chomedey — Laval 682-9090 335-6060

**2 magasins pour mieux vous servir!**

RENSEIGNEMENTS: (514) 343-7611

RENDEZ-VOUS Le dimanche 28 janvier 1990 de 12:00 à 17:00

Université de Montréal Pavillon principal (sous la tour)

RENSEIGNEMENTS: (514) 343-7611

Université de Montréal Stationnement gratuit devant la tour

**PÉPINIÈRE** choix de plantes, arrangements floraux en soie  
**DÉPOSITAIRE DES PEINTURES** Sico • CIL • Château • Sikkens • Crown Diamond

**CENTRE DE COUPE** panneaux mélamine, sélection de bois franc, etc...

**HEURES D'OUVERTURE:** Lun. au merc. 8h30 à 18 h • jeu. / vend. 8h30 à 21 h • sam. 8h30 à 17 h

## Un document d'une richesse exceptionnelle!



Le tome III de Montréal, son histoire, son architecture regroupe la troisième tranche de 50 articles de la série «Rendez-vous 92» publiée dans La Presse du dimanche. Ces articles constituent la somme

d'informations la plus imposante qui soit sur les édifices de Montréal et sur leur histoire: un document passionnant, indispensable pour tous les Montréalais qui aiment leur ville.

560 pages 29,95 \$

éditions  
**la presse**

EN VENTE PARTOUT

## Baie James: les Cris du Québec mènent leur offensive au Vermont

MAURICE GIRARD  
de la Presse Canadienne  
MONTPELIER

Les Cris du Québec ont déposé devant la Commission des services publics du Vermont des documents attaquant le projet de construction de nouveaux barrages à la baie James.

Dans des études scientifiques qui devaient être produites hier, et qui avaient été remises à l'avance à la Presse Canadienne, les autochtones québécois ont mené leur offensive sur deux fronts: environnemental d'abord et psychologique ensuite, en évoquant devant les Américains le spectre du saccage de la baie James, survenu dans les années 1970 au moment de la construction de la phase I, et la perspective «d'être laissé dans le noir» par une interruption des livraisons d'hydroélectricité québécoise, qui compte pour le tiers de la consommation de cet État d'un demi-million d'habitants.

Attendue depuis longtemps, cette étude réalisée par deux prestigieuses maisons américaines, provoquait déjà depuis quelques jours une certaine nervosité chez les observateurs d'Hydro-Québec, qui entendent répondre dans les prochaines semaines à ce qu'ils qualifient de «tissu de faussetés et d'approximations».

L'équipe de scientifiques de la société d'État réfutera chacun des arguments invoqués par les Cris, de la même façon qu'ils le feront dans les prochains jours pour le rapport de la société écologique Audubon.

Dans leur démarche, les Cris ont retenu les services de M. William Marcus, de la firme d'ingénierie JBS Energy de la Californie, spécialisée dans l'étude de projets énergétiques et qui possède une feuille de route impressionnante dans le domaine de l'environnement, ayant participé à de nombreux projets aux États-Unis et au Canada; et Ian Goodman, de la maison du même nom établie au Massachusetts, qui possède une expérience tout aussi variée dans le secteur de l'environnement.

Selon les experts américains,

l'aménagement d'un réservoir d'une superficie cinq fois supérieure au Lac-Saint-Jean à La Grande contribuera, au plan environnemental, à un accroissement important des pluies acides, mais aussi à l'effet de serre et au réchauffement des températures par la destruction de la couche d'ozone.

L'étude de Marcus et Goodman souligne que le déboisement sur 2,8 millions d'acres se traduira par le rejet dans l'atmosphère de gaz carbonique équivalent annuellement à 12,5 millions de tonnes pour la durée du projet (50 ans). De plus, la destruction de la biomasse (plantes et animaux) dégagera d'importantes quantités de méthane, qui attaque directement la couche d'ozone. De sorte que «l'aménagement de projets hydroélectriques à La Grande aura un impact direct sur l'effet de serre», affirme le document.

«Le déboisement dégage dans l'atmosphère de grandes quantités de gaz carbonique. D'autres volumes importants de CO<sub>2</sub>, autrefois prisonniers de la végétation, pourraient être rejetés dans l'atmosphère. L'ampleur des conséquences sur l'effet de serre dépendra d'un nombre de facteurs comme la superficie inondée, le recyclage ou l'abandon du bois coupé et la partie de la biomasse qui se décomposera en gaz carbonique et en méthane» (25 fois plus nocif pour la couche d'ozone que le gaz carbonique), ajoute-t-on.

Et les experts américains de souligner à gros traits les conclusions de leur démarche scientifique, qui correspond d'ailleurs en tous points aux prétentions des

Cris: il serait moins dommageable pour l'environnement si le Vermont s'en remettait à la bi-énergie ou au gaz qu'à l'hydroélectricité québécoise, «ce qui réduirait les émissions de gaz carbonique d'un volume de 12 millions de tonnes pour la durée du projet».

Par ailleurs, dans leur rapport d'une centaine de pages, MM. Marcus et Goodman exploitent les craintes des habitants du Vermont de voir une partie de leur approvisionnement en énergie se tarir en s'attaquant à la réputation des ouvriers québécois et à la fiabilité d'Hydro-Québec.

«Par exemple, la construction de nouvelles installations hydroélectriques pourrait être retardée de trois ans en raison d'une série de facteurs comme des inondations, du sabotage et des problèmes ouvriers», dit l'étude.

Finalement, il serait illusoire pour le Vermont de croire qu'il aura priorité sur le Québec dans la situation où Hydro-Québec aurait le choix entre fournir Montréal en électricité ou les Américains. «Les clients du Vermont ne sont pas les clients québécois», soulignent les experts américains, qui prédisent qu'en cas de pénurie, Hydro-Québec choisira de ne pas respecter les dispositions du contrat ou tentera de le renégocier plutôt que de provoquer des pannes au Québec.

Un consortium de 24 compagnies du Vermont veut obtenir, sur une période de 30 ans se terminant en l'an 2020, un maximum de 450 megawatts d'hydroélectricité québécoise. La Commission des services publics de l'État doit rendre sa décision au début mai.

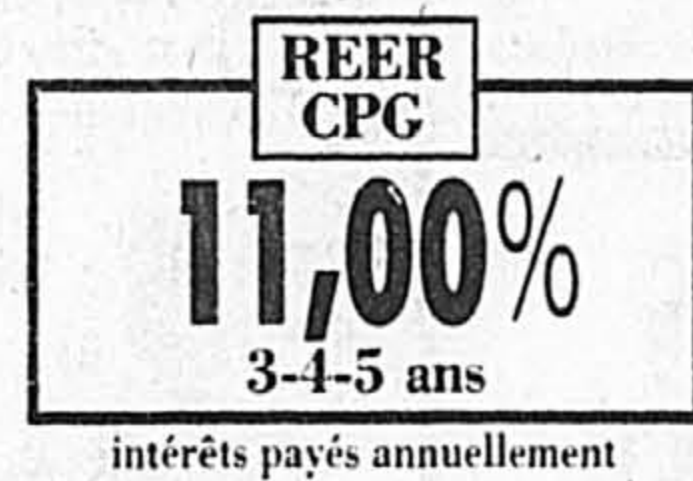


## Les REER se suivent et ne se ressemblent pas.

La Fiducie Desjardins vous offre une des gammes de REER les plus complètes sur le marché. Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou «trust», pensez à long terme. Choisissez la Fiducie Desjardins.

### REER PLACEMENTS GARANTIS

Voilà un placement garanti et rentable, qui offre un rendement à toute épreuve, à l'abri de l'impôt. Et nos taux sont toujours parmi les meilleurs.



### REER FONDS DESJARDINS

Si vous visez un rendement supérieur, voilà la façon idéale d'accéder aux marchés financiers en minimisant les risques grâce à des placements diversifiés et à une gestion professionnelle.

### REER AUTOGÉRÉS

Choisissez vous-même vos placements tout en profitant de notre service de courtage à prix réduit avec le REER Gestion personnelle. Nous proposons également les formules REER Gestion autonome, REER Hypothèque et REER Obligations d'épargne.

### REER INSAISSISSABLE

Peu importe la formule REER que vous choisissez à la Fiducie Desjardins, vous pouvez maintenant protéger vos investissements grâce à une clause d'insaisissabilité.

### FINANCEMENT À L'INVESTISSEMENT

Vous pouvez emprunter pour économiser et profiter des reports d'impôts grâce à notre mode de financement spécialement conçu pour un investissement REER.

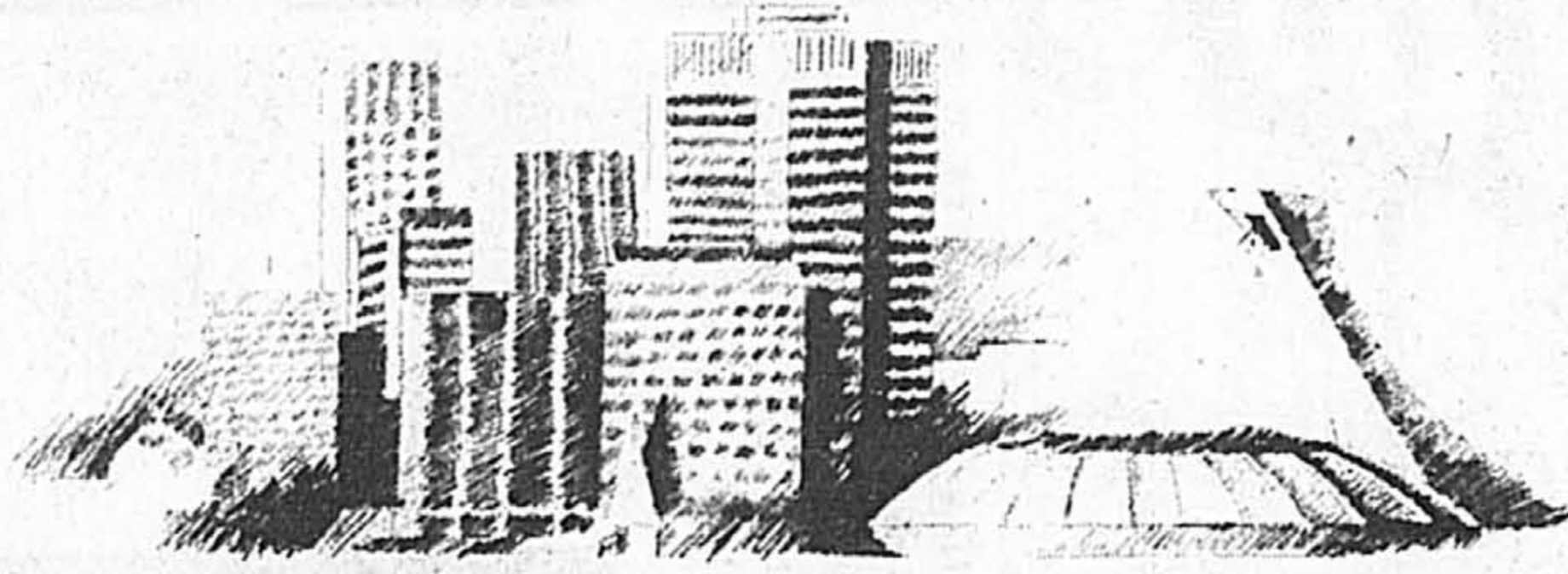
Avec un choix aussi complet, vous êtes assuré de trouver le placement qui convient le mieux à vos besoins tout en profitant d'un service hors pair.

Avant de choisir votre REER, choisissez bien les gens qui vous l'offrent.

**Fiducie Desjardins**

La Fiducie Desjardins est une institution inscrite à l'assurance-dépôts du Québec. Les taux peuvent varier sans préavis. Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus.

Anjou : 355-2050/1 800 361-5808	Brossard : 445-3224/1 800 361-4436
LaSalle : 366-1175/1 800 361-6633	Longueuil : 679-2810/1 800 361-5058
Laval	Montréal
Val des Arbres : 668-5223/1 800 361-3803	Complexe Desjardins : 286-3225/1 800 361-2680
Complexe Daniel-Johnson : 686-8840/1 800 363-7964	Peel/Sie-Catherine : 499-8440/1 800 363-3915
Pointe-Claire : 630-3717/1 800 363-7864	
Courtage en valeurs mobilières : 286-3245/1 800 361-5005	



## À portée de la ville, l'Hôtel de l'Île...

À 2500 mètres de Montréal, à quelques minutes du centre-ville, le nouvel Hôtel des Gouverneurs-Île Charron offre le charme... d'un environnement exceptionnel, d'un confort tout neuf et d'un luxe plein de chaleur, d'une cuisine raffinée, d'un décor élégant et d'une vue imprenable.

À proximité des grands axes routiers, le nouvel Hôtel des Gouverneurs-Île Charron offre le charme... des nuits paisibles et une table gourmande, un stationnement facile d'accès et une ambiance propice à la détente sans compter un aménagement qui favorise les réunions d'affaires ou d'agrément. Le charme... des prix abordables à portée de la ville. Tarif d'ouverture jusqu'au 30 avril 1990: **59 \$** (sur réservation et selon disponibilité).

le charme!



HÔTEL  
DES GOUVERNEURS

ÎLE CHARRON  
Sortie 89 de l'autoroute 20

(514) 651-6510  
1-800-463-2820



# En retard d'une journée, la navette Columbia établit un nouveau record

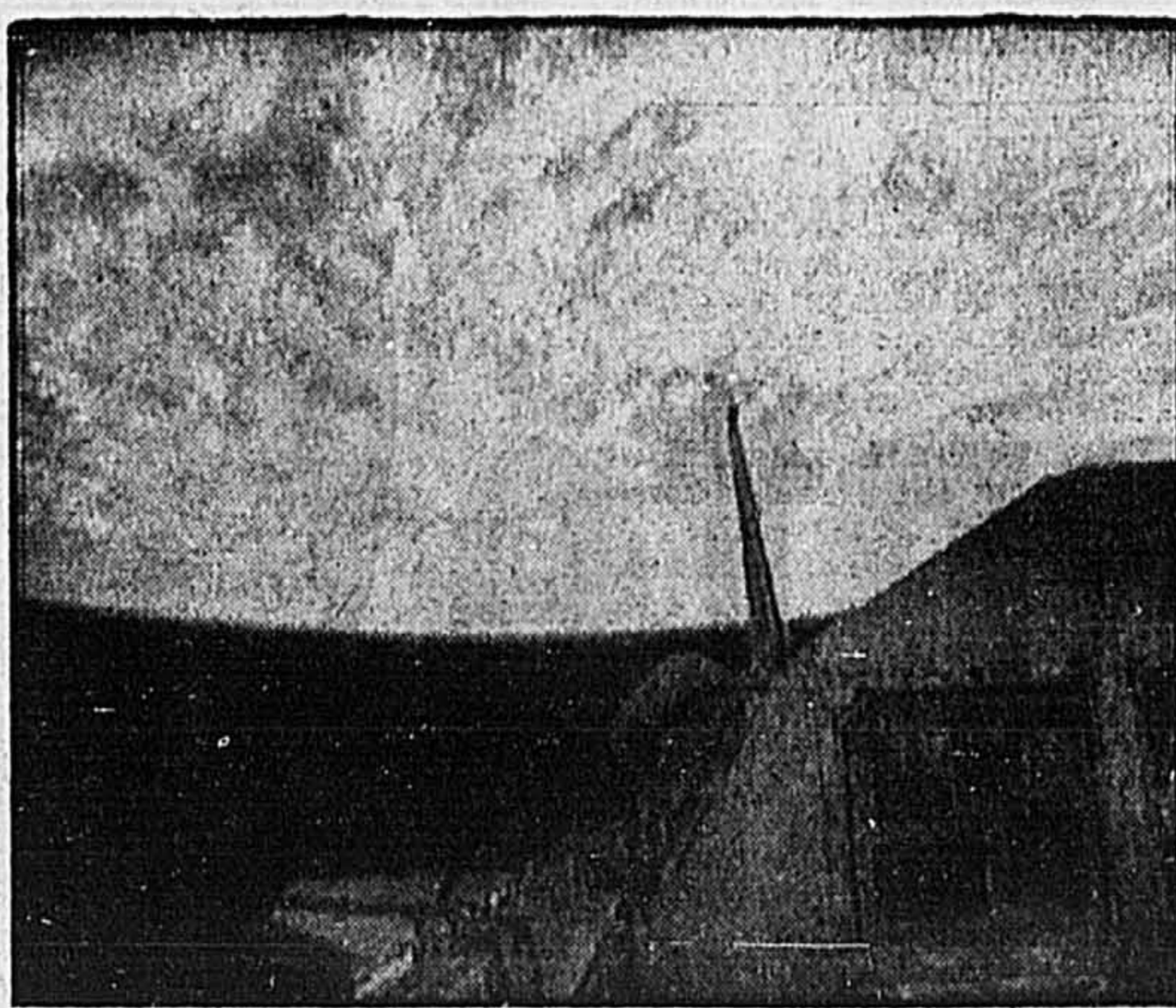
Agence France-Presse  
BASE AÉRIENNE EDWARDS

L'équipage de Columbia, qui a dû passer une journée supplémentaire en orbite à cause de la présence d'épais brouillards sur la base Edwards en Californie où elle devait se poser hier, établissant de ce fait un nouveau record de durée pour une mission de navette.

Les cinq astronautes tenteront de se poser sur la piste en béton de la base, située en plein désert Mojave, aujourd'hui après 172 orbites, soit 7 258 400 km, autour de la Terre.

«Le temps sera bien meilleur demain», leur a annoncé le Capcom (Capsule Communicator) au centre spatial de Houston (Texas).

Le commandant de la mission, Dan Brandenstein, qui est le seul pilote à avoir déjà atterri de nuit avec une navette, a cette fois une tâche délicate car il doit assurer l'atterrissage de nuit avec la navette la plus lourde (103,86 tonnes) jamais rentrée à Terre, du fait de la présence dans sa soute



Une photographie récente de la terre transmise par Columbia.

du plus gros satellite jamais récupéré dans l'espace, le Long Duration Exposure Facility (LDEF) de 10,5 tonnes. A cause de cela, Co-

lumbia abordera la piste illuminée à la vitesse rarement atteinte de 380 km/h.

Aujourd'hui, Columbia disposera aussi de trois orbites successives (orbites 173, 174 et 175) pour se poser si les conditions météorologiques sur le site d'atterrissage en Californie l'imposaient. Selon Allan Briscoe, directeur de vol, la navette a suffisamment de réserves en cas de nécessité, pour rester en orbite jusqu'à lundi.

Avec ce retard d'une journée, l'équipage de Columbia enregistre le record de durée pour une mission de navette avec 10 jours, 19 heures et 25 minutes, battant d'une douzaine d'heures l'ancien record établi avec la même navette en décembre 1983.

Dan Brandenstein battra aussi (devant Robert Crippen) le record d'heures passées dans une navette avec un total de 573 heures. Quant à Bonnie Dunbar, l'une des deux femmes à bord, cette Américaine de 40 ans sera (à deux jours près) la deuxième femme pour le nombre d'heures de vol dans l'espace, derrière la Soviétique Svetlana Savitskaïa.

## Ariane: les préparatifs se déroulent normalement

Agence France-Presse  
KOUROU, Guyane

sous la coiffe de la fusée depuis lundi.

Aujourd'hui, le retrait du portique doit avoir lieu à 19h45 heure de Paris (15h45 heure de Kourou) et le remplissage du troisième étage en hydrogène et en oxygène se déroulera environ quatre heures avant le lancement, prévu pour la nuit prochaine entre 01h35 et 01h45 GMT.

Ce premier lancement de l'année de la fusée européenne, qui sera effectué par une Ariane-40, sans propulseur d'appoint, doit mettre également sur orbite six micro-satellites américains et britanniques.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

# DEMAIN ENCAN

## TAPIS PERSANS et ORIENTAUX

Pour non-paiement de traites bancaires à la date d'échéance

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN-PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES INCLUANT: tapis de soie, laine, Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Hertz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine, URSS et Afghanistan et plusieurs autres.

Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés

Grandeurs à partir de 1' x 1' à 12' x 19'. Valeurs \$100 à \$40 000 par pièce. Pas de réservation, pas de minimum. Bienvenue au grand public. Marchands exempts de taxe avec numéro de taxe.

**DIMANCHE 21 JANVIER 13 h 30**  
(Inspection à compter de 12 h 30)

**LES ENCAN AUCTIONS INC.** au 2111 B, SAINT-RÉGIS  
**Dollard-des-Ormeaux** (entrepôt arrière)

Liquidateurs - Encanteurs (514) 683-0661

(Direction: Transcanadienne, sortie Des Sources Nord, droite sur Brunswick, droite sur Deacon et gauche sur Saint-Régis).

Commentaires de l'encan: «Plusieurs magnifiques pièces! Venez miser! 10% de manutention à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec ID.»

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

## Un astronaute allemand à bord de Columbia en décembre

Agence France-Presse  
PARIS

L'astronaute ouest-allemand Ulf Merbold, de l'Agence spatiale européenne (ESA - European Space Agency), effectuera son second vol dans l'espace en décembre prochain à bord de la navette spatiale américaine Columbia, a annoncé hier l'ESA à Paris.

Ulf Merbold, un physicien né à Greiz en 1941, astronaute depuis 1977, avait déjà participé en 1983 à une première mission de dix jours du laboratoire Spacelab, qui avait été placé dans la soute de Columbia.

La mission de décembre, intitulée IML-1 et d'une durée de neuf jours, est consacrée à des recherches sur les matériaux et les sciences de la vie qui seront faites dans le Spacelab.

Avec l'équipe américaine, Ulf Merbold aura pour compagnie de vol l'astronaute canadienne Roberta Bondar, de l'Agence spatiale canadienne.

*Economisez*

# J.E. Mondou

Nourriture pour animaux

**Il a fait sa marque de la girafe au chimpanzé**

<p><b>POUR CHIENS</b></p> <p>NOURRITURE POUR CHIENS 20 kg / 44 lb</p> <p>1499\$</p>	<p><b>POUR CHATS</b></p> <p>Litière absorbant 18 kg / 40 lb</p> <p>599\$</p>	<p><b>POUR CHATS</b></p> <p>SHUR GAIN</p> <p>1 kg 195\$ 8 kg 1110\$</p>
<p><b>POUR CHATS</b> 85 g / 3 oz</p> <p>FancyFeast GOURMET CAT FOOD</p> <p>49¢ ch</p>	<p><b>COUPON ÉCONOMISEZ 200\$</b></p> <p>SUR FORMAT DE 18 KILOS ET PLUS DE TOUTES LES MARQUES POUR CHIENS SEULEMENT.</p>	
<p><b>NOURRITURE POUR OISEAUX SAUVAGES</b></p> <p>20 kg / 44 lb</p> <p>1119\$</p>	<p><b>ZOOTHÉRAPIE</b></p> <p>Bénévoles demandés avec leurs animaux pour visiter les personnes âgées.</p> <p>Contact: 735-2711 loc. 35</p>	

<p>5300 rue Jarry est (coin Langelier)</p> <p><b>322-5300</b></p> <p>Du lun au mer de 8h30 à 17h30 Jeu et ven de 8h30 à 21h Sam de 8h30 à 17h</p>	<p>2949 boul. St-Charles Kirkland (coin Hymus)</p> <p><b>694-1104</b></p> <p>Du lun au mer de 9h30 à 18h00 Jeu et ven de 9h30 à 21h Sam de 9h30 à 17h</p>	<p>90 Jean Talon est (pres de St Laurent)</p> <p><b>271-5503</b></p> <p>Du lun au ven de 8h30 à 17h30 Sam de 8h à 16h</p>	<p>80 boul. Cure Labelle (Sainte-Thérèse)</p> <p><b>430-8235</b></p> <p>Du lun au mer de 10h à 18h Jeu et ven de 10h à 21h Sam de 9h30 à 17h</p>	<p>5125 Ch. Chambly (Saint-Hubert)</p> <p><b>443-8781</b></p> <p>Du lun au mer de 10h à 18h Jeu et ven de 10h à 21h Sam de 9h30 à 17h</p>
---	---	---	--	---

Les quantités sont limitées — Spéciaux en vigueur du 20 au 27 janvier 1990

# Super Solde

# jusqu'à 60%

PRÊT-À-PORTER: FEMMES HOMMES

ET VÊTEMENTS EXCLUSIFS DE SKI

*Jean-Cuy*

2565, de Salaberry, Montréal H3M 1L1 332-9483

# CONCOURS L'ULTRAMOBILE

## 3 GRANDS PRIX À GAGNER

- Une réplique F-40 de Design Auto, un véhicule de collection d'une valeur de 30 000\$ offert par Ultramar.
- Un séjour d'une semaine, pour deux personnes, à Paris, une valeur de 2 500\$ offert par CJMS/CKMF.
- Dix week-ends de ski à La Réserve, avec hébergement, repas et remonte-pente, pour deux personnes, une valeur de 450\$ chacun, offerts par CJMS/CKMS.

La Presse • Ultramar • 97.7 fm • G. Lebeau • CJMS 128

**POUR PARTICIPER:**

- Remplissez le bulletin de participation ci-dessous et déposez-le dans les boîtes prévues à cet effet au Salon International de l'auto de Montréal au Stade olympique, avant 20 h. le 21 janvier 1990.
- Ce bulletin sera publié tous les jours dans La Presse, jusqu'au 20 janvier 1990.
- Le tirage au sort pour l'attribution des prix se fera à la clôture du salon, le 21 janvier 1990 à 22h.
- La valeur totale des prix offerts est de 37 000\$.
- Le texte des règlements de ce concours est disponible au Salon International de l'auto de Montréal et à La Presse.

Une initiative de la CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL INC.

**STADE OLYMPIQUE** du 11 au 21 janvier 1990

Concours «L'ULTRAMOBILE»  
Déposez ce coupon AU STADE OLYMPIQUE SALON DE L'AUTO

Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ App \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

# SALON International

DE L'AUTO de Montréal



**Santé!**

**Un toast à la modération**



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC